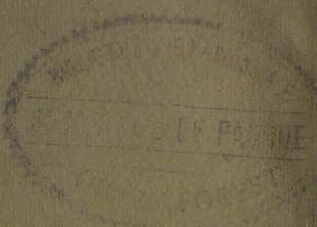


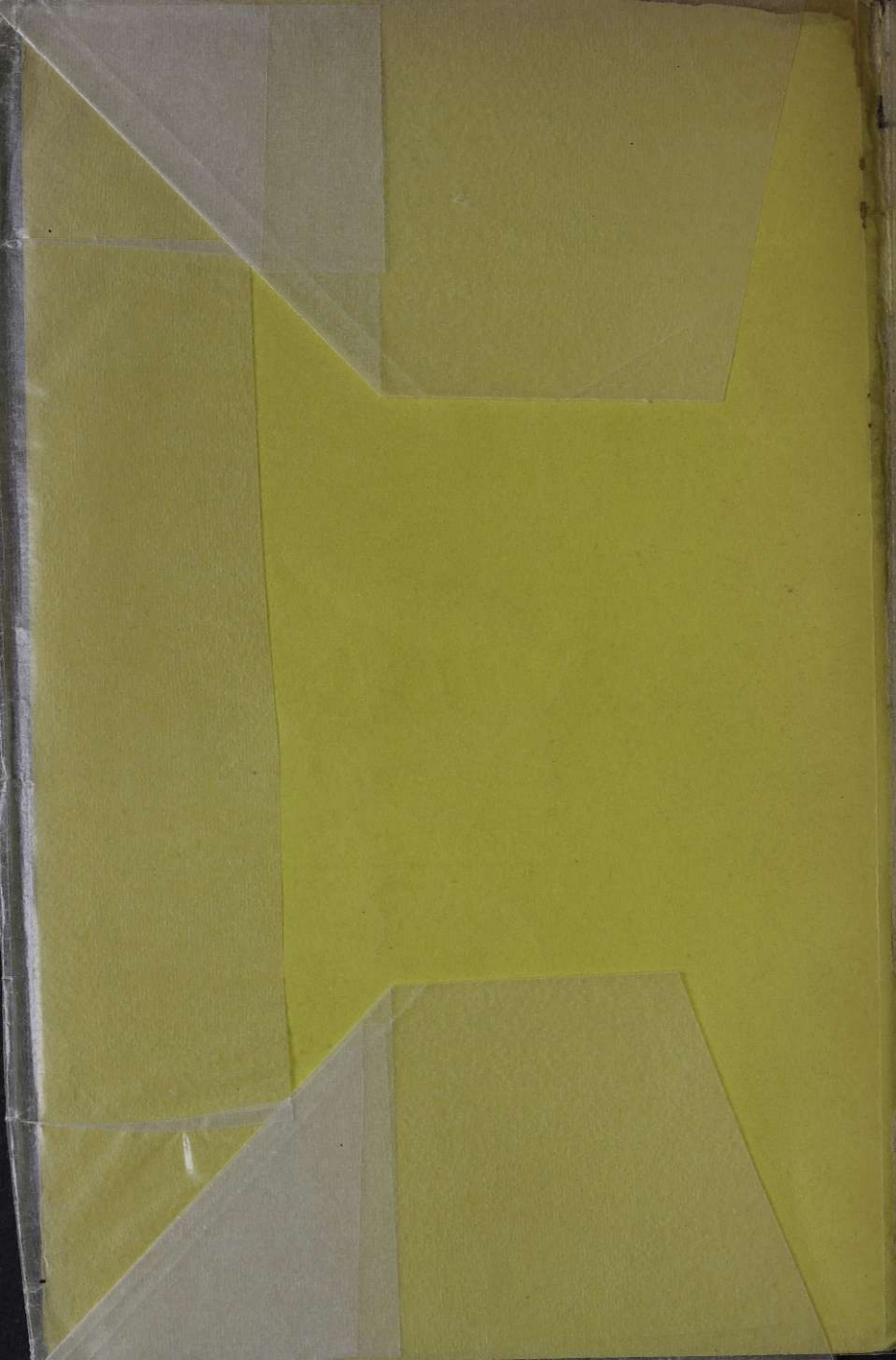
EDITIONS VOX PATRIÆ

COLLECTION HISTORIQUE 1914-1918

MÉMOIRES
DE
TROIS FUSILLÉS



Avant-Propos de Laurent LOMBARD



MLA 12740

AE 649 ~~BE 404~~

1901-

**MÉMOIRES
DE TROIS FUSILLÉS**

150

DU MEME AUTEUR :

La Vitalité Romane de Malmédy.

L'Épopée de Loncin.

La Victoire de Sart-Tilman.

Face à l'Invasion.

Chocs de Feu dans la Nuit.

Sous les Ouragans d'Acier.

Face au Peloton.

Le Tragique Destin de M. 82.

Ludendorff à Liège.

Zone de Mort.

Le Drame de la Villa des Hirondelles.

Les Exploits du Commissaire Radino.

Le Fusillé Vivant.

Évasions de Condamnés à Mort.

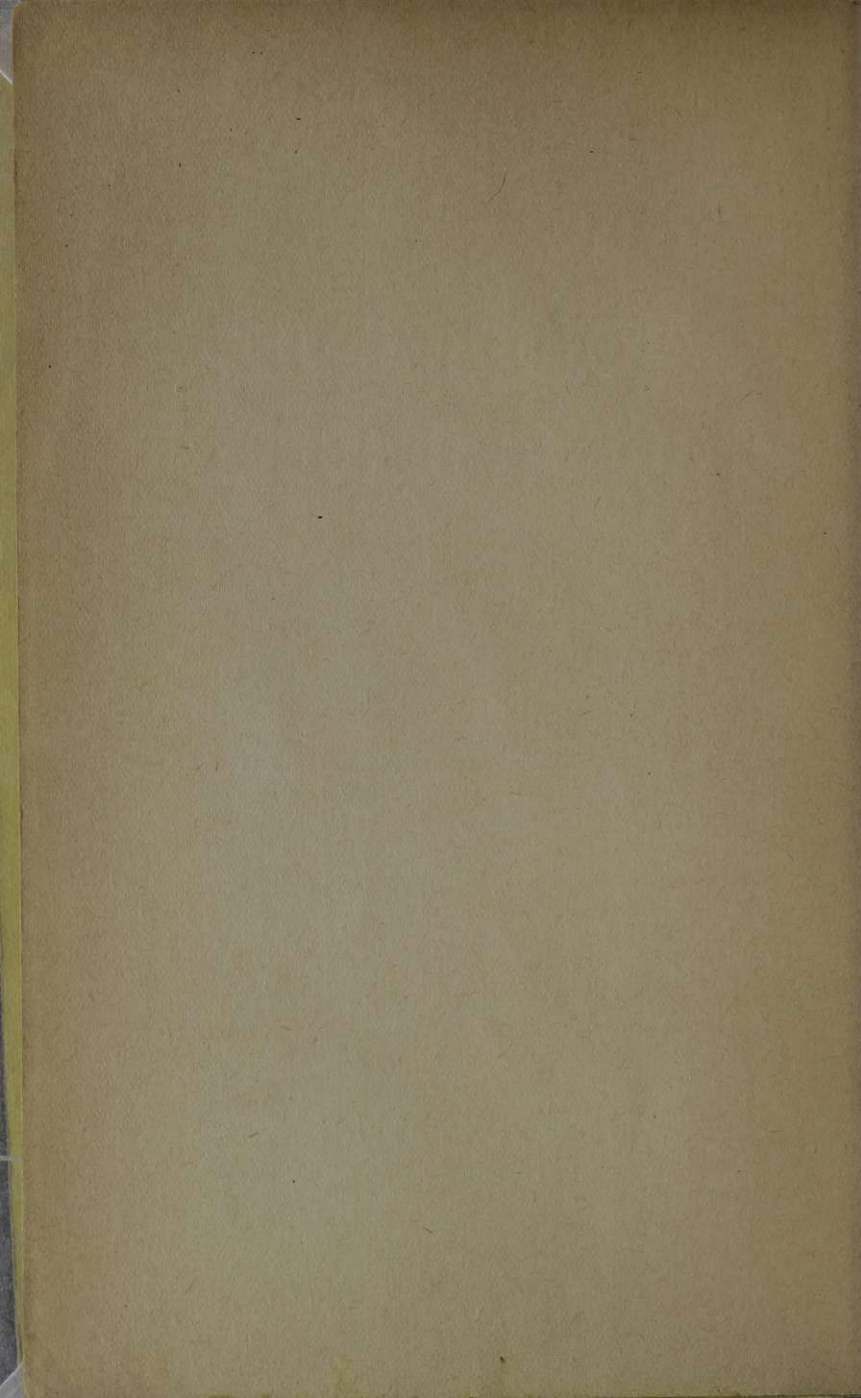
LAURENT LOMBARD

- 2653

MÉMOIRES DE TROIS FUSILLÉS



ÉDITIONS VOX PATRIÆ
STAVELOT



AVANT-PROPOS

En portant d'emblée la guerre en territoire ennemi, les Allemands devaient s'assurer, dès le début de la campagne 1914-1918, des avantages dont on a souvent souligné l'importance mais qui impliquaient cependant le grave inconvénient de placer les arrières de leurs armées parmi des populations hostiles susceptibles de faire peser une menace sur leurs communications.

Ils ne furent pas longs à s'apercevoir du danger et, pour le conjurer, mirent en œuvre des moyens adéquats et efficaces. Un ensemble impressionnant de mesures draconiennes soumit la population des territoires occupés à une surveillance permanente. La zone d'étape subit un régime particulièrement dur. Infestée de troupes, sillonnée par des patrouilles, elle était inaccessible aux habitants des autres régions.

Chaque corps d'armée était en outre protégé par un service de « Geheimpolizei » tandis que, dans toutes les villes de Belgique, des « Polizeistellen » menaient la lutte contre les organisations secrètes antiallemandes. Les agents de ces « Polizeistellen » étaient des policiers de profession ou des officiers de réserve ayant vécu, avant la guerre, en France ou en Belgique, connaissant donc notre pays et parlant couramment l'une ou l'autre de nos deux langues nationales.

Malgré toutes leurs précautions, les Allemands pendant la première année de guerre furent impuissants à paralyser l'activité de la mystérieuse armée qui travaillait derrière leurs lignes. Pour arriver promptement à

ce résultat, il fallait empêcher toute communication entre les populations des territoires occupés et la Hollande. C'est alors qu'ils créèrent la fameuse haie électrifiée.

A partir de ce moment, la guerre secrète prit, de part et d'autre, un caractère d'implacable acharnement. Dans cette partie — redoutable par son enjeu — les Allemands disposaient d'atouts qui leur procurèrent de faciles victoires. Tandis que du côté allié, il fallut tout improviser, leurs consulats, dans la plupart des villes hollandaises furent, dès le début des hostilités, transformés en centres actifs de contre-espionnage.

Les années 1915 et 1916 sont particulièrement dures pour les services français, anglais et belges. C'est la période des improvisations, des tâtonnements, des expériences. Un grand nombre d'organisations établies dans les territoires occupés sont détruites les unes après les autres et des phalanges entières de patriotes belges sont abattus par les pelotons d'exécution. Pour lutter à armes égales avec les « Polizeistellen », il faudrait doter ces organisations de cadres solides et d'un bon service d'auto-protection ou de contre-espionnage.

La tactique adoptée par les Allemands était simple : des émissaires des « Polizeistellen » parlant couramment le français ou le flamand et munis de fausses pièces d'identité, se présentaient aux centres des services alliés en Hollande, s'y enrôlaient comme courriers et réussissaient ainsi, le plus souvent, à pénétrer tous les secrets de l'organisation. Peu de temps après, des patriotes qui travaillaient au péril de leur vie dans les territoires occupés, étaient arrêtés sans que leur méfiance eût été mise en éveil. Tous avaient l'impression d'avoir été trahis. Alors commençait pour eux un calvaire dont l'ultime station était un fossé de fort ou une cour de caserne.

Cependant, malgré les arrestations massives, malgré les condamnations à mort, malgré les exécutions annon-

cées par voie d'affiches aux populations belges, l'activité des observateurs ou espions alliés n'est jamais complètement interrompue. Un service disparaît, deux autres le remplacent et d'impavides patriotes reprennent la place de ceux qui sont tombés. Rien de plus impressionnant que l'acharnement des soldats de la guerre secrète à braver les terribles menaces de l'ennemi.

Résultat : le vaste réseau de postes d'observation étendu sur tous les territoires occupés n'a jamais été totalement détruit. Ses brèches sont en effet réparées avec une extrême rapidité et des centaines, des milliers d'yeux continuent, nuit et jour, à épier les mouvements des troupes allemandes de passage en Belgique ou en cantonnement derrière le front.

A mesure que les mois et les années passaient, les occupants redoublaient de précautions, mais, d'autre part, les Alliés perfectionnaient la technique de l'observation secrète et obtenaient des résultats de plus en plus remarquables. Services territoriaux et services ferroviaires se multipliaient et rivalisant de ruse, d'habileté avec les « Polizeistellen » chargées de leur faire la guerre, contrôlaient de mieux en mieux les allées et venues de l'armée allemande entre le front et ses bases.

Les premiers surveillaient des contrées déterminées et signalaient dans leurs rapports hebdomadaires le nombre de soldats en garnison, en repos ou de passage dans chaque localité, l'arme à laquelle ils appartenaient, le numéro de leur unité, la description complète de l'uniforme et l'âge approximatif des hommes. De même, s'il y avait lieu, le nombre de sentinelles et l'endroit précis où elles montaient la garde.

Les seconds comprenaient d'innombrables postes échelonnés le long des voies ferrées. C'est le Liégeois Dieudonné Lambrecht, une des plus belles figures de patriote belge, qui, le premier, a révélé aux états-majors alliés le parti à tirer d'une surveillance perma-

nente du trafic sur toutes les voies de notre réseau.

Au début, la ligne de la Vesdre retient surtout l'attention des services d'observation. A cette époque, en effet, les mouvements de troupes s'opèrent perpendiculairement au front par cette importante voie stratégique. A partir de 1917, après l'effondrement du front russe, les déplacements des divisions sont combinés de façon à dérouter les observateurs alliés. Ils s'effectuent par rocade et l'intérêt se concentre alors sur la ligne Thionville-Lille.

Si l'organisation des services secrets en territoire occupé ne se heurtait pas à des obstacles insurmontables, la transmission des documents en Hollande posait de redoutables problèmes. Continuellement renforcée, la surveillance allemande le long de la frontière hollando-belge n'allait-elle pas couper définitivement les communications clandestines avec le siège même des services établis à Rotterdam et dans d'autres villes néerlandaises ? Il n'en fut rien.

Au contraire, à partir de 1917, les Alliés mettent à profit les leçons de l'expérience et s'assurent peu à peu une réelle supériorité dans leurs moyens d'action. C'est aux Anglais que revient le mérite d'avoir réussi à contrecarrer efficacement l'activité des services de contre-espionnage allemands et à dominer l'adversaire.

Services belges et français s'effacent de plus en plus devant les remarquables initiatives des S. R. anglais. L'état-major britannique a envoyé en Hollande des hommes à la hauteur des difficiles tâches à entreprendre. L'un d'eux, le capitaine Landau, devait se signaler par des réalisations qui le classent parmi les meilleurs stratèges de la guerre secrète.

Il créa de nombreuses voies de transmission et de passage qui fonctionnèrent régulièrement, entretenant ainsi la vie et l'activité des groupements patriotiques répartis sur toute l'étendue des territoires occupés.

Ces groupements deviennent de plus en plus puis-

sants et finissent par défier l'armée de policiers au service des « *Polizeistellen* » et des « *Geheimpolizei* ». L'un d'eux, dénommé « *La Dame Blanche* », passe avec raison pour un modèle d'organisation. Créé au lendemain de la mort de Dieudonné Lambrecht par MM. Walthère Dewé, Herman Chauvin et le Père Des Onays, il comptait mille quatre-vingt quatre agents stylés, assermentés et prêts à tous les coups durs.

Son activité fit merveille. Protégé par un service de contre-espionnage, il resta jusqu'à la fin des hostilités hors des atteintes des « *Polizeistellen* » et mena victorieusement la lutte contre elles. Ses innombrables postes éparpillés sur tout le territoire occupé contrôlaient régulièrement les allées et venues des divisions allemandes derrière le front, éventant les desseins du Grand Etat-Major ennemi.

De 1914 à 1918, environ deux cent cinquante services d'observation ont été créés en Belgique et dans le nord de la France. La plupart ont eu la vie dure du fait que les Allemands ont mis tout en œuvre pour contrecarrer leur fonctionnement. D'autre part, deux cent cinquante de leurs agents ont été exécutés et plusieurs centaines arrêtés et condamnés aux travaux forcés.

Quant aux résultats obtenus, ils sont à la mesure de ces grands sacrifices : pendant toute la durée des hostilités, les Alliés ont pu surveiller les mouvements des masses allemandes et ont ainsi prévu la plupart de leurs attaques. Après l'échec de l'attaque déclenchée sur le front de Reims en juillet 1918, M. von Wryberg déclara au Reichstag : « Le succès de ces entreprises réside dans le secret des opérations ; or, il est un fait certain, c'est que l'ennemi a eu connaissance de nos projets. » On ne pouvait souligner avec plus de netteté la valeur des services rendus par la mystérieuse armée de volontaires belges qui de 1914 à 1918 lutta dans l'ombre contre les oppresseurs du pays.

A plusieurs reprises, le Maréchal Douglas Haig tint à rendre hommage à ces obscurs collaborateurs qui avaient, eux aussi, efficacement contribué à la victoire finale. Le 21 juillet 1918, les états-majors alliés écrivent aux chefs de la Dame Blanche : « Les renseignements obtenus par votre service valent des milliers de vies aux armées alliées. »

S'ils excellèrent à bien servir leur pays, les soldats de la guerre secrète surent également édifier l'ennemi par leur tenue devant la mort. Après avoir rivalisé de cran et d'audace sur les champs de bataille sans gloire ils firent face aux pelotons d'exécution allemands avec un calme impressionnant. Rien de plus émouvant que les dernières lettres qu'ils ont adressées à leur famille avant de mourir. On y sent palpiter des âmes toutes vibrantes de foi et d'idéal. Voici quelques-uns de ces « *ultima verba* » :

« Si je devais recommencer ma vie, je la risquerais encore pour le bien de notre cher pays... » (Germain Bury).

« Vive la Belgique et qu'elle reste libre ! Vive la France ! Adieu, je vais me préparer à mourir. » (Jules Deschutter).

« Celui qui t'apportera cette lettre te dira comment ton Constant est mort ; c'est le courage que j'ai, que je veux que tu aies... » (Constant Herck).

« Je meurs en brave et en chrétien. Adieu. (Jean Legrand).

« Pendant mon service, j'ai toujours servi la Patrie de mon mieux... Vive la Belgique ! (Oscar Sacré).

« Ne craignez rien, je saurai marcher en brave et faire mon devoir de Belge. » (Léon François).

« Courage à tous et priez pour moi. Je meurs pour la Patrie comme tant d'autres. » (Auguste Beguin).

« Je meurs en honneur et pour la Patrie. » (Félix Van den Snoeck).

« J'ai fait mon devoir pour Dieu, le Roi et la Pa-

trie. Adieu ! (Henri Defêchereux).

« Pensez tous que ma mort est une belle mort. »
(Dieudonné Lambrecht).

« Je meurs, mais c'est pour Dieu et la Patrie. »
(Augustin Smeesters).

« Puisse mon sacrifice, le sacrifice entier de ma vie et de mes plus chères affections être utile au salut de la Patrie. Dites à tous que si je perds la vie, je conserve l'honneur sauf. Il est doux de partir victime du devoir et de l'honneur. Pour Dieu, le Roi, la Patrie. » (Amédée Gilkinet).

« Adieu, Maman, vive le Roi et les Alliés ! »
(Jacques Wauthy).

« J'ai trois fils au front, ma femme en prison et je sacrifie encore ma vie pour la Belgique... J'ai tout de même bien donné ma part, n'est-ce pas ? et je puis mourir tranquille. » (André Grégoire).

« Je suis bien courageux et je ne crains pas de mourir. La seule chose qui m'attriste, c'est de vous quitter. »
(Henri Wathelet).

« Je vais mourir pour la Patrie ; j'espère que l'on ne vous abandonnera pas. » (Jacques Lelarge).

« C'est en somme une belle mort, surtout pour un patriote comme moi. Je me dis que ce n'est qu'un mauvais moment à passer et j'espère, sans bravade, le passer en soldat, sans qu'il soit nécessaire de me bander les yeux en criant : « Vive le Roi ! Vive la Belgique ! »
(Jean Lejeune).

« Je meurs en brave pour Dieu, le Roi et la Patrie avec la satisfaction d'avoir rempli mon devoir de patriote et de parfait chrétien. » (Liévin Van Hoffelen).

« Je meurs heureux pour la Patrie... Priez pour mon âme et souvenez-vous de ma fidélité à Dieu, au Roi, à la Patrie. » (Alfred Algoet).

« Notre âme à Dieu, notre sang à la Patrie. » (Les frères Charles et Edmond Verschraegen).

« Je suis heureux de pouvoir mourir en brave comme

d'autres de mes compatriotes. *Vive le Roi Albert ! Vive la Belgique !* » (Arthur Dubois).

« *Priez pour votre père qui meurt pour Dieu, pour son Pays et pour sa famille.* » (Théophile Maes).

« *Votre mari et père meurt avec courage pour la Patrie.* (Camille Van Buynder).

« *Marchez la tête haute, votre fils s'est dévoué pour sa Patrie. Vive la Petite Belgique !* » (Léon Trulin).

« *Aussi héroïquement que j'ai défendu ma patrie, aussi héroïquement je mourrai pour elle.* » (Alfred D'Hondt).

« *Ma joie est grande de pouvoir mourir en martyr. A tous un dernier adieu jusqu'au ciel.* (Henri Kusters).

« *Comme Notre-Seigneur est mort pour tous, je meurs pour Dieu et la Patrie, je suis prêt à entrer dans la vie éternelle.* (Jacques Tasset).

« *Je fais le sacrifice de ma vie avec une abnégation que j'essaie de rendre égale à celle que tu as mise, comme tous tes compagnons d'armes, en t'offrant à la Patrie.* » (Auguste Javaux).

« *J'ai accepté ma condamnation en chrétien et en Belge, sachant mourir pour mon Dieu, ma patrie et mon roi. Vive la Belgique !* » (Constant Grandprez).

« *Je meurs avec courage pour une cause juste. C'est comme si j'allais à une fête.* » (Gustave Mus).

« *Comme prêtre, j'aime profondément ma patrie, bien que je sois avant tout un ministre de paix. Comme citoyen, je l'aime davantage encore. Et j'en suis fier. Je ne regrette qu'une chose, c'est de n'avoir pu la servir plus efficacement.* » (Abbé Declercq).

« *Je saurai mourir bravement et chrétiennement avec la conscience d'avoir fait mon devoir sous tous les rapports.* » (Célestin Wauters).

« *Pleins de confiance en Dieu, nous allons à la mort fièrement et courageusement.* » (Jérôme Dobbelaere).

« *Ne me plaignez pas. Je mourrai courageusement*

pour ma patrie. » (Honoré David).

« Mon dernier cri sera : « *Vivent la Belgique et la France !* » (Alphonse Bernardt).

« Je meurs sans crainte, sans défaillance, confiant en Dieu et en sa divine miséricorde. Mes bien chers enfants, souvenez-vous que je suis mort pour la patrie. » (Orphal Simon).

« J'ai fait mon devoir, je tombe en vrai soldat : c'est pour moi le champ d'honneur. « *Vive la Belgique quand même !* » (Louis Neyts).

* * *

Les documents que contient ce volume émanent de trois volontaires de la guerre secrète : Joseph Braet, Désiré Dufrasne et Emile Stévigny, tous trois mariés et pères de famille. Ecrits à la dérobée pendant les courts instants où la surveillance des geôliers se relâchait, exposés au risque de tomber entre les mains de la police allemande, ils ne nous livrent sans doute pas tous les secrets du destin tragique de leurs auteurs, mais tels quels, ils baignent dans une lumière qui exclut l'utilité d'une interprétation ou d'un commentaire : la lumière de trois grandes âmes purifiées par la souffrance et resplendissantes d'abnégation.

Dans toute la littérature de guerre, il n'en est pas de plus émouvant.

L. LOMBARD.

I

JOURNAL DE PRISON
DE
JOSEPH BRAET

Avocat du barreau de Gand.

Fusillé à Gand le 11 août 1916.

Le 5 avril, j'avais donné un pas de conduite à Julia jusqu'à Eecke. Je devais aller la rejoindre à Gand le 7 chez Maman qui nous attendait à dîner. Après un joyeux repas au Casino, nous nous séparâmes, et — tandis que Julia continuait sa route sur Gand — je retournai à Audenaerde.

La route me parut extraordinairement longue et monotone. Le matin, on causait de nos enfants, de l'avenir qui semblait nous sourire. Les 16 kilomètres avaient été franchis sans fatigue, presque sans nous en apercevoir. Mais au retour, de tristes pensées envahirent mon âme...

Contrairement à mes habitudes, je m'endormais difficilement.

Le lendemain, il pouvait être 1,15 heure, quand je rentrai du tribunal. A peine avais-je mis la clef dans la serrure que ma servante Angèle vint à ma rencontre dans le corridor, pour me dire que deux messieurs m'attendaient depuis deux heures au bureau. Et comme elle les avait priés de venir me trouver au palais, contrairement aux habitudes des clients dont la patience en général est très limitée, ils avaient préféré m'attendre.

Il ne me fallait pas davantage pour me faire comprendre que mes clients n'étaient autres que des agents de la police allemande.

D'ailleurs, durant ce court entretien avec Angèle, la porte du bureau s'était ouverte et les deux Messieurs me prièrent de monter près d'eux.

Je ne m'étais pas trompé : c'étaient deux Allemands. Je parvins à surmonter l'émotion qui s'était emparée de moi et j'assistai impassible à la perquisition domiciliaire qui commença aussitôt.

On passa au salon, puis à mon cabinet de travail, où l'on découvrit une brochure : « Réponse aux évêques allemands. »

— Qu'est-ce que cela ? me demanda le plus jeune des policiers.

— Vous le voyez, répondis-je.

— Où vous êtes-vous procuré cette brochure ?

— Un ami me l'a passée.

— Comment s'appelle-t-il ?

— Ah non ! Monsieur, vous êtes bien naïf si vous croyez que je vais trahir mes amis.

Et tandis qu'il empochait la brochure, l'autre policier, toujours muet, fouillait consciencieusement et retirait un à un les petits morceaux de papier chiffonnés qu'il trouvait dans le panier placé à côté de mon bureau.

Je suivais attentivement ses mouvements, et un frisson parcourait tout mon corps. Je savais que j'avais jeté quelques billets « le petit mot du soldat » après les avoir déchirés toutefois, n'ayant pu trouver les destinataires.

Heureusement il ne s'aperçut de rien.

Après avoir visité les chambres à coucher, le grenier, on descendit à la salle à manger. Grâce à Dieu, ma femme avait emporté les clefs du buffet. Je tremble encore en songeant à tout ce qu'on aurait trouvé. Mais ils n'insistèrent pas, ce dont je me réjouis.

La perquisition terminée, ils m'avertirent qu'ils avaient reçu l'ordre de m'emmener à Courtrai. J'eus beau protester, rien n'y fit. Il fallait obéir.

Il était deux heures. J'eus la permission de prendre d'abord mon dîner. Dois-je vous dire que je n'y fis pas grand honneur ?

Je songeais à mes petites filles qui n'allaient pas me trouver à la maison au retour de l'école ; je songeais à Julia qui allait m'attendre vainement à Gand chez maman. La perspective de mon transfert à Courtrai ne me souriait guère. Je m'éloignais de ma famille. J'allais être complètement séparé de tous ceux qui m'étaient si chers. Enfin, vers 3 heures, je dus partir. J'avertis Angèle tout en lui faisant quelques recommandations au sujet des enfants. Elle faillit tomber en syncope à la nouvelle de mon arrestation.

En gare, je croisai le bourgmestre Raepsaet qui descendait du train de Bruxelles dans lequel on me fit prendre place. Me voilà en route pour Courtrai. Assis dans le coin du compartiment de 2^{me} classe, les policiers en face de moi, surveillant mes moindres mouvements, je ne vous cache pas que j'étais loin d'être à l'aise.

Qu'est-ce qui avait pu provoquer mon arrestation ? Qui donc avait pu me dénoncer ? Peut-être s'agissait-il simplement d'un interrogatoire qu'on allait me faire subir comme à mon confrère Van Wetter ? On me relâcherait dans la suite. Mais Van Wetter avait été conduit à Gand, tandis que moi on m'amenait à Courtrai. Non, mon cas devait être plus grave, car Van Wetter avait pu se rendre librement à Gand, tandis que moi j'étais bel et bien arrêté. L'un des policiers

n'avait-il pas exhibé à la gare un billet qui amena sur la bouche de la sentinelle cette parole : « Oh ! Rechtsanwalt Braet ! » Je ne pouvais plus me faire d'illusions : j'étais pincé ni plus ni moins.

Ne venais-je pas du reste d'apprendre coup sur coup l'arrestation du vicaire Declercq, celle d'Algoet et tutti quanti, de Courtrai. Dans quel piège étions-nous tombés ?

En cours de route, je prépare naturellement ma défense. J'avais mes réponses prêtes à toutes les questions qu'à mon avis on allait nécessairement me poser.

Je me voyais assis devant mes juges du tribunal (si je puis appeler ainsi ces agents de la police secrète qui n'ont pas toujours toute l'instruction qu'on en attend) répondant sans broncher à leurs questions, déjouant toutes leurs ruses, les convainquant de mon innocence et de leur erreur.

Puis, tout à coup, il me semble que l'interrogatoire devint plus serré, vraiment il y avait des questions que je n'avais pas prévues.

Je résolus en fin de compte de me tenir sur mes gardes et de nier toute participation à cette organisation d'espionnage. Je pouvais compter sur la discrétion de mes amis. Eux aussi pouvaient compter sur la mienne. J'aurais nié l'évidence même. Il fallait ga-

gner du temps. Un signe, un rien peut-être, plus tard, pouvait m'indiquer la voie à suivre. Et puis pourquoi voir tout en noir ? La partie qui allait s'engager n'était pas perdue d'avance. Courage donc ! Je m'accrochai à cette idée et je tâchai de me persuader que peut-être après un interrogatoire des plus serrés, on aurait fini par me relâcher faute de preuves.

Hélas, cette lueur d'espoir devint de plus en plus faible à mesure que nous approchions de Courtrai, pour s'effacer bientôt complètement après mon entrée au bureau de police.

On ne daigna même pas me regarder, personne ne m'adressa la parole, et je fus abandonné à mes réflexions dans un coin d'une chambre sommairement meublée, où se tenait une sentinelle allemande et où, derrière une large table du côté de la fenêtre donnant sur la cour, une dactylographe tapotait sur une machine à écrire.

Dans une chambre attenante donnant sur la rue, j'entendis qu'on téléphonait et je pouvais saisir à la volée quelques bribes de leur conversation. Le mot « Rechtsanwalt » y revenait fréquemment, je compris qu'on devait me maintenir en état d'arrestation.

Après 3/4 d'heure d'attente, je m'adressai à la jeune fille qui me paraissait avoir écouté attentivement la conversation téléphonique,

à en juger par les regards qu'elle jetait sur moi chaque fois que le mot avocat, revenait à la bouche du chef de la police secrète, et je lui demandai le motif de mon arrestation.

La réponse fut brève : « Vous devez savoir, monsieur, pourquoi vous êtes arrêté, vous saurez demain ce qu'on fera de vous. » Je n'insistai pas.

Finalement, vers 5 heures, on me pria de déposer tout ce que j'avais sur moi. On me laissa un mouchoir et mon chapelet. Je fus alors conduit par la sentinelle à la prison de Courtrai, où l'on m'enferma dans la cellule portant le numéro 27.

L'émotion que je ressentis au moment où la porte du cachot se referma sur moi, je ne puis la décrire. Aussi dès que je fus seul, je me mis à pleurer comme un enfant, songeant à ma femme et à mes petites filles. Bientôt cependant je me ressaisis et égrenant religieusement le chapelet qu'heureusement on m'avait laissé, je me mis à prier avec ferveur, jusqu'au moment où s'ouvrit le guichet de ma cellule, par où un soldat allemand vint me passer une aiguière, grasse et malpropre, toute remplie de pommes de terre.

Je ne songeais pas à manger, et bientôt l'obscurité survenant, je me jetai tout habillé sur le lit. Si encore j'avais eu le bonheur, avant d'être arraché à mon foyer, de pouvoir embrasser mes braves petites filles, si Julia

avait été à la maison pour me consoler... Mais hélas, les enfants étaient à l'école et Julia m'attendait chez ma mère à Gand, et personne ne savait où l'on m'avait conduit.

Quelle nuit terrible! Par quelles angoisses j'ai passé! Aussi n'est-ce qu'au matin que je parvins à m'endormir, rêvant au danger de servir sa patrie, et me disant que j'avais fait mon devoir. Cela me consola et je songeai à la devise de ma brave sœur religieuse : « Le devoir avant tout. » J'avais fait le mien, je n'eus plus de crainte.

En me conduisant la veille à la prison, la sentinelle m'avait annoncé que le lendemain matin je serais conduit à Gand. J'attendais donc avec impatience le moment où l'on allait m'extraire de ma cellule.

Le temps me parut excessivement long. Je ne pouvais d'ailleurs me rendre compte de l'heure, étant privé de ma montre, quand enfin la clef grinça dans la serrure. On venait m'avertir que je serais transféré à Gand. Je fus immédiatement conduit à la gare et je quittai Courtrai à 2 heures sans le moindre regret.

Arrivé à Gand, j'espérais être immédiatement interrogé au bureau de la police secrète. Il n'en fut rien.

Mon garde avait mission de me conduire à la prison de la Nouvelle Promenade. Nous

y arrivâmes bientôt, non sans avoir fait un léger détour par le Patyntje.

A ce moment, l'idée me vint de prendre la fuite, mais je la rejetai bien vite, en songeant à toutes les difficultés que j'aurais pu créer à ma famille. Arrivé à la Nouvelle Promenade, escorté de près, je fus conduit à la cellule 78. La lourde porte se referma sur moi et je me trouvai seul dans mon étroit réduit. J'en passai immédiatement l'inspection.

De solides portes ferment les cellules. Au milieu de cette porte se trouve un guichet qui s'ouvre vers l'extérieur. A l'heure de la distribution des vivres, le détenu y pose sa gamelle. Au-dessus du guichet, la porte est percée d'un judas par lequel le surveillant peut examiner ce que font les détenus. Les murs sont blanchis à la chaux. En face de la porte, une fenêtre rapprochée du plafond contient un vasistas qu'on peut ouvrir ou fermer à l'aide d'une tringlette de fer. Une chaise branlante, un lit boiteux, deux petites armoires dans chacun des coins du côté de la porte, une gamelle et un cruchon en étain, une cruche en zinc, un seau recouvert d'un couvercle, le tout en fer, voilà le mobilier.

Une inspection minutieuse me fit découvrir sur les murs des inscriptions et des noms, voire même des essais de poésie très peu sympathiques à nos maîtres actuels.

Au fur et à mesure que j'examinais les murs de plus près, des inscriptions apparaissaient partout sous mes regards. Il y en avait de rageuses, d'ironiques, de plaintives; celles-ci en majorité. A droite, je pus lire : « 'k Ben hier al twintig dagen en 'k weet nog van niets. » Sur le mur de gauche, « al veertig dagen nog altijd niets ». Puis, sous la fenêtre, « Drie en zestig dagen, 'k weet nu maar te veel. » Tout cela était écrit de la même main. Je continuai mes recherches et je découvris inscrit sur le fond de la gamelle : « Alfons Matthys, timmerman, Thielt, op 30 Februari onrechtvaardig ter dood veroordeeld als spion. Hij was 27 jaren oud en maar sedert 2 jaren getrouwd. Wees zijne ziel indachtig. »

Il ne m'en fallait pas davantage pour me replonger dans mes lugubres idées. Je me figurais voir inscrites sur la porte de ma cellule ces paroles de Dante : « Voi chi intrate, lasciate ogni speranza ». Tout espoir m'abandonnait en effet. Je me vis trahi par mes compagnons, les preuves accablantes s'amoncelaient contre moi, j'entendis prononcer la sentence de mort, et toute la nuit je pleurai, faisant mes adieux à Julia et aux enfants. Je me reprochai mon patriotisme imprudent, alors que je me devais encore tant aux miens, j'allais être fusillé. Qu'allait-il adve-

nir de ma famille, ainsi abandonnée après ma mort?

Je ne songeai pas, à ce moment, au dévouement de mes frères dont ils devaient me donner tant de preuves dans la suite. Je la voyais délaissée de tout le monde seule à Audenaerde sans aucune aide.

Epuisé par ce combat qui se livrait en moi, je finis par m'assoupir. Mais, vers 4 heures, je fus réveillé en sursaut par des coups de fusil. Peut-être un malheureux qu'on fusillait. Et je me vis debout moi aussi, les yeux bandés, devant le peloton d'exécution. J'entendis un commandement bref, un râle de mes compagnons. Puis je vis ma famille plongée dans le deuil, j'assistai au désespoir de ma femme, aux pleurs de mes enfants.

Tandis que j'étais livré à ces tristes réflexions, un surveillant vint m'annoncer que c'était l'heure de la promenade, c'est du moins ce que je compris par le cri : « Wandelen », qu'il fit entendre en ouvrant la porte de la cellule. Je suivis les autres prévenus et bientôt je me trouvai au préau.

J'essayai de chasser les émotions qui m'oppressaient. Hélas, je n'y parvins pas. Cette prétendue promenade consiste à tourner autour d'un parc d'environ 8 mètres. L'enclos peut avoir 2,50 m. de large sur 12 de long et c'est entre deux faces réunies par une grille qu'on tourne durant une demi-heure

dans ce manège. Je devais avoir l'air d'un ours en cage. Un dompteur nous surveille de loin, car il est défendu de communiquer avec le voisin sous peine de le voir accourir, jetant des rugissements rauques et faisant force gestes menaçants vers le pauvre détenu qui ne comprend rien à tous ces cris.

Comme ornementation de ce parc en forme de tombe, des chrysanthèmes, des giroflées, des désespoirs de peintre. Tout cela vous rappelle les cimetières les jours de Toussaint. C'est triste, c'est sombre, silencieux. A peine si on entend dans l'enclos voisin un pas écrasant les cendres du sentier. Et sur les hauts toits de ce vaste bâtiment qui vous encercle dans ses hauts murs, des corbeaux, beaucoup de corbeaux attendent l'occasion propice de saisir une miette de pain. Décor peu propice à égayer une âme désolée et abattue. Ajoutez la rage de se voir privé de cette liberté qu'un Belge estime tant et vous comprendrez que je fus de plus en plus énervé. Je m'abandonnai à un désespoir que je ne parvins pas à surmonter. Les larmes vinrent souvent à mes paupières.

Au retour de la promenade, sur l'escalier conduisant à notre étage, j'étais précédé d'un jeune homme dont je me rappelais très bien les traits. Il devait être des environs d'Audenaerde. Il me reconnut lui aussi et je le vis entrer en même temps qu'un autre dé-

tenu dans la cellule voisine de la mienne et portant le numéro 73.

Des coups répétés frappés sur le mur de séparation de la cellule 73 attirèrent bientôt mon attention. J'écoutai et entendis m'appeler par mon nom.

Montant sur les tuyaux servant au chauffage de la cellule et placé sous la fenêtre, je pus répondre à cet appel et parvins non sans peine à me faire comprendre.

J'appris que mon voisin était de Munckzwalm et que dans 2 jours il pouvait rentrer chez lui.

Je n'eus garde de laisser passer une si belle occasion et je le suppliai de bien vouloir aller avertir ma femme qui me cherchait sans doute en vain. Il me promit de se rendre à Audenaerde et je fus tout heureux à l'idée qu'enfin j'aurais eu des nouvelles de ma famille.

Combien de fois durant cette journée n'ai-je pas appelé le jeune homme à la fenêtre? J'avais tant à dire à Julia et aux fillettes, tant de recommandations à leur faire, que mon voisin fut forcé de prendre des notes de peur d'oublier tout ce que je lui disais.

J'avais beau chercher, je ne parvenais pas à me rappeler le nom de ce garçon que la Providence me donnait comme voisin, ni l'endroit où je l'avais rencontré. Où donc l'avais-je vu? Ce n'est qu'après son départ

que l'idée me vint que c'était un Van Dorp de Munckzwalm, c'était ce même jeune homme que deux ou trois semaines auparavant j'avais mis à la porte de la maison.

N'allait-il pas se venger de ce mouvement trop brusque que j'eus alors ? Allait-il se rendre chez Julia pour l'avertir de ma présence ici ?

Enfin, le 13 avril, mon voisin me procura de quoi écrire. Un tout petit bout de crayon, une feuille de papier à lettre et une enveloppe. J'aurais payé tout cela à prix d'or. Je rayonnais de joie et fièrement je me mis à écrire une longue lettre à Julia pour la tranquilliser. Je souffrais cruellement de cette séparation, est-il besoin de le dire ? et je ne cache pas que je versai des larmes bien amères en songeant à mon petit ménage, où j'étais si heureux, entouré de l'amour de Julia et de l'affection de mes deux bonnes petites filles. Allais-je donc à jamais être privé de leur affection ? Mon Dieu, dites-moi que cela n'est pas possible, que vous me sauverez, que vous aurez pitié de moi. Oh que ces journées d'attente furent longues et tristes !

Enfin, grâce à Dieu, le 15 avril, je reçus une avalanche de paquets de Julia et d'Edmond, contenant du linge, du chocolat, des cigares et autres douceurs, et, vers une heure, je mangeai avec une réelle satisfaction les

bons petits plats, venant du traiteur Van de Veegaete, qui me firent vite oublier l'exécrationnelle liquide que j'avais avalé à midi et qu'on ose baptiser du nom de soupe. Après mon repas, je m'empressai de parfumer ma cellule de l'arôme d'un bon Havane qu'Edmond avait eu la gentillesse de me faire parvenir. Je retrouvai mon courage, je ne me sentais plus seul, isolé, abandonné. Toute ma famille me venait en aide. Je remerciai le Ciel d'avoir exaucé mes prières.

LES PREMIERS INTERROGATOIRES

Le 15 avril devait être fécond en surprises. Vers le soir, je dus descendre au bureau où m'attendait un jeune Allemand qui aussitôt commença l'interrogatoire. Je dus faire des efforts pour surmonter mon émotion et pour ne pas trahir l'angoisse qui m'étreignait.

Après avoir décliné mes noms et qualité, il me demanda où j'avais fait mes études.

— Vous avez sans doute eu pour professeur l'abbé Declercq ?

— Je n'ai eu comme professeur que les Pères Jésuites.

— Vous ne connaissez pas le vicaire Declercq ?

— Non.

— Lui cependant vous connaît, vous êtes allé chez lui bien souvent.



— Il doit y avoir erreur, monsieur, répliquai-je. Ceci fut dit d'un ton si calme et si martial que mon interlocuteur hésita.

Après réflexion, il sortit du cabinet, me laissant seul. Il y revint après une courte absence.

— Monsieur, me dit-il, le vicaire Declercq vous a vu par le judas — et du doigt il me montrait la porte — et il vous a très bien reconnu.

— Monsieur Declercq se trompe, évidemment, je ne suis jamais allé chez lui.

— Vous êtes un menteur, monsieur. Sur ces mots, je fus reconduit en cellule.

Et seul, je me mis à réfléchir. Ce n'était pas le vicaire qui m'avait dénoncé, non cela n'était pas possible. C'était un piège sans doute dans lequel on voulait me faire tomber pour me faire parler et dénoncer à mon tour tous mes complices. J'étais bien décidé à tenir tête à l'orage. Je nierai tout et je me mis à organiser mon plan de défense.

Le lendemain, je fus de nouveau mandé au cabinet d'instruction. En y entrant, je vis à mon grand émoi la femme de Courtrai qui m'apportait les rapports d'espionnage, et son mari. Tous deux pleuraient. L'Allemand continuait à interroger la femme tout en faisant semblant de ne pas s'apercevoir de ma présence.

— Donc, madame, vous disiez que vous

apportiez le rapport d'espionnage à Aude-naerde chez l'avocat Braet.

— Oui, monsieur...

— Qui lui alors le faisait suivre à Gand, n'est-ce pas ?

— Oui, monsieur.

Je lançai un regard foudroyant à la femme qui se mit à pleurer de plus belle. Son interrogatoire était fini, je restai seul avec l'Allemand.

— Vous voyez, n'est-ce pas, qu'il est inutile de nier plus longtemps. Avouez le tout.

Je ne bronchai pas.

— Voulez-vous, reprit-il, que je vous lise la déclaration de la femme Wante ? J'acquiesçai naturellement. J'aurais peut-être ainsi appris quelque chose d'intéressant.

— Cinq ou six fois, a-t-elle déclaré, elle vous a apporté des rapports, est-ce exact ? Je ne répondis pas. — D'ailleurs, continua-t-il, cette déclaration est conforme à celle du vicairé, qui parle de quatre ou cinq rapports. A quoi bon nier plus longtemps ? J'avouai.

— Et, poursuivit-il, ne croyez pas que vos compagnons vous aient dénoncé. Voici ce qui est arrivé à..... Vous connaissez....., n'est-ce pas ? et il me montra en même temps sa carte d'identité. Je feignis de ne pas le connaître. Grâce à lui, continua-t-il, nous avons pu arrêter toute la bande. Il y en a 18, parmi lesquels plusieurs ne m'étaient pas inconnus.

C'est la plus grave affaire d'espionnage dont nous ayons eu à nous occuper jusqu'ici, poursuivait-il. Et ce disant, un éclair de satisfaction brilla dans ses yeux. Nous savions que Algoet devait se rendre à Bruxelles où deux courriers de Hollande devaient venir le chercher pour le conduire à Flessingue. Il était convenu que, pour se faire connaître, l'un des courriers aurait tenu en main la carte postale qui fixait le lieu du rendez-vous.

Au jour et heure fixés, le 7, Algoet, reconnaît les envoyés de Flessingue au signe convenu. On fait vite connaissance et tous trois attablés devant un bon demi, s'entretiennent confidentiellement de la question d'espionnage. On félicite le 7, on lui dit que son chef est impatient de le revoir pour le récompenser de ses bons offices. Il est émerveillé de la façon dont il a conduit jusqu'à présent ce service. Et Algoet flatté, sans la moindre défiance, leur explique tout le système, vantant la conduite de tous ses collaborateurs, la hardiesse des uns, la prudence des autres, le dévouement de tous. Le malheureux était tombé dans le piège ; il dénonçait tous ses amis, sans le savoir, à ses plus grands ennemis. Car nos deux courriers parlant très correctement le flamand n'étaient autres que des agents de la police secrète allemande. Le soir, ils prennent un bon souper ensemble, et, au moment de se quitter on décide de

partir le lendemain à 3 heures pour la Hollande, après avoir fixé l'endroit où l'on devait se retrouver. Et Algoet tout joyeux retourna à son hôtel. Le lendemain, au lieu d'être conduit à la frontière, Algoet prenait le chemin de la prison. Les autres arrestations devaient bientôt suivre.

J'en savais plus qu'assez maintenant et j'allais retourner piteusement en cellule, quand l'Allemand m'arrêtant près de la porte de son cabinet me dit : « Oh, encore une question. Le 7 a parlé en termes très élogieux de votre belle conduite, il a insisté vivement sur les grands services que l'Avocat d'Audenaerde avait rendus à sa patrie. Quels étaient ces grands services ? » — « J'ignore absolument ce à quoi Algoet a pu faire allusion. Je n'ai fait que transporter le courrier, à moins qu'il n'ait voulu parler des services que j'ai rendus au début de la guerre à mes concitoyens », lui répondis-je. Mon Allemand ne parut pas accepter cette explication. Il secoua la tête d'un air très peu convaincu et me congédia.

Seul dans ma cellule, je me plongeai dans mes réflexions, j'examinai ma situation bien en face. Elle me parut grave. Il n'y avait plus à douter, c'était, si tout allait bien, au minimum un emprisonnement réduit à la durée de la guerre. Mais c'était probablement la mort par les armes.

Et quand je me mis à songer que j'allais devoir abandonner ma bonne Julia et mes deux braves petites, que j'allais être privé à jamais de leurs caresses, et devoir quitter en pleine vie tout ce qui faisait ma joie et mon bonheur sur terre, mon cœur saigna abondamment. Et quel coup terrible pour ma vieille bonne mère ?

Cette nouvelle pouvait lui être fatale. Oh, que j'ai souffert martyr durant cette longue période d'incertitude et d'isolement ! Qu'allaient devenir ma femme et mes enfants, moi fusillé ? Je savais bien que je pouvais compter sur le dévouement de ma famille ; mais ce dévouement, aussi sublime fût-il, ne pouvait rendre à Julia l'époux perdu ni aux enfants leur père fusillé, dont elles avaient encore tant besoin.

Comme dans ces moments j'implorais le Bon Dieu de venir à mon secours ! Je le suppliai d'accepter mes souffrances en expiation de mes péchés. « Je vous offre, Seigneur, ma vie, mais ayez pitié de ma petite famille, et daignez la protéger. »

Et uniformément tristes et moroses, les jours se succédaient, sans que j'eusse le moindre espoir de revoir ma famille.

Personne ne peut comprendre ce que le pauvre prisonnier endura durant cette période. Depuis mon interrogatoire, je n'entendais plus parler de rien. J'étais comme oublié

dans cette grande maison peu hospitalière où l'on vous commande par monosyllabes. Les seules paroles qui me furent adressées furent : « Wandelen, wasser, schuren, etc. » N'eussent été les petits cadeaux que me faisaient parvenir ma famille et mes amis, j'eusse pu croire qu'aucun lien ne me rattachait plus sur terre. La correspondance était rare, nerveuse, on avait tant de choses à s'écrire, mais la crainte de voir interpréter faussement vos idées par un censeur sévère, arrêtait toute expansion. Il est certain d'ailleurs que beaucoup de lettres furent interceptées, c'est ce que je pus constater dans la suite.

D'après mes calculs, il devait y avoir ici 150 à 200 prisonniers civils. Il y en avait de tous les rangs, de tous les âges. Vers la fin du mois d'avril je ne comptai pas moins de quatre vicaires parmi les pensionnaires. Il y avait en outre des commerçants, de gros bourgeois, des ouvriers, des paysans venus de tous les coins du pays, des vieillards qui pouvaient à peine se traîner, j'ai vu même un aveugle qu'on devait conduire aux préaux, enfin de jeunes gamins, des collégiens qui pouvaient avoir tout au plus de 12 à 13 ans et quelques dames. Les uns ne restaient que 2 ou 3 jours, d'autres passaient ici des mois.

Je reconnus aussi un de mes anciens voi-

sins de Gand, Jules Eggermont, et un ancien condisciple du collège, Georges Neyts. Comme voisin de cellule, j'avais au numéro 71 un employé qui connaissait très bien mon frère Maurice. Grâce à lui, je pus me procurer de temps en temps des livres de lecture, ce qui rompait agréablement la monotonie de mon séjour ici.

Au numéro 73, un habitant d'Exaerde, un gentil garçon qui comptait pouvoir rentrer bientôt en famille. Pauvre garçon! Le jour où sa peine expirait, on vint lui annoncer qu'il serait conduit en Allemagne. La Kommandantur en avait ainsi décidé. Autant je l'enviais quand il m'annonça sa libération, autant maintenant je le plaignais.

Comme il doit être pénible de voir ainsi s'envoler le bonheur qu'on était si près de saisir !

Sa femme est venue le voir tout à l'heure. Les adieux ont été bien pénibles. Il me dit que quelque chose de grave doit s'être passé à Gand. Toute une famille bien connue a été arrêtée, plusieurs dames avaient été amenées ici. Qui cela pouvait-il bien être ?

Je dus, le soir même, apprendre le nom des personnes arrêtées, d'une manière assez tragique.

Nous étions au premier mai. Je m'étais couché de très bonne heure, la nuit m'appor-

tant quelque repos, quand soudain on vint me tirer de mon premier sommeil dans lequel j'étais plongé. Je dus m'habiller à la hâte et, précédé de mon surveillant, je dus le suivre par les longs corridors jusqu'au cabinet d'instruction.

Trois messieurs m'y attendaient. Celui qui déjà précédemment m'avait interrogé et deux autres Allemands plus âgés. On me fit prendre place. Qu'allait-il se passer ? « Monsieur Braet, me dit l'aîné des trois en un français très dur, votre cas est grave, très grave. Peut-être pourrez-vous gagner l'indulgence du tribunal en avouant spontanément tout. » Ces paroles débitées sur un ton très solennel me firent tressaillir.

Me regardant bien en face : « Votre femme est arrêtée et est ici, votre vieille mère, tous vos frères et sœurs sont prisonniers. Il dépend de vous de les faire relâcher ce soir même. Pour cela, Monsieur, il faut tout avouer. » Un frisson parcourut tout mon corps, une sueur froide me coula du front. Je me raidis cependant à l'annonce de cette arrestation arbitraire, je criai au scandale. C'était inhumain d'arrêter ainsi des personnes innocentes dans le seul but de faire parler un détenu. Puis je me mis à songer à mes enfants abandonnés, à toute ma famille qui subissait tous ces ennuis à cause de moi et je me mis à sangloter.

Je criai, me démenai comme un diable dans un bénitier, je rageai en voyant le piège affreux qu'on me tendait. Je me serais reconnu capable de plus grands méfaits pour obtenir l'élargissement de ma famille, et je recommençai mon histoire répétant ce que j'avais déclaré lors de mon premier interrogatoire, aggravant même ma première déclaration. Mais à tout bout de champ, je fus interrompu par ces mots : « Ce n'est pas cela, autre chose, autre organisation plus grave. » J'avais beau me creuser la tête, je ne pouvais deviner où ils voulaient en venir.

— Combien de fois avez-vous été dans le gouvernement général ?

Je ne devais pas hésiter. Une première fois je m'étais rendu à Bruxelles voir ma sœur, une autre fois j'avais été à Louvain avec quelques amis d'Audenaerde.

— Etes-vous passé par Aken ? demanda l'un des messieurs et il me montre trois cartes postales sur lesquelles il ne me fut permis de lire que ces trois mots : J. Braet, dé-cédé. — Que signifie cela ? me demandait-il. On ne me voulut faire connaître ni l'expéditeur ni le destinataire. Que voulez-vous que je réponde ? je ne savais pas moi ce que cela voulait dire, je trouvais seulement qu'on s'empressait fort de me faire mourir.

« C'est sans doute, continua-t-il, qu'on annonce aux Jésuites l'arrestation d'un

espion. Puisque vous ne voulez pas répondre ce soir, vous pouvez remonter en cellule, vous aurez toute la nuit pour songer, demain nous vous interrogerons à nouveau. »

Au moment de quitter le cabinet, je demandai la photographie de ma petite famille que j'avais aperçue entre les mains de mon interrogateur. Il me la refusa brutalement sous prétexte que je n'avais pas voulu avouer.

Vous pouvez vous imaginer comme je remontai le cœur gros et quelle nuit je passai. Savoir ma famille si près de moi, ne rien pouvoir faire pour la remettre en liberté, et pas même pouvoir les voir ne fut-ce qu'à travers le judas de la porte.

Cette fois l'épreuve était trop forte. A peine en chambre, je me mis à sangloter, désespéré, me jetant au pied de mon crucifix. Ce n'est pas la première fois que je ressentis l'influence bienfaisante de la prière, car, après quelque temps, je me sentis plus calme et quelque peu soulagé. Il est superflu de dire toutefois que je ne fermai pas l'œil de toute la nuit.

Mon cas était grave..., très grave... J'avais toute la nuit pour songer !

Oh, oui, j'ai songé, je vous l'assure, non pas à cette organisation, dont à toute force on voulait me faire avouer faire partie, mais à mes petites filles seules, abandonnées, in-

quiètes malgré leur jeune âge qui ne peut pas encore comprendre les souffrances de la vie; à ma vieille mère privée de tous les soins que réclame son âge, aux angoisses de Julia, aux ennuis que je causais à tous mes frères et sœurs.

Oh oui, j'ai songé ! Quelle affreuse nuit ! Quelle nuit !

Le lendemain, je subis deux autres interrogatoires sans que je fusse plus avancé. Je ne savais pas ce qu'on me voulait. Toute la journée, je fus attentif au moindre bruit que j'entendais. Bien souvent, sans doute dans mon imagination surexcitée, j'entendis même les sanglots de ma femme, je crus entendre le bruit confus des voix de mes sœurs et je ne pouvais rien, rien pour adoucir leurs souffrances. Enfin, après deux jours de tourments indicibles, j'appris que toute ma famille avait été relâchée. Dieu soit loué ! Les cartes J. Braet, décédé, expédiées aux recteurs des collèges annonçaient tout simplement la mort de mon oncle jésuite Jules Braet.

Les jours qui suivirent les événements s'écoulèrent dans un calme relatif. Je partageais mes heures de captivité entre l'étude et la lecture et je priais beaucoup pour obtenir la grâce de supporter vaillamment mes souffrances.

Le 11 mai, je dus déménager, je fus con-

duit à la cellule n° 79. Elle est bien plus petite, mais nouvellement blanchie à la chaux. Un petit crucifix et le petit groupe de ma famille, qu'enfin, à force de supplications, j'ai pu arracher aux mains de la police secrète, en sont tout l'ornement. Avec quel amour mes yeux se portent de l'un objet sur l'autre !

NOUVELLES DE LA FAMILLE

A partir de ce moment, je reçus régulièrement des nouvelles de maman, chez qui Julia bien souvent allait passer quelques jours. Avec quel plaisir relisais-je ces lettres par lesquelles j'apprenais que ma famille supportait courageusement cette épreuve !

Les jours où je recevais quelques nouvelles de ma famille étaient pour moi de vrais jours de fête. Le moindre petit envoi me comblait de joie. On s'imagine difficilement combien un prisonnier est sensible à ces marques d'affection. En somme, malgré la rude épreuve que le bon Dieu m'envoyait, je ne pouvais pas trop me plaindre. Ma famille me gâtait. Oui, quand je comparais mon existence ici à celle d'autres détenus complètement abandonnés à eux-mêmes, j'aurais eu grand tort de me plaindre. Aussi, grâce aux provisions que je recevais de ma famille, ai-je pu apaiser la faim de plus d'un de mes

codétenus. J'avais vu ramasser par un vieillard, à la cour, une croûte de pain délaissée par un autre prisonnier, et l'avalier, toute souillée qu'elle était, avec gourmandise. J'ai prélevé sur ma ration quelques tartines et un morceau de saucisson que j'ai pu remettre en cachette au petit vieux. C'est les larmes aux yeux qu'il m'a remercié, tant il était heureux. Je voudrais pouvoir l'aider plus souvent. Vers le 15 mai, j'ai dû descendre au cabinet d'instruction. Un jeune Allemand, très correct, très aimable, m'a posé quelques questions concernant la lecture de quelques journaux français ou étrangers. Il me demanda si je ne savais rien concernant une salle de lecture installée chez Talpe, chez qui les habitués venaient à certaines heures faire la lecture des journaux qu'on y amenait clandestinement. La réponse fut naturellement négative, comme bien vous devez le comprendre. Nous causâmes quelques instants très cordialement. Il m'apprit qu'il résidait depuis son enfance en France, mais que la mobilisation l'avait forcé de rejoindre l'armée allemande. Il me congédia bientôt en me disant des paroles très encourageantes.

Enfin, le 25 mai, je fus interrogé par l'auditeur militaire auquel je ne pus que confirmer mes précédentes déclarations.

Et comme en prenant congé de lui, je lui

demandai quand enfin j'aurais pu recevoir la visite de ma famille, il m'annonça que dans deux ou trois semaines, cette faveur me serait octroyée.

Inutile de vous dire que je tressaillis d'allégresse à cette nouvelle.

Cette période d'attente me parut toutefois interminable.

Quand les trois semaines furent écoulées, délai que l'auditeur militaire avait semblé fixer comme devant être le délai maximum, quand je m'attendais à chaque instant à voir s'ouvrir la porte de ma cellule, quand enfin j'allais pouvoir serrer dans mes bras ma chère femme et mes amours de petites filles, hélas, je reçus un jour une lettre de Julia, une autre lettre de maman, brisant tout cet espoir. Il fallait renoncer pour quelque temps encore à cette consolation, l'instruction n'était pas encore terminée.

Ce fut pour moi un coup bien pénible et ce contretemps m'attrista beaucoup.

Malgré que j'aspire tant à revoir ma petite famille, je ne vois pas arriver cette première entrevue sans une certaine appréhension. Je sais bien que je ne pourrais pas retenir mes larmes. Puis ne faudra-t-il pas nécessairement parler d'une séparation plus longue, en supposant que je sois déporté en Allemagne, éternelle peut-être, si je suis condamné à être fusillé ? Que vont dire mes pauvres

enfants ! Somme toute, la vue de Julia et des enfants quoique très émouvante me donnera du courage, ce dont j'ai le plus besoin pour le moment. Car malgré les affections qui m'attachent à ce monde; malgré les vifs regrets que je ressens de quitter tous ceux qui me sont si chers, il faut cependant pouvoir montrer à ses ennemis comment un Belge sait mourir pour sa patrie.

Je crois bien que tous les prisonniers politiques doivent avoir la même coquetterie de vouloir mourir en brave. Le bon Dieu leur pardonnera ce manque d'humanité.

Pourtant je n'ai pas encore fait mes Pâques. J'aurais tant voulu communier aujourd'hui fête de la Pentecôte ! Mais hélas, on ne tolère même pas que nous assistions au Saint Sacrifice de la messe le dimanche. Heureusement ma cellule est très rapprochée de la chapelle, ce qui me permet de suivre assez facilement le prêtre dans son office divin.

Aujourd'hui, 21 juillet, j'ai atteint ma 34^e année, et vous ne pouvez vous imaginer les beaux cadeaux de fête que j'ai reçus. Tout d'abord une gentille petite lettre d'Yvonne terminant par ces vers :

*Pour finir, je souhaite,
Dans mes transports ardents,*

*Que ce beau jour de fête
Revienne encore cent ans.*

Oui, ma chérie, moi aussi je souhaite que ce jour de fête revienne, si pas cent ans, du moins bien souvent, pour me permettre de jouir de ton affection. Hélas, reviendra-t-il seulement ?

Et Minou, de sa grosse écriture encore un peu tremblante, à son tour me fait savoir qu'elle n'oublie pas son cher papa. Enfin Julia m'écrit qu'elle espère bien pouvoir me rendre visite cette semaine. Pouvais-je recevoir de plus beau cadeau de fête ? L'annonce de leur visite, bien proche cette fois, me rendit courage, le jour heureux approchait enfin où j'allais pouvoir embrasser tout mon petit monde. Aussi pour faire vite passer mon temps, je me mis à la lecture. J'avais précisément reçu de maman un livre assez intéressant : « Les épisodes miraculeux de Lourdes », par Henri Lasserre.

J'entends soudain ouvrir sans bruit le guichet de la porte de ma cellule et une main lança au milieu de la pièce un petit papier soigneusement plié.

Aussitôt le guichet se referma tout doucement. Je bondis sur le papier que me parvenait d'une façon si mystérieuse. Mes doigts tremblaient en dépliant le petit papier.

Voici ce que je lus : « Votre frère Mon-

sieur l'Abbé a été ici, et vous fait dire qu'il faut avoir beaucoup de courage et de confiance, vous attendre à une forte peine, mais ne perdez pas courage, la grâce vous sera accordée. On a fait toutes les démarches et tout a bien réussi. Maman va très bien et est résignée, Madame et les enfants également. Nous prions beaucoup pour vous. Courage et confiance. »

Ma famille savait donc que j'allais être condamné à mort, voilà ce que me disait clairement cette missive. Seulement cela ne m'apprenait rien de nouveau. Mais ce que j'ignorais, c'est qu'on avait fait des démarches pour obtenir une grâce et que ces démarches semblaient couronnées de succès.

J'ai lu et relu ce billet, finalement l'espoir d'être grâcié s'ouvrit dans mon esprit. J'y avais déjà tant songé d'ailleurs que j'en étais arrivé à voir s'approcher ce jour sans crainte. J'étais complètement résigné.

J'étais semblable à ces malades allant s'affaiblissant de jour en jour, s'épuisant petit à petit, et qui voient approcher leur fin sans crainte, la conscience tranquille.

Mais qu'une légère amélioration survienne dans leur état, le malade immédiatement s'accroche à cet espoir. Il se voit guéri, abandonnant son lit de souffrances, il est plein de confiance et le malheureux se met bien-

tôt à échafauder de bien fragiles projets d'avenir.

J'étais absolument dans les mêmes dispositions d'esprit.

Mortellement atteint, un pas déjà dans la tombe, ce mot de Léon me ranime; je m'accrochai à cette espérance. Peut-être allais-je vivre !

Et je voyais déjà un terme à mes souffrances, à cette cruelle séparation. Déjà j'étais au milieu de ma famille, tout joyeux, serrant dans mes bras ceux que je pleurais depuis si longtemps. Une nouvelle vie allait commencer pour moi. « Achter lijden komt verblijden » et après la pluie, le beau temps.

Vingt-deux juin ! Jour de confiance, jour de consolation, jour d'espoir !

Le billet, tombé presque providentiellement à mes pieds, n'était-il pas la réponse à la question : que va être le jour d'aujourd'hui ?

Ma famille, en tout cas, semblait mieux renseignée que moi au sujet de la marche du procès. Cet avertissement me fit comprendre que le jour n'était plus éloigné où je devrais comparaître devant le tribunal militaire.

Cependant l'on m'avait formellement promis la visite d'un avocat allemand, chargé de me défendre, les confrères belges étant irrévocablement écartés des questions traitant d'espionnage.

Or, jusqu'à présent, l'illustre maître n'avait pas encore fait son apparition. Je l'attendais tous les jours.

LE PROCES. — LA CONDAMNATION.

Le 27 juin, à 7 heures du matin, le sous-officier vint m'avertir que dans une heure je devais comparaître devant le tribunal militaire.

C'est donc aujourd'hui le grand jour.

Je ne m'attendais pas à cette nouvelle, par exemple. On ne pouvait me surprendre ni plus brusquement ni plus à l'improviste. Impossible de préparer ma défense. Comment tout cela allait-il se passer ?

Quelles charges allait-on relever contre moi ? Car notez bien qu'au cours de l'instruction, aucune confrontation n'avait eu lieu. Qu'avaient déclaré tous les autres détenus ? Sauf quelques déclarations partielles des prévenus Wante et Declercq, dont on m'avait donné lecture j'ignorais absolument ce qui avait été dit par les 15 autres.

Il fallait surtout éviter de nuire à mes compagnons par une déposition imprudente. Je comptais d'ailleurs sur leur discrétion. Tandis que je me livrais à ces réflexions, on vint m'extraire de ma cellule. Il était près de 8 heures. On nous parqua dans le corridor, la tête tournée contre le mur de façon à ne

pouvoir communiquer entre nous. Nous étions dix-huit qui avions l'air d'être mis en pénitence comme du temps où nous étions au collège, surpris par un surveillant, en train de faire des gamineries.

Puis quand nous fûmes au complet, on nous rangea à la file indienne, après nous avoir sévèrement défendu de causer ou de nous retourner.

Et le bon vicaire en tête, en avant, marche !... fredonnait l'air. « Quand les poules s'en vont aux champs. » Allait-on ainsi nous conduire à travers la ville à la Kommandantur ?

Heureusement nous ne dûmes pas quitter la prison. A ce qu'il paraît, on ne se fiait pas beaucoup à nous. On craignait les désertions. Nous fûmes conduits par les longs corridors jusqu'à une assez vaste salle située au premier étage dans la section de l'infirmerie.

Trois rangées de chaises étaient préparées pour nous.

J'occupai derrière le vicaire le coin de la deuxième rangée, et j'avais comme voisin Alfred Algoet.

Le tribunal était composé de 5 officiers qui prirent aussitôt place.

Dans la salle, une dizaine d'officiers de cavalerie, l'auditeur militaire, en face de lui, le greffier. Sur le côté, se trouvaient trois officiers. Derrière les juges, un prêtre alle-

mand, l'interprète, etc. La vue de ce prêtre me rappela à la réalité, un petit frisson parcourut tout mon corps.

J'étais bien persuadé à ce moment que je n'allais plus jamais revoir ma famille et je me révoltai à l'idée que l'on ne nous aurait même pas permis de causer avec un prêtre belge, qui lui du moins pouvait porter nos derniers adieux à la famille. Mais tout aussitôt commença l'appel nominal, suivi bientôt de la présentation de trois officiers qui avaient pris place sur le côté et qui étaient les trois avocats chargés de la défense des 18 prisonniers.

Il y en avait un qui devait peser pour le moins 120 kilos. Ce fut lui qui était chargé de ma défense ainsi que de celle du vicaire et de la femme Wante.

Il était pour le moins bizarre qu'il ne nous eût pas entendu dans nos explications.

Mais à la guerre comme à la guerre ! Nous ne pouvions pas oublier que nous allions être jugés par nos ennemis en même temps que défendus par eux.

Situation assez extraordinaire et qui devait donner lieu au petit incident suivant :

Je vous ai dit que j'avais comme voisin Alfred Algoet. Pendant que l'on interrogeait le premier prévenu, le vicaire, Algoet me demanda quelques renseignements auxquels je répondis à voix basse pour ne pas éveiller

l'attention des deux sentinelles qui nous surveillaient de près. Quand soudain l'un des avocats se lève et nous dénonce au tribunal. Nous dûmes augmenter les distances entre nous. Je vous demande, ce qu'après cela nous devons attendre de la défense...

Quand, à mon tour, je fus interrogé, je renouvelai les explications déjà fournies.

Il était alors midi, l'audience fut suspendue. Nous fûmes reconduits en cellule pour aller dîner. A deux heures, à l'audience.

Vers 4 heures, l'audition des prévenus était terminée. Et c'est avec plaisir que nous pûmes constater qu'aucun prévenu n'avait chargé ses compagnons.

L'auditeur militaire commença son réquisitoire. Tout en faisant ressortir combien il était pénible pour lui de réclamer des peines sévères contre des hommes qui n'avaient en somme fait que leur devoir, il s'étendit assez longuement sur le système d'espionnage pratiqué en Belgique et sur la nécessité de le combattre. A peine une bande d'espions est-elle prise, une nouvelle affaire d'espionnage surgit. Dans aucun pays, l'espionnage n'est organisé comme en Belgique.

Comme conclusion, il réclame la peine de mort contre le Vicaire, Mus, Algoet, l'épouse Wante, Van Gheluwe père, Windels et, comme je l'avais craint, contre moi-même.

Personne de nous n'avait bronché, sauf la

femme Wante qui eut une crise de larmes.

Des plaidoiries je ne vous parlerai pas. Elles furent brèves, très brèves.

La plaidoirie de mon gros défenseur avait duré 5 minutes, pour les trois prévenus bien entendu, et de grosses gouttes de sueur perlaient à son front.

Vers 5 heures, l'interprète nous annonce que le prononcé aura lieu le lendemain.

Vous pouvez vous imaginer dans quel état je me trouve. Je ne me fais aucune illusion, la peine de mort sera maintenue, l'auditeur militaire a trop gentiment insisté sur ce point.

J'étais tellement certain d'être fusillé que je n'ai pas une seule fois songé en ce moment à l'avertissement que Léon m'avait fait si charitablement parvenir.

L'idée que je n'allais plus revoir ma famille, me torturait affreusement. Il me restait 24 heures. Le temps de me préparer à la mort et de faire un adieu à ma brave vieille mère, à Julia, et à mes petites filles, aux frères et sœurs.

Ce ne sera pas chose facile, car ces maudites larmes vont bien souvent interrompre ma besogne, je le sens.

Non décidément ce soir je ne parviendrai pas à écrire convenablement quelques lignes.

Notre condamnation à mort a mis la prison en émoi. A tout instant, les soldats vien-

nent jeter un coup d'œil dans ma cellule pour voir sans doute la tête que je fais, et comment je me comporte.

Mon parti est vite pris ; mes ennemis ne me verront pas faiblir. Ils ne verront pas couler les larmes que je verserai nécessairement en faisant mes adieux, car c'est un moment bien émotionnant. Je prends une bouteille de vin, j'allume un cigare et je m'installe convenablement dans mon fauteuil tout en ayant l'air de lire attentivement mon journal. Mes pensées allaient, dois-je vous le dire, naturellement à ma femme et mes petites filles.

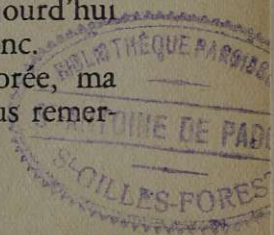
Mais mon système réussit à merveille : « Er trinkt rotwein », entendis-je murmurer à ma porte. Les curieux ne revinrent plus, et me laissèrent la paix.

Je me réinstallai donc à mon bureau (lisez chaise). Mais j'étais trop surexcité pour rassembler mes idées, et je finis par, tout habillé, me jeter sur mon lit, où je m'endormis bientôt.

Vous le croirez à peine, mais je passai une bonne nuit, et je me levai très tôt le lendemain tout à fait calme.

Je sens que cela ira mieux aujourd'hui pour faire mes adieux. Courage donc.

« A vous d'abord, ma Julia adorée, ma bonne et tendre épouse, adieu. Je vous remer-



cie de tout le bonheur que vous m'avez procuré durant la trop courte union. Pour votre caractère toujours franc et aimable, je vous adorais, ah, vous étiez si bonne pour moi, avec vous, j'ai passé des jours bienheureux. Que ne m'est-il permis de prolonger quelque peu ce bonheur. Brave épouse, bonne mère, je vous quitte au moment où de beaux jours nous étaient encore à attendre. Tout nous souriait, l'avenir nous apparaissait tout ensoleillé. Nos bonnes petites filles nous donnaient toute satisfaction. Nous pouvions compter sur une heureuse vieillesse. Hélas ! Dieu en a décidé autrement. Je me soumetts à sa sainte volonté.

« Je vous quitte en vous laissant une charge bien lourde pour des épaules de femme. Mais je connais votre courage, Julia, vous ne faiblirez pas. J'ai pleine confiance que vous vous acquitterez vaillamment de votre tâche. Soignez bien l'éducation de ces braves petites filles que vous m'avez données et dont j'étais si fier. Donnez-leur une instruction soignée, solide, faites-en des jeunes filles chrétiennes.

« De même, lorsqu'à l'âge de 6 ans je devins orphelin de père, papa avait laissé aux soins de son épouse la charge bien rude de notre éducation, charge dont notre courageuse mère s'est acquittée avec une conscience scrupuleuse et une vaillance rare; de

même en vous quittant, Dieu m'a laissé la consolation de voir en ma digne épouse l'ange, qui veillera avec la même conscience, avec la même vaillance sur mes deux petites filles.

« Ainsi je quitte cette vie, tranquilisé quant à l'avenir de nos enfants...

« Adieu, Julia, je veillerai sur vous.

« Chères petites filles, pauvres petites orphelines pour qui j'aurais donné ma vie, adieu à vous aussi !

« Ma chère petite Yvonne, vous que je dois quitter le jour où vous atteignez votre neuvième année. Vous n'oublierez pas votre papa, n'est-ce pas ? Songez de temps en temps à lui et ne l'oubliez pas dans vos prières. Vous qui êtes si pieuse, le bon Dieu vous exaucera. Soyez toujours bonne pour votre petite mère affectueuse. Soyez obéissante, pieuse et appliquée. Aimez beaucoup votre petite sœur. Et consolez votre pauvre maman par votre affection, par votre tendresse. Et votre papa qui vous verra du haut du ciel vous bénira. Il sera si content de vous.

« Chère petite Minou, on dit qu'à votre âge j'avais aussi une bonne petite figure bien ronde, toujours joyeuse que j'avais aussi une belle tête blonde bouclée comme la vôtre. On dit que vous me ressemblez tant. Hélas ! faut-il que cette ressemblance soit si

frappante ? Faut-il que vous aussi vous deveniez orpheline à l'âge de 6 ans ?

« A vous qui m'aimiez si tendrement, à vous aussi il me faut dire le cruel adieu. Vous êtes si jeune encore et bien vite, je le crains, vous aurez oublié votre papa. Mais ne ménagez pas votre affection à votre bonne mère. Soyez toujours bonne pour elle et aimez-la autant que vous m'aimiez. Soyez bien sage, soyez bien pieuse. Le bon Dieu vous protégera !

« Chère Julia, chères petites, ne pleurez pas trop votre époux, votre père, il vous attend au ciel.

« Très chère et dévouée mère, c'en est donc fait de votre fils Joseph, que vous aimiez tant et qui lui aussi vous aimait avec passion.

« Il va aller rejoindre au ciel son brave père, ses frères et sœurs.

« Avant de quitter cette terre, ô ma mère, donnez-moi votre bénédiction.

« En vous quittant, je vous laisse l'amour de Julia et de mes petites filles. Elles vous aimeront pour moi, à ma place.

« Et vous, chère mère, reportez sur ma petite famille l'amour que vous portiez à votre Joseph.

« Aidez Julia de votre longue et sage expérience.

« Surveillez l'éducation de mes petites fil-

les par amour pour moi. Et ne pleurez pas trop votre fils qui vous bénira du haut du ciel. (La suite des adieux renferme des détails d'ordre intime et familial). »

— Je ne sais trop comment je suis parvenu au but de mes adieux. Mon cœur bat à se rompre. Se séparer ainsi est terrible. Je n'en puis plus.

A peine ai-je fini cette correspondance que j'entends le sous-officier lancer au surveillant de ma galerie le « Neun und siebenzig, aus », que je connais si bien et qui m'a si souvent fait trembler.

Vite je me bassine les yeux, car il ne faut pas qu'on voie que j'ai pleuré. Et, l'âme inquiète, je descends précédé de mon geôlier, dans le cabinet de l'auditeur militaire.

A mon entrée, il s'adresse en allemand à l'interprète qui devait traduire ses paroles. Mais c'était peine inutile. J'avais très bien compris que la peine de mort était prononcée contre moi. Et l'auditeur militaire, tout en me félicitant de mon patriotisme, me disait qu'il regrettait qu'une peine aussi grave dût être appliquée. Mais c'était question de principe : c'était la loi.

Toutefois, ajouta-t-il, une requête en grâce sera rédigée par votre confrère M. Boddaert, et le commandant qui présidait l'audience l'appliquera. Ayez courage.

Puis comme je craignais qu'ils n'eussent

remarqué mes yeux rougis, je leur expliquai que je ne me faisais aucune illusion, que je m'étais attendu à cette peine et que j'étais précisément occupé à faire mes adieux à ma famille quand on était venu m'appeler.

— Ne continuez pas cette triste besogne, me dit l'interprète, arrière les pleurs.

Je ne songe plus à ma condamnation. Hip, Hip, Hourrah ! Mon cœur bondit d'allégresse.

« Neun und siebenzig, aus ! » Je viens de me jeter dans les bras de ma famille.

Que de larmes de joie ! Que de sympathies ! que d'amour ! que de baisers ! Que de consolations ! Quelle bonne petite mine étonnée de mes fillettes que j'avais peine à découvrir au milieu de tout ce grand monde ! Que de paroles encourageantes ! Que de courage chez tout le monde, spécialement chez Julia et chez maman.

Dieu soit loué, j'ai revu toutes ces figures aimées. Mon plus ardent désir s'est accompli, mon Dieu merci de votre bonté !

Ma famille a l'air très rassurée sur mon sort. Elle ne semble pas douter de la grâce. Je vais tâcher d'avoir la même confiance qu'elle et prier beaucoup.

Demain jeudi, Julia peut revenir, nous pourrons causer plus à l'aise. Que je suis heureux !

Ma cellule me paraît plus spacieuse, les

murs plus blancs, mon fauteuil dans lequel je me laissai choir plus doux. Et mes rêves furent beaux. « Neun und siebenzig, aus ! »

Qu'est-ce encore ? Pourquoi vient-on interrompre mes rêveries ? Peut-être est-ce Julia qui a oublié l'une ou l'autre communication et qui revient ?

Hélas, non, mais c'est le prêtre qui m'attend. Mes rêves ne sont pas encore des réalités. La grâce peut m'être refusée. Mettons-nous donc en règle avec notre conscience et que la sainte volonté de Dieu soit faite. Et dans la chambre du sous-officier où tout à l'heure ma famille était réunie, je m'agenouille devant le prêtre allemand qui, après quelques paroles d'encouragement, ma confession dite, me donne l'absolution.

Demain matin, il m'apportera le bon Dieu.

Combien ne dois-je remercier Notre Seigneur de la grâce qu'il me fait de pouvoir ainsi me préparer à une bonne mort, quand tant d'autres sont frappés au milieu des dissipations de leur vie ?

Je passai une nuit très calme. Après tant d'émotions si différentes et si fortes, j'étais rompu. Mais je fus levé de grand matin pour me préparer à recevoir le bon Dieu.

Ce fut un moment bien impressionnant que celui où le prêtre allemand entra ainsi de grand matin dans ma cellule, précédé

d'une sentinelle, porteuse d'une grande lanterne.

Mon pauvre cœur battait bien fort.

Je reçus le bon Dieu avec beaucoup de piété et restai longtemps plongé dans mes méditations. J'ai repris toute confiance, je sens que le Seigneur ne m'abandonnera pas.

Et j'attends avec une foi vive, l'heureux jour où rendu à ma famille et à mes enfants, je pourrai recommencer ma vie de famille à laquelle je me dévouerai corps et âme.

.
.

« Ma chère Julia,

« A peine m'aviez-vous quitté d'un quart d'heure, que la terrible nouvelle me parvint. Je suis condamné à être fusillé demain.

« C'est terrible. Que va-t-il advenir de vous, pauvre veuve ?...

« Pauvres chères petites filles, adieu, adieu...

« Chère Julia, que je regrette de vous quitter, vous si bonne pour moi, si bonne!...

« Consolez-vous. Je meurs en bon chrétien et en brave. J'ai fait tout mon devoir. Restez toujours bonne pour ma vieille et tendre mère ; aimez et éduquez bien nos charmantes petites filles ; n'oubliez pas d'en faire de vraies Braet. Ne pleurez pas trop votre époux

qui vous adorait, nous nous retrouverons au ciel.

« Braves petites filles, je vous quitte bien à regret, à l'âge où vous deveniez si intéressantes pour moi. Aimez ardemment votre bonne mère, et redoublez d'affection pour elle. Elle aura tant besoin de vos caresses. Aimez-vous beaucoup l'une l'autre et le bon Dieu vous bénira.

« Soyez toujours sages, restez toujours pures.

« Adieu, mes braves filles ; je vous quitte en vous bénissant.

« Adieu, Julia adorée, à vous mon dernier souvenir.

« Chère mère, je fêterai mardi en compagnie de mon brave père et de mes frères et sœurs là-haut près de la Sainte Vierge. Je prierai beaucoup pour vous, pour que le bon Dieu vous donne la force de résister à cette dure épreuve. On a encore tant besoin de vos sages exemples dans la famille. Priez beaucoup pour moi, chère mère, vous êtes une sainte et le bon Dieu vous exaucera.

« Adieu, chère, bonne et dévouée mère, adieu. Adieu, frères et sœurs bien-aimés. Aimez-vous toujours beaucoup les uns les autres. La vie est si courte... et sitôt nous devons rendre compte à Dieu de nos actions. Soyez heureux le plus longtemps possible ici-bas et aimez beaucoup notre vieille bonne

mère. Consolez-la et entourez-la d'affection.

« Un dernier adieu à tous mes amis et connaissances.

« Adieu, mon adorée, adieu, mes mignonnes, je vais me préparer à mourir en chrétien et en brave. Adieu, chère et tendre petite femme, adieu, mes petits bijoux d'enfants, je scelle cette lettre de mes pleurs et de mes baisers.

« Courage, confiance et priez pour moi.

« JOSEPH. ».

10 heures du soir : J'ai reçu la visite de l'aumônier belge.

C'eût été trop barbare de nous en priver.

11 heures du soir : Nous sommes tous les six très courageux. Je vais continuer à prier.

Minuit : Je songe tant à vous, Julia chérie... embrassez bien fort mes petites filles et parlez-leur souvent de moi.

1 heure : J'ai écrit une carte à M. Thienpont et à Julien Cromblé pour leur faire mes adieux.

A 4 1/2 h., nous assisterons à la messe et nous recevrons une dernière fois le bon Dieu. Qu'il est bon de se donner ainsi à nous. J'ai mis mon costume khaki pour mourir, tous les autres objets vous les trouverez emballés dans ma chambre. Mes bagues, mon argent, le tout est dans ma valise. Tout mon bagage

est prêt. Moi aussi je suis prêt pour le grand voyage.

J'ai encore écrit un mot à Madeleine. Je ne pouvais la quitter ainsi.

JOSEPH.

2 heures : Je ne puis m'empêcher de m'entretenir encore un peu avec vous. De vous dire combien je songe à vous, mon adorée Yvonne et à Minoutje. N'oubliez pas d'embrasser votre brave mère et votre père pour moi et dites-leur que je songerai aussi à eux et à Georges, pour qu'ils puissent rester encore longtemps unis sur terre.

Encore une fois, Julia chérie, tous mes baisers pour vous, pour Yvonne et Minou, sans oublier ma bonne maman, mes frères et sœurs.

Adieu, adieu, et à plus tard au ciel.

3 1/2 h. du matin : On va venir me chercher pour aller à l'église et recevoir mon Dieu.

Je prierai beaucoup pour vous, femme chérie, et vous envoie encore mes derniers baisers.

Aimez-moi tous beaucoup, je continuerai à vous aimer du haut du ciel.

Adieu chérie, adieu fillettes.

4 heures : Mes compagnons chantent le « Credo du Paysan ».

Je songe toujours à vous et vous embrasse une dernière fois.

II

JOURNAL DE PRISON DE DESIRE DUFRASNE.

*Employé des Postes à Ottignies.
Fusillé à Bruxelles le 26 août 1916.*

Le samedi 12 février, débarquent à la gare où j'étais justement occupé, deux policiers allemands. Ils font leur entrée au bureau avec le chef de gare pour guide et appellent l'employé de service sur le côté. Finalement un de ces deux gaillards s'approche de moi et me demande mon nom. Je leur fournis le renseignement demandé, après quoi ils me demandèrent de les conduire chez moi. J'acquiesçai à leur demande et, arrivés chez moi, ils firent une perquisition et ne trouvèrent naturellement rien. Cela ne les empêcha pas de nous emmener moi et ma femme, soi-disant à Bruxelles pour y être interrogés. J'ignorais toujours pourquoi

nous étions arrêtés. Je leur ai demandé et ils me répondirent par un haussement d'épaules. Il nous fallut donc quitter notre cher petit enfant qui bien qu'âgé de 2 ans prenait encore le sein à cause des événements. Jugez avec quelle douleur nous nous séparâmes de notre cher petit ange. Heureusement que je savais qu'il serait bien chez ma pauvre mère où je l'avais envoyé par la bonne Aline. Paul partit donc par le train de midi et demi. Dieu sait quel désespoir aura causé son arrivée à Mont-Saint-Guibert. Bref, ce sont des croix qui sont réservées à ceux que Dieu veut sauver; réjouissons-nous-en plutôt.

Nous partîmes par le train de 12 h. 59 croyant bien que nous allions à Bruxelles, mais arrivés au quartier Léopold, ces messieurs restèrent, il nous fallut bien les accompagner. Au nord, au lieu de sortir de la gare, on nous fit monter dans le train à destination de Mons où nous arrivâmes vers 5 heures du soir. Là, après un court interrogatoire, on nous apprit que nous étions accusés d'espionnage et on nous enferma, sans se préoccuper si nous avions faim ou soif, ni rien, on nous mit en cellule où j'occupais le n° 4.

Je n'ai pas trop à me louer de mon séjour à Mons.

Séparé de ma femme depuis notre arrivée, je ne l'ai vue depuis qu'une seule fois, l'es-

pace d'une seconde, et cela le 21 je crois. Le 20, j'ai été appelé au bureau et confronté avec le courrier que je ne connais même pas de nom. Lorsqu'il me vit, voici ce qu'il dit : « Ce n'est pas moi qui t'ai vendu, c'est C... qui nous a vendus tous. »

« Vendu » ? lui dis-je. Alors on lui demanda s'il me connaissait, à quoi il répondit que j'étais le monsieur d'Ottignies qui lui donnait les plis pour Bruxelles. Il avait fait d'autres confidences, ce que j'ai remarqué aux questions que l'on me posa. Bref, j'ai dû avouer ce que j'avais fait, car il me semblait que mon crime n'était pas grave.

Comme nourriture, la prison de Mons est loin d'être l'idéal. Le matin, du pain, sec bien entendu, avec de l'eau ayant l'apparence du café. A midi, de la soupe, au riz toujours, dans laquelle on voyait parfois un morceau de viande ; le soir, du riz en « pappe », mais souvent d'une malpropreté repoussante. Malgré cela, j'y faisais bon accueil et cela m'aidait à vivre. Là, j'ai vécu des heures d'angoisse. J'ai assisté à une scène que je n'oublierai jamais. C'est à propos d'un jugement du tribunal de campagne qui s'est rendu à la fin du mois. Mes deux voisins étaient condamnés à la peine de mort, peine qui fut commuée en travaux forcés. Mais un autre, en face de ma cellule, était condamné à être fusillé et il en est

devenu malade et a mené un tel potin la nuit qu'il nous fut impossible de fermer l'œil. Il est vrai que je ne dors presque plus. Ces pleurs, ces gémissements me faisaient battre le cœur et j'avais la fièvre. Je me voyais à sa place, mais il me semble que j'aurais été plus fort que lui. Quelques jours après, le 8 mars, on me prévint que je devais partir pour Bruxelles. Encore du changement, qu'allait-il advenir?

Bien que l'idée de me rapprocher des miens me fît plutôt plaisir, ce n'est pas sans appréhension que je partis. Je fis le voyage de la prison à la gare dans le vulgaire panier à salade, en même temps que trois autres malheureux que je ne connais pas. A 10 heures, le train partit et nous débarquâmes à midi au nord. Nouveau trajet en voiture close et, enfin, arrivée à Saint-Gilles où je fis connaissance avec ma nouvelle cellule n° 104.

Ici, on n'a pas à se plaindre, la cellule est propre, bien située au deuxième étage avec un grand soupirail, avec une fenêtre, donnant au levant, que j'ai soin de laisser ouverte toute la journée. Le chauffage central n'y est pas mauvais, la nourriture est très bonne et suffisante : du café avec pain le matin, à midi, du bouillon et du bouilli avec un peu de pommes de terre, au soir, café et un morceau de viande ou charcuterie.

Depuis mon arrivée ici, rien d'extraordinaire ne s'est passé, si ce n'est que j'ai vu le prêtre à qui j'ai fait une confession générale et ensuite reçu le Roi des Rois dans mon humble cellule. Ce grand Roi a déjà daigné me visiter deux fois. C'est lui qui me console le mieux et me promet de très belles choses.

Le 21, j'ai reçu une carte de mon beau-frère de Gembloux; il me fait des reproches, je l'en remercie, mais il ne se met pas à ma place. Le 22, ce jour m'apporte un peu de bonheur terrestre, car j'ai reçu le portrait de mon petit Paul. Je dis un peu de bonheur, car j'en ai ressenti un bien plus cruel chagrin à cause de ma situation. Le soir, encore un peu de bonheur, j'ai reçu un demi pain supplémentaire.

Ce 23. — J'ai écrit à tous mes chers qui sont là-bas dans les tranches à mon sujet. Demain, c'est vendredi, aurai-je des nouvelles? Je l'espère. A demain donc.

Le 24. — Le facteur passe, rien pour moi. Attendons jusqu'à demain. Les jours semblent bien longs ici. Mais depuis quelques jours cela va déjà mieux. A mon arrivée ici, on nous accordait une demi-heure de promenade par jour. J'avais remarqué que quelques privilégiés y allaient tous les jours et, même les jours que j'y allais, ils y étaient admis deux fois. J'ai écrit à la Kommandan-

ture afin d'être autorisé à aller à la promenade au moins une fois par jour pour motif de santé ; je ne sais si c'est l'effet de ma demande ou autre chose, toujours est-il que, deux jours après, nous allions tous les jours au préau. J'ai eu ce jour un petit mal de tête ; je vais aller me coucher, non pour dormir mais pour rêver.

Le 25. — Le facteur passe, rien pour moi, c'est triste. Un peu après, le bon aumônier vient et me demande d'où je suis ; il prend des notes et finalement demande si je ne désire pas la Sainte Communion. — Le plus souvent possible, lui répondis-je. Donc, demain, je vais recevoir le Roi des Rois dans mon humble cellule. Mais malheureusement, je suis privé de la sainte messe. Je suis au secret.

Je vais maintenant mettre chauffer un peu d'eau pour me laver les pieds, puis je mettrai du linge propre et j'irai dans mes draps jusque demain dimanche.

Le 26 mars. — A 8 heures, visite du Saint Sacrement. A 10 h. 1/2, je suis appelé à la visite du docteur. Celle-ci, parce que j'avais demandé à pouvoir aller à la promenade tous les jours et j'avais invoqué pour ce motif des raisons de santé. Je ressentais en effet des douleurs dans le côté droit qui me faisaient craindre une rechute.

Après visite, le docteur allemand, très

jeune encore, me rassura et me dit que tout était normal. Tant mieux, je suis déjà assez malheureux sans encore être malade. J'en rends grâces à Dieu et à son précieux sang que j'invoque, à cette fin, tous les jours dans mes prières.

A la distribution du souper, je reçois deux pains. J'ai l'avance, j'ai, comme on dit, du pain sur la planche.

Je songe à mon petit Paul ; je prends sa photographie et ne peut m'empêcher de verser des larmes. Pauvre petit va, heureusement qu'il est encore très jeune et qu'il est choyé chez ma bonne mère, de sa marraine et de tout le monde. Grâce à cela, il ne s'apercevra pas que nous lui manquons. Mais pour nous, ce n'est pas la même chose. Son souvenir me rend triste et me crève le cœur. Pourvu que je te revienne ainsi que ta mère, cher petit ange, et tous ces malheurs seront bien vite oubliés. Une heure de soleil fait vite oublier une journée de mauvais temps. Espérons donc en des temps meilleurs et résignons-nous et pour cela rien de tel que la prière. Prions donc.

Le 27. — Ce matin, il faisait encore nuit, que déjà j'entends un remue-ménage en dessous de moi et de divers côtés. J'imagine que ce sont des malheureux camarades qui partent en exil, qui vont faire une cure en pays teuton. En les entendant, on pense à soi.

Quel sera notre sort? Quel qu'il soit, je l'accepte et je trouve qu'il y en aura encore de plus misérables que nous.

Cet après-midi, on est venu faire une inspection dans les cellules. On ne peut avoir ni corde, ni canif, ni je ne sais pas ce qu'ils baragouinaient, bref on craint peut-être que nous ne voulions nous suicider. Ils ignorent peut-être que nous préférons mille morts par les armes qu'une mort volontaire de notre part. Quelle idée ont-ils donc ces gens? Nous n'avons pas peur de leurs fusils. Bref, ils prennent des précautions, ils sont sages, ils ont raison; c'est d'ailleurs une de leur grande force. « Précautions ».

Le 28. — Rien de particulier, si ce n'est qu'il ne fait pas très bon, ce qui m'oblige à tenir la fenêtre de mon soupirail fermée. Remis ce matin une carte pour mon beau-frère Emile dans laquelle je lui demande des nouvelles de Mont-Saint-Guibert. Je ne sais vraiment pas ce qu'il y a, mais je ne reçois aucune nouvelle. Il me semble qu'on me cache quelque chose. Cette pensée me ronge le cœur et me tourmente l'esprit. Y aurait-il quelqu'un malade? Peut-être maman ou Paul? Enfin je ne suis pas tranquille. J'attends chaque jour le passage du facteur avec impatience et chaque jour m'apporte une désillusion. Enfin espérons que je m'alarme à tort et qu'un autre motif em-

pêche d'écrire. Il est 5 h. 1/2 ; les fauves viennent de recevoir leur dernier repas. Maintenant ils n'ont plus qu'à dormir et à soupirer.

Le 29. — Un peu de bonheur ce jour. Je reçois ce matin une lettre de ma sœur et une carte d'Emile. Ces missives me font tellement plaisir que je ne puis m'empêcher de verser des larmes. Je suis très heureux d'apprendre que mon déménagement est terminé car je n'étais pas tranquille. J'avais des provisions, des économies et, par le temps qui court, on n'est pas du tout à son aise. Dieu merci, cela est terminé, une charge en moins.

Ce matin, j'ai fait le nettoyage de ma cellule à grande eau. Un peu après, j'ai eu la visite du coiffeur. Il était temps ; j'avais une barbe de huit jours. Il est vrai qu'à Mons j'ai dû rester sans me raser toute ma détention là-bas. J'avais une barbe d'un mois lorsque je suis arrivé ici. J'étais tellement changé que je ne me reconnaissais plus, car, avec ma barbe, j'avais aussi des cheveux de 10 centimètres qu'il m'était impossible de faire aller comme il faut. Je vous parle toujours de ma cellule. Je vais tâcher aujourd'hui de vous donner une petite idée de ce que c'est qu'une cellule de la prison de Saint-Gilles. Représentez-vous une place au deuxième étage de 4 m. de long, 2 m. 1/2 de large et 2 m. 1/2 de haut. On y est introduit par une

porte qui rappelle assez bien une porte de coffre-fort, toute recouverte de tôle et très épaisse ; celle-ci comprend un petit guichet par lequel on nous donne notre nécessaire. Ce petit guichet représente assez bien le mécanisme à secret du coffre-fort, un peu plus haut, une petite ouverture ronde munie d'un verre par où on peut nous voir de l'extérieur. Cette ouverture est fermée extérieurement par un corps opaque qui nous empêche de voir ce qui se passe dans la ruche. En face de la porte, dans l'autre mur, une ouverture de 60 centimètres sur 1 m. permet à la lumière d'entrer dans ma demeure. Cette ouverture est garnie extérieurement de forts barreaux. Une fenêtre s'abaisse sur ces barreaux et, par une ouverture de 15 c., permet l'entrée de l'air. L'appartement est chauffé au moyen de 4 tuyaux en fonte qui traversent la place du côté de la fenêtre, mais en suivant la plinthe du plancher c'est le chauffage central. Pour nous éclairer le soir nous avons le gaz.

Au-dessus du bec à gaz, au milieu du mur, mon sauveur et mon soutien, le Christ. Comme meubles, une chaise, un lit, une armoire, une petite armoire fixe dans un coin, dans l'autre, un lavabo primitif, (un bassin dans un cercle en fer) en dessous, un robinet en cuivre. A côté de celui-ci, près de la porte d'entrée, une armoire en fer dans le mur.

C'est la place de notre chaise percée.

Une ramassette, une brosse, un étui pour peignes, une brosse à habits, un bol et un verre complètent l'ameublement. Quoique le trouvant assez dur, mon lit est assez bon. Un matelas et un traversin en crin végétal, 2 draps de lit en toile écruë, et 2 couvertures en laine garnissent une armature de fer, se repliant et formant une table au moyen d'une planche qui s'ajuste sur le dessus. Pour passer notre temps, nous avons chaque lundi des livres de lecture. C'est tout ce qu'on a à faire, manger et lire.

J'oubliais que nous avons un livre de prières, ce qui pour ma part me console beaucoup. J'y puise de véritables consolations à mes peines et de grandes espérances.

Une fois par jour, on nous met à l'air pendant une demi-heure. Nous sommes avertis par un coup donné à notre porte que c'est notre tour d'aller au préau. On y arrive par un long corridor qui vous conduit dans une place circulaire; le long du mur de celle-ci, se trouvent 24 portes qui vous conduisent dans un petit jardinet de forme triangulaire au milieu duquel croissent quelques fleurs anémiques. Ce petit jardin est entouré de hauts murs de deux côtés et fermé par un grillage en fer du troisième côté. Près du grillage, se trouve un espace recouvert pour nous abriter des intempéries. Il existe

des préaux couverts pour les méchants. Ceux-là sont recouverts par des barres en fer, ce qui vous fait l'impression d'être dans une cage. Inutile de dire qu'on y va un par un et qu'il est défendu de parler; nous sommes au secret.

On nous permet d'aller de temps à autre aux bains. Je dis : on nous permet, mais cela n'est pas ; on nous conduit, on nous accorde dix grosses minutes pour nous laver. La première fois que je m'y suis rendu, j'étais à peine dans l'eau qu'on nous avertissait de nous rhabiller. Je m'essuie tant bien que mal et à peine eus-je le temps de me revêtir que déjà la porte était ouverte et il fallait partir. On nous ramène alors à notre demeure, toujours entre deux soldats. Vous voyez comme c'est amusant. Enfin nous menons ici la vie de seigneur, nous sommes servis comme des princes. On nous apporte notre manger tout chaud à notre bureau, on nous porte nos sales eaux et on veille sur nous comme un berger sur ses brebis. Gare, c'est peut-être un loup, ce berger. Lorsqu'on a besoin du gardien, une poignée située près de la porte sert à l'avertir. Il ne manque ici vraiment que la liberté.

Vive la liberté !...

Le 30 — Rien de particulier ce jour ; j'ai écrit à ma mère pour lui accuser réception de sa lettre et de la carte d'Emile. J'ai passé

une très mauvaise nuit; je ne sais à quoi attribuer ce malaise; je sens que j'ai un peu la fièvre; j'ai toujours l'esprit très surexcité et je voudrais voir le jour de mon jugement et je le crains. Cela me met dans des transes angoissantes.

Le 31. — Ce jour, rien de particulier. J'ai cloué au mur, au-dessus de ma table, le portrait de mon cher petit Paul et une image que m'a donnée l'aumônier représentant la naissance de notre Sauveur. Voilà Paul prisonnier aussi maintenant; je lui parle, je lui raconte toutes sortes de choses et je pleure, mais sa vue me reconforte et m'encourage.

Le 1^{er} avril. — Pas de poissons.

Je me suis levé un peu plus tôt que d'habitude, croyant qu'à partir du mois d'avril on sonnait le lever à 5 1/2 h. Il n'en est rien. A 6 h., comme d'habitude, on est venu changer nos vases de nuit. J'en ai profité pour faire mes prières un peu plus longues; me voici avec la pointe de mon crayon usée, et pas de canif, mais la nécessité rend ingénieux; j'ai trouvé au préau quelques morceaux de verre; je m'en sers pour faire des pointes à mon crayon, pour couper mes ongles, pour couper mon fil lorsque je dois coudre, pour nettoyer ma pipe, pour me faire un cure-dent d'une allumette, enfin à beaucoup d'usages.

Il fait bien bon aujourd'hui. Comme on

regrette sa liberté par de telles journées ! Si seulement on avait un petit balcon à sa cellule, même fût-ce une espèce de cage aux barreaux solides où l'on puisse respirer cet air frais des premières belles journées du printemps, comme je serais heureux, me semble-t-il. Mais à quoi bon penser à tout cela ? Cela ne fait qu'aigrir ma souffrance. Mais, à bien considérer, je crois qu'il y en a encore de plus à plaindre que moi. Il n'en manque pas, par suite des tristes circonstances que nous traversons, qui ont faim peut-être. Ici du moins, jusqu'à ce jour, je n'ai pas à me plaindre ; je n'ai eu à souffrir ni de la faim, ni du froid, ni des intempéries. Il ne me manque que la liberté. Mais je suis résigné et je me dis que je puis bien souffrir un peu, que Dieu a bien souffert beaucoup pour moi et s'il me fait souffrir ce n'est pas sans raison et je l'en remercie du plus profond de mon cœur. Maintenant je vais lire un peu « Les grandes inventions modernes », question de passer le temps. Je suis en prière. Quelqu'un arrive et s'arrête à la porte de ma cellule. Mon cœur bat. Qu'est-ce ? Je suis vite rassuré en voyant entrer un soldat avec un énorme paquet. Que Dieu est bon ! Non seulement Il exauce mes prières, mais Il prévient même mes désirs ! Il n'y a pas une heure que je me disais qu'il me faudrait bientôt demander du beurre, s'il n'était pas

trop cher, et voilà que j'en ai ; je n'avais plus de tabac, j'en ai reçu ; je pleurais après de l'encre, j'en ai maintenant. Quant au linge, à part les flanelles, il m'en restait. Que Dieu en soit loué et remercié à jamais et qu'Il accorde ses bénédictions sur mes bons parents qui nous envoient tout cela. Vraiment ils nous gâtent et, s'ils continuent, nous ne voudrions plus sortir de prison. Encore une fois tous mes remerciements.

J'ai tout de même eu mon poisson d'avril. A demain, je vais écrire pour annoncer ce que j'ai reçu. J'ai remis un paquet de linge sale et ma vieille culotte.

Le 2 avril. — C'est dimanche. Il est le 1/4 de 6 h. ; je me lève et je loue le Seigneur notre Dieu. Tantôt, il va daigner venir dans ma pauvre cellule et venir s'offrir Lui-même comme nourriture à mon âme. Oui, je l'attends avec impatience ce Dieu si bon, si aimable, si digne d'être aimé. Il est presque 7 heures et Il va bientôt venir. Il est là. Venez mon Dieu me réconforter, m'aider à supporter avec courage ma croix. Mais ma croix est plus légère que celle que Vous avez dû porter pour nous racheter. Comment ne me résignerais-je pas de bon cœur aux souffrances que Vous m'imposez quand je sais que c'est pour mon salut ? Comme mon séjour en cette prison m'a changé, que je suis heureux de ce qui est arrivé ! Je suis le

seul à en connaître les motifs. Soyez-en béni et mille fois remercié, ô mon Dieu. Il fallait que ceci arrive pour me faire voir toute l'horreur de ma mauvaise vie passée. Je rends grâces au Seigneur qui a bien voulu me guérir au lieu de me châtier. Je l'en remercie du plus profond de mon cœur, ainsi que la Très Sainte Vierge Marie, saint Joseph et saint Antoine, mes plus puissants protecteurs. Il est 7 heures du soir, encore une journée de passée sans changement. La journée m'a semblé longue; j'ai pensé beaucoup à mon petit Paul et je me suis figuré le voir en promenade par ce beau temps. Que c'est dur tout de même et d'autant plus que nous sommes ici dans une sorte d'impasse, car nous ignorons le sort qui nous est réservé. Enfin prenons patience et ayons bon courage et grande confiance. C'est dans ces dispositions que je vais me livrer au repos. Bonsoir, à demain, peut-être y aura-t-il du nouveau.

Le 8 avril. — J'achète ce matin le journal « La Belgique » et j'y remarque une certaine agitation du côté de la Hollande. Que va-t-il encore arriver ? A la fin, cette petite puissance sera forcée d'entrer en scène. Les acteurs ne font cependant pas défaut. Si cela pouvait être le commencement de la fin ! Ces tristes événements n'ont déjà malheureusement que trop duré. Il y aura une

fin, mais Dieu sait quand. En attendant, tout le monde s'en ressent et est malheureux. Pourvu que les denrées alimentaires puissent encore arriver en Belgique, car ce serait horrible si la population devait souffrir de la faim. Ici, du fond de ma cellule, je pense souvent à cette question et je prie Dieu de nous en préserver. Ce matin, à ma rentrée de la promenade en volière, on a fait la distribution des livres de lecture. J'ai reçu trois volumes pour servir de passe-temps jusqu'à lundi prochain; je parle de l'avenir, qui sait pour lundi où je serai? Vivrai-je encore? Ne serai-je pas exilé? Toutes sortes de questions qui passent dans mon pauvre cerveau et auxquelles hélas, que puis-je répondre? Je m'en remets pour tout cela à la volonté du Tout-Puissant. J'ai encore reçu la visite des changeurs de draps de lit. Les miens sont encore assez propres; on les changera ultérieurement. Je les ai depuis mon arrivée, le 8 mars. Voici le soir et pas de changement. Bonsoir, à demain, jour de la correspondance; je vais vite finir ma carte pour Emile.

Le 4 avril. — Peu de chose à dire; rien de nouveau, si ce n'est une réclamation parce que j'écris en trop petits caractères mes cartes postales. Le temps s'est mis à la pluie, ce qui me rend bien mélancolique.

Le 5 avril. — Mauvaise nuit, très agitée et sans sommeil. J'ai rêvé que j'en avais pour

jusqu'au 2 octobre 1917. Si cela est vrai il y aura encore de quoi soupirer. Mais cela passera encore vite et même s'il en était ainsi, je pourrais encore m'estimer assez heureux; pourvu qu'Esther soit libre et ne partage pas mon malheureux sort, car elle n'en peut vraiment pas dans toute cette triste affaire. Aujourd'hui c'était jour du grand nettoyage, aussi je m'en suis acquitté de mon mieux; on aime toujours qu'il fasse propre dans son intérieur, bien que je sache que je n'ai personne à recevoir.

Rien d'autre, et voilà encore une journée de passée.

Le 6 avril. — Rien de nouveau. J'ai été au bain, mais cette fois j'ai pris mes précautions. Je me suis lavé jusqu'à la ceinture pour pouvoir être prêt au signal après les dix minutes accordées pour le bain. Le soir, pour repas nous avons reçu un œuf; c'est probablement un jour maigre aujourd'hui. Ce n'est rien, demain vendredi, nous aurons de la viande, elle est bonne celle-là! Je vais continuer ma carte pour la maison.

Le 7 avril. — Au passage du facteur, je reçois deux cartes dont une de ma sœur et l'autre d'Henri. Elles me font beaucoup de plaisir et aussi un peu pleurer. Vous en devinez la cause. C'est que je pense à tous ces bien-aimés qui sont loin de moi et que je n'espère revoir que... et puis je revois

mon cher petit Paul ; il me semble que je l'entends parler, cela me ronge le cœur. Mais du courage et de la patience. Avec tout cela, fini. Je lis sur la carte d'Augusta que la valise est revenue de Mons avec une soustraction ; c'est sans doute pour cela, c'était pour faire l'opération qu'il a fallu si longtemps. D'après la lettre d'Augusta du 22, la valise était à destination avant mon départ de ce lieu, donc on aurait pu me la remettre avant de partir, mais il fallait peut-être voir et goûter. En tous cas, avant de partir, j'ai demandé s'il n'y avait rien pour moi, on m'a donné une réponse négative et on m'a dit que le cas échéant la réexpédition serait faite vers ma nouvelle destination. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait ? Mystère. Puis on a encore l'audace de me demander 1 fr. 45 pour la réexpédition. Je sais que nous ne rentrerons pas en possession des objets disparus, mais n'importe, je vais adresser ce jour une réclamation à la Kommandantur, quand ce ne serait que pour tuer le temps.

Voilà qui est fait. Cet après-midi j'ai porté le fait à la connaissance de ces messieurs. Rien d'autre de particulier, si ce n'est que mon voisin m'a dit qu'il était ici depuis 6 mois. C'est donc déjà un ancien.

Le 8 avril. — Cet après-midi, en lisant dans mon livre de prières, je dois tousser et

je sens que je suis pris. Encore une hémorragie. C'est le côté gauche cette fois. Je crois que c'est ma fin. Si c'est ainsi, je l'accepte, car maintenant je crois que je suis en bons termes avec Dieu.

Donc, chère épouse, cher enfant, chers parents, mère, frères et sœurs, consolez-vous de ma perte si le bon Dieu le veut ainsi. Pensez que je suis parti de ce monde, réconcilié avec notre Seigneur et comme la mort doit arriver tôt ou tard, il est préférable pour mon salut que je m'en aille maintenant. Ayez toujours bien soin de mon petit Paul, élevez-le dans des sentiments chrétiens ; c'est tout ce que je puis désirer. Je demande pardon à ceux à qui j'ai fait quelques fois du tort. Je demande pardon à Esther pour tout le mal que je lui ai fait souffrir, à ma mère si je l'ai offensée, enfin à tous ceux que je pourrais avoir offensés ; je pardonne aussi de bon cœur tout le mal qu'on m'a fait et qu'on pourrait encore me faire. Je recommande à Emile de prendre soin des intérêts de ma femme et de Paul tant vis-à-vis de l'administration que du Gouvernement. Si je meurs en prison, tâchez que mon corps soit réexpédié à Mont-Saint-Guibert où je désire être inhumé. Quand je serai mort, ne m'oubliez pas dans vos prières et je ne vous oublierai pas non plus.

Soyez donc tranquilles sur mon sort, la fin

des tourments est arrivée. Peut-être devrais-je encore me purifier avant d'entrer dans l'éternité bienheureuse, c'est pour cela que je vous demande de prier pour mon âme.

Le bon Dieu a bien fait de me faire emprisonner, car ici j'ai pu voir les dangers que je courais étant en liberté.

Ainsi donc, chers parents, épouse, fils et neveux, consolez-vous et ne me pleurez pas. Nous devons tous mourir un jour. Le mien était arrivé, il n'y a rien à dire. Il faut céder. Je cède donc, d'autant plus que j'ai mon âme tranquille. Adieu, vous tous que j'aimais, à Dieu, et j'espère nous revoir tous réunis un jour en Jésus-Christ.

Dimanche 9 avril. — Je n'ai eu qu'un accès hier et, depuis lors, je crache encore du sang, mais pas d'accès. Pas de docteur avant midi ; je suis bien obligé de prendre la nourriture qu'on me donne. Espérons que cela ne sera rien et que c'est un effet de l'abus de la pipe. Aussi je l'ai rentrée dans ma poche pour toujours. Quelle terrible affaire tout de même s'il fallait mourir dans la prison, loin des siens et livré aux soins de mains étrangères. Je frémis rien que d'y penser. Mais j'espère que ma bonne mère Marie me guérira et m'aidera pour pouvoir de nouveau vivre au milieu des miens lorsque la tourmente sera passée. Il est 6 heures ; je vais relativement bien. Je vais me coucher. A

peine fus-je dans mon lit que j'ai une nouvelle crise; décidément si je ne suis pas bien soigné, je cours grand risque ici.

Le 10 avril. — J'ai passé une très mauvaise nuit; j'ai les reins et les membres qui me font mal. Pas de complications dans la journée.

Le 11 avril. — J'ai passé une nuit fiévreuse, mais relativement bien; je n'ai pas eu de nouvelles crises. Tantôt j'aurai la visite du docteur. J'espère que je serai soigné comme il convient.

Le 20 avril. — Je suis mieux.

Je reprends mon cahier. Rien à dire, sinon que j'ai été très inquiet me voyant si loin des miens et dans la perspective de mourir dans une prison, loin des miens et sans secours, sans consolation de personne. Espérons que le bon Dieu me protégera et que je reverrai les miens.

Le 21 avril. — Vendredi saint.

Le matin, j'ai reçu la visite de l'aumônier et je me prépare à faire mes Pâques. Cet après-midi j'ai fait ma première sortie au préau de 1 à 2 h. Il faisait un temps très doux bien que le ciel fût nuageux. Aussitôt rentré, je me mets au lit jusque 3 h. 1/2 et puis, assis sur mon lit, le cahier sur ma chaise, j'écris. Il tombe pour le moment une bonne « drache ».

J'avais pour dîner le morceau de bouilli

traditionnel, et je l'ai jeté ne voulant pas manger de la viande ce saint jour. J'espère que le bon Dieu m'en tiendra compte. Plus rien à dire, je vais lire un peu.

Le 22 avril. — La nuit, quoique ayant l'esprit en voyage, est assez bonne; je me suis presque bien reposé. Pendant la journée, j'ai ressenti des douleurs aux côtés; le mauvais temps sans doute y est pour quelque chose. Demain, Pâques. Lorsque Dieu sera dans mon cœur, je vais Lui demander qu'il me guérisse et que ce soit pour sa plus grande gloire. Je viens de souper : une tartine, un morceau de chocolat, 1/2 litre de lait et une assiette de « pappe ». Une fois trop peu, car j'ai bon appétit. Il ira mieux plus tard.

Le 23 avril. — C'est la grande fête de Pâques aujourd'hui. Cette année, je la fêterai seul dans ma pauvre cellule, espérant des jours meilleurs. J'ai reçu ce matin mon cher Rédempteur et lui ai demandé de me guérir. Déjà il me semble que je suis mieux.

Chaque fois que j'aurai le bonheur de le recevoir, je lui demanderai de me guérir et cela afin de mieux le servir, car si c'était pour lui déplaire, il vaudrait mieux pour moi qu'il me fasse mourir alors que je suis en état de grâce. Mais je suis bien décidé à changer de vie, de vivre selon ses commandements et avec sa grâce et la puissante in-

tercession de Marie, ma bonne mère, de saint Joseph et saint Antoine, j'espère y parvenir. Ce jour, j'ai repris mes habitudes. J'ai été au préau le matin et de nouveau l'après-midi. Il est vrai qu'il fait une bonne journée. Je me sens beaucoup mieux et j'ai bon appétit. J'ai remarqué que les hirondelles étaient revenues. Hélas, moi quand pourrais-je aussi retourner ? Patience, cela viendra un jour et ce jour nous bénirons tous ensemble le Seigneur. La guerre ne durera pas toujours et il y aura une fin et alors, si Dieu le permet, on se reverra et nos malheurs seront vite oubliés. Une chose qu'il me tarde de voir arriver, c'est mon jugement. Oh, que je voudrais que ce jour soit passé !

Le 24 avril. — Rien à dire ce jour ; j'écris une carte à ma mère et il fait très bon. J'ai toujours de la fièvre et les nuits sont toujours très mauvaises.

Le 25 avril. — Ce jour, j'ai été à la visite du docteur ; il ne me visite pas ; il se contente de m'ordonner des médicaments pour me fortifier.

Je croyais recevoir des nouvelles de chez moi ce matin, mais le facteur n'avait rien pour moi. Tantôt le soldat qui a la garde de notre section est venu avec le nécessaire pour me faire nettoyer ma cellule, seulement cette besogne pouvant m'être nuisible je lui ai dit que je ne pouvais pas le faire, à quoi

il me fit un ramage que naturellement je n'ai pas compris et dont après tout je m'en fiche. Je sens que j'ai la fièvre. J'ai mal au front. Le docteur a ordonné de prendre la température. Rien d'autre à dire pour l'instant; le soir on m'apporte une bouteille de drogue de 200 gr. à prendre 3 fois par jour une cuillerée à café; j'en ai goûté; cela n'est pas mauvais. Bonsoir, à demain.

Le 26 avril. — Reçu ce matin deux cartes de ma mère, une du 14 et l'autre du 19. Agréable tout de même, douze jours pour venir jusqu'ici ! Pas d'autres nouvelles.

Le 27 avril. — Pas du nouveau. J'écris à Mont-Saint-Guibert. A 3 heures, on vient me dire que je dois aller à la Kommandantur, mais on s'est trompé, ce n'est pas moi, ce sont trois voisins qui s'en vont en excursion au pays teuton. Que Dieu les garde et les protège ! A 7 heures, je mets le thermomètre. J'ai 37.1, un peu trop.

Le 28 avril. — A 7 h., je prends ma température, 36.8, un peu trop et j'ai une discussion avec le surveillant qui prétend enlever le thermomètre lui-même afin que je ne puisse pas le tromper. Quel intérêt aurais-je à le tromper ? Je ne demande qu'à être bien portant. Pas d'autres nouvelles.

Le 29 avril. — Reçu un paquet linge contenant 2 caleçons, 2 chemises, 1 flanelle, 2 essuie-mains, 3 paires de bas, une brosse,

du sel, du sucre, des œufs, 3 cassés, 1/2 l. de chocolat, une cravate, du lard. Une bonne affaire; j'ai maintenant du sucre pour manger ma « pappe » au riz, des œufs et du lard pour refaire des forces ; je crois que cela ira bien maintenant. Le paquet m'est arrivé juste au moment où j'avais mis la ventouse improvisée (mon verre à bière). Demain dimanche, je pourrais bien avoir des nouvelles pour mon jugement. Que Dieu le veuille et que cela soit bientôt terminé.

Le 30 avril. — C'est dimanche, mais que le temps me semble long et comme ma captivité me pèse ! J'ai beau me dire qu'il n'y a pas d'avance de se chagriner, que cela finira un jour je ne suis pas content du tout, mais résigné quand même.

Le 1^{er} mai. — Grand changement; ce jour, on avance d'une heure tous les repas. Je vais changer l'heure à ma montre pour être d'accord. Demain, quelque 65 camarades doivent passer en justice, que Dieu les protège et que ceux qui devront mourir sortent de ce monde dans la paix d'une conscience nettoyée et entrent dans l'éternelle félicité. Que n'est-ce mon tour à être jugé ! Que ce jour arrive bien vite, car ce n'est plus vivre, c'est languir que je fais ici.

Le 2 mai. — Aucun changement en ce qui me concerne. Le coiffeur est venu m'arranger un peu. Je m'aperçois que j'ai une grosse

bosse en dessous de la gencive inférieure du côté gauche. Qu'est-ce encore ? J'en parlerai au docteur vendredi.

Cet après-midi, j'ai été en instruction. Notre affaire ne tardera plus, je crois. Tant mieux va, que ce soit bien ou mal, il faut une fin à cette fausse situation.

3 mai. — Reçu des œufs. 7 cassés. Rien d'autre.

4 mai. — Rien de nouveau. Je suis anxieux. Que va-t-il arriver ? Quel est le sort qui m'attend ? Que je voudrais que ce jour soit passé !

5 mai. — Le tribunal est passé ; treize peines de mort, mais ce jugement n'est pas définitif ; dans deux jours le jugement définitif paraîtra. Mon voisin condamné à 6 mois est innocent, 3 peines de mort prononcées et exécutées.

Le 10 mai. — On me retire ma paillasse et mon oreiller en paille. Cela m'ennuie beaucoup, car je ne saurais plus dormir si bien à cause de l'oreiller. Dieu le veut ainsi, que sa volonté soit faite.

Le 14 juillet 1916. — Je reprends mon cahier aujourd'hui. C'est qu'on vient de m'annoncer ce matin que le tribunal aura lieu le 19. Donc pour le 21, jour de notre fête nationale, nous serons fixés sur notre sort. Il y en aura certainement des nôtres qui

y laisseront leur vie. Sera-ce les plus malheureux ? Cela dépend du sort qui les attendra dans l'autre monde. Pour ceux qui auront bien nettoyé leur jardin, j'estime qu'ils seront délivrés d'un rude fardeau et que leur sort sera de beaucoup le meilleur. Mais hélas, pour les autres comme je les plains, car là-bas c'est pour toujours, toujours, sans aucun espoir de remède.

Pour ma part, quoi qu'il arrive, je suis prêt ; j'espère que le bon Dieu m'a pardonné tous les déplaisirs que je lui ai causés. Si c'est sa volonté, bien que je l'aie beaucoup prié de m'accorder la vie sauve pour Paul et Esther, je m'y résigne de tout cœur. Certes, j'aurais voulu vivre encore quelques années afin d'élever mon cher petit Paul et lui donner une bonne instruction et j'espère que Dieu et la Très Sainte Vierge m'exauceront, car j'ai une grande confiance. Si le contraire devait arriver, ne vous affligez pas trop, bien chers aimés. Songez que tous nous devons subir la mort un jour ou l'autre. Et la mort qui est réservée aux nôtres que le sort désigne n'est pas la plus malheureuse. Le morceau est si vite avalé et puis on s'y attend et l'on a le temps de se préparer à paraître devant le Grand Juge. Si je ne devais plus vous revoir, je vous demanderai que mon corps repose dans la terre de Mont-Saint-Guibert à côté de nos chers disparus et

où vous viendrez aussi un jour ou l'autre. Qu'Emile prenne soin des intérêts de ma femme et de mon petit Paul et priez pour moi. De mon côté, je prierai pour vous.

Le 15 juillet. — Reçu une carte m'annonçant la maladie d'Henri, nouvelle qui m'afflige profondément. D'abord en songeant à sa famille et ensuite je me rends compte de l'affliction de ma pauvre mère. Quelle peine elle doit éprouver ! Ses deux fils loin d'elle et en danger. Mais Dieu aura pitié de nous et nous rendra tous les deux vivants à notre bonne mère.

Le 18 juillet. — Reçu une carte d'Isabelle. Je suis heureux d'apprendre que Henri est opéré et qu'il va bien.

Cet après-midi, j'ai reçu la visite d'un soldat accompagné du sous-officier surveillant en chef, à propos d'une carte que j'ai écrite à Henri vendredi passé et dans laquelle je lui dis que j'ai reçu les œufs, mais qu'il y en avait dix-huit cassés. Je lui disais que je supposais que c'était ici que cela s'était fait et je lui disais d'en faire la remarque à la Kommandantur. Ce soldat s'est mis en colère, m'a traité d'imbécile, d'idiot et la suite, et disant que je devais m'estimer heureux qu'on m'autorisait à en recevoir. J'ai voulu lui expliquer, mais rien à faire. Je suis un imbécile, un idiot, et lui il est le *plus fort*. Pardonnons-lui et n'en parlons plus.

Le 19 juillet. — Grand jour où mon sort va se décider. Je suis très anxieux, j'ai passé ce 18 une journée très agitée.

Le 21 juillet. — Hélas, le malheur me frappe doublement, je suis condamné à la peine de mort et ma pauvre femme à 10 ans de travaux forcés, par jugement rendu hier à 9 h. du soir. Je suis cruellement puni pour le peu que j'ai fait. Ce jugement n'est que provisoire, mais je crains bien qu'il ne reste prononcé en ce qui me concerne. S'il devait en être ainsi je ne vous reverrai plus en ce monde, mes chers bien-aimés. Je conserve cependant encore l'espoir que Dieu ne m'abandonnera pas. Je l'ai prié avec tant de confiance que je crois que je serai exaucé. Mais si sa Volonté était de me reprendre maintenant, qu'Elle s'accomplisse et non la mienne.

Si je dois mourir, je suis certain d'être réconcilié avec mon Dieu et la mort me sera douce. Mais pour vous, pauvre Esther, et vous, mon cher petit Paul, que je vais vous laisser dans l'embarras. Pauvre petit, serait-il possible que tu ne puisses plus revoir ton père et le conserver. Non cela ne sera pas. Dieu ne le permettra pas. Vous devez comprendre dans quelle position je me trouve. Je ne mange plus, je ne dors plus et suis dans la plus grande anxiété et cela doit durer peut-être jusqu'à lundi.

Le 24 juillet. — La peine de mort est maintenue. Je n'ai plus d'espoir que dans le recours en grâce. Mais j'espère, parce que Dieu me protégera. Si je dois être exécuté, ne vous faites pas trop de peine pour moi, car je serai moins à plaindre que vous autres. Ce qui me chagrinerait le plus serait de devoir quitter mes chers parents, ma femme et mon petit Paul.

J'ai fait vœu de donner 10 francs au curé de Blocry pour l'église Saint-Joseph, et 5 francs pour le tronc de Saint-Antoine. Je désire que cela soit. Je voudrais aussi que mon corps repose à Mont-Saint-Guibert. J'espère qu'il y sera donné suite. Si je ne dois plus vous revoir, mes bien chers amis, je vous dis à tous, adieu. Je vous attendrai là-haut où j'espère une vie meilleure. Soyez tous bénis, ayez soin de ceux que je laisse derrière moi et encore une fois, adieu.

Désiré vous bénit tous.

DÉSIRÉ.

A mon cher petit Paul,

Bien cher petit ange, si je ne dois plus te revoir, souviens-toi de ton père, respecte toujours bien ta mère, et surtout aie toujours une vie chrétienne. Songe souvent à Dieu, notre Maître et notre Tout. Suis toujours bien ses commandements et ceux de la sainte

Eglise, et un jour nous pourrons nous revoir dans l'éternité bienheureuse où j'espère bien aller un jour avec la grâce de Dieu et la protection de la bienheureuse Vierge Marie et des Saints.

Souviens-toi que tu as en toi deux choses : une âme à sauver, et une volonté à dompter. Pense souvent à ta fin dernière, et tu te sauveras. Ce sera mon plus grand bonheur.

Ton père qui t'adore,
(s.) DÉsirÉ.

III

JOURNAL DE PRISON
DE
EMILE STEVIGNY

*Contrôleur des contributions à Maesejck.
Fusillé à Bruxelles le 13 décembre 1917.*

*C'est à toi ma tendre épouse,
que je dédie ces lignes, écrites
au courant du crayon, prose
sans art ni prétention, mais qui
expriment fidèlement les im-
pressions éprouvées durant ma
captivité. Pussions-nous les
relire souvent ensemble à nos
chers enfants dans un parfait
bonheur, lorsque Dieu nous
aura rendu des jours meilleurs.*

EMILE

*Prison de Saint-Gilles,
cellules n° 52, 529, 548.*

*Prison de Saint-Gilles, cellule n° 52.
2 octobre 1917. Mardi. — Hier, vers 6 h.*

du matin, je suis réveillé par un coup de sonnette, bientôt suivi d'un second. J'étais seul dans ma chambre, ma femme s'étant rendue passer une couple de jours auprès de sa mère à Saint-Trond. N'entendant pas la servante aller ouvrir (elle n'était pas levée encore), je vais voir à la fenêtre ce que l'on me veut à pareille heure. Un monsieur bien mis et qui m'était inconnu, bien que je crus vaguement me rappeler avoir vu quelque part, me pria de descendre pour recevoir une communication qu'il avait à me faire ; ma première idée fut qu'il était arrivé malheur à ma femme ou à mon petit Loulou... Aussi était-ce avec une cruelle appréhension et un trouble profond que j'introduisis l'inconnu. « C'est bien M. Stévigny », me demande-t-il ? Sur ma réponse affirmative : « Je viens, dit-il, de la part du Gouvernement général et je dois vous mettre en état d'arrestation »... En même temps il faisait briller à mes yeux un redoutable browning, en ajoutant : « et pas de rouspétance, s. v. p., il n'y a pas d'avance ! » Quel que fût mon étonnement, j'eus cependant une impression de réel soulagement devant l'évanouissement de ma crainte première, à tel point que je n'eus pas même l'idée de demander le motif de mon arrestation. Sur ma promesse de n'opposer aucune résistance, le policier remit son joujou en poche et me pria de faire entrer son

compagnon qui gardait l'issue de la porte de l'arrière. Tous deux me suivirent dans ma chambre après qu'ils m'eurent suivi à la chambre de la servante que je fis lever. Au cours de ma rapide toilette, je demandai à ces messieurs de quel méfait j'avais à répondre. Je ne reçus aucun éclaircissement et l'on se borna à me dire que je devais bien savoir ce qui me valait cette arrestation à laquelle, du reste, ajouta-t-on, je m'attendais depuis quelque temps ? Nouvel abasourdissement pour moi ! Mais au cours de mon long voyage de Maeseyck à Bruxelles, et aujourd'hui dans ma cellule, cette dernière déclaration m'a fait réfléchir. Serait-ce donc la conséquence du sot bruit de mon départ en Hollande qui a circulé à Maeseyck il y a quelque temps et qui, alors que j'en riaais, fit dire à ma femme : « Si ce bruit arrivait aux oreilles des Allemands ils croiraient encore que tu as fait quelque chose de mal ». Or, il était le résultat d'un simple enfantillage : me trouvant en promenade avec ma petite famille, et mon petit garçon m'énervant par sa turbulence je lui dis : « Ecoute, fiske, si tu n'es pas sage, ton papa va s'en aller en Hollande ». C'était une menace qui paraissait produire un effet assez efficace sur sa jeune imagination ; en effet, à différentes reprises, à la suite probablement de conversations qu'il avait eues avec ses petits camarades à

proximité de la frontière, même les enfants parlent de cela, il avait émis des réflexions au sujet de fugitifs, d'un prisonnier russe entre autres, qui se faisaient tuer au fil en tentant de passer la frontière; il m'avait demandé aussi ce qu'avaient fait des prisonniers qu'il voyait amener sous escorte militaire à la prison, voisine de son école; je lui avais répondu qu'ils avaient voulu passer en Hollande: c'est de là que lui venait cette frayeur que je mettais à profit lorsque je voulais l'assagir. Or, il se fait que ce soir-là au lieu de rentrer à Maeseyck avec les miens, je continuai pour faire un service d'avant-nuit. Ne me voyant pas rentrer, le pauvre petit, sous l'impression de ma menace, a-t-il fait part de ses appréhensions à ses petits camarades ou a-t-il raconté à des voisins crédules et empressés de commérer que son papa était parti en Hollande? Toujours est-il que le lendemain dans l'avant-midi, rentrant d'une tournée de service, d'abord une, puis deux, puis cinq et six personnes, me rencontrant en ville, me disaient tout abasourdis qu'elles me croyaient en Hollande. Il n'avait fallu que quelques heures pour répandre ce sot bruit dans la petite localité! Mais, revenons à nos moutons. Si c'est sur ce fait que se base le motif de mon arrestation, et la réflexion du policier tendrait à le faire croire, je serai bientôt blanchi.

Ces messieurs, d'ailleurs très polis et corrects, me conseillèrent de prendre du linge et des effets d'habillement ainsi que des provisions de bouche pour le voyage. Ma valise fut bientôt prête; avant de quitter je me rendis au lit de ma petite Alice qui, la veille, privée de la présence de sa maman, avait redoublé de caresse pour son papa. Elle était encore profondément endormie, le cher ange, mais, se sentant embrassée, dans son sommeil, elle avançait ses lèvres roses pour me rendre mes baisers. Oh !... pauvre petite, ton père s'en va en prison et sans même savoir pourquoi ! Des trois êtres qui, avec ma mère, me sont les plus chers au monde, tu es la seule que j'aie pu embrasser avant mon départ ! C'est dans des moments pareils que l'on sent plus que jamais combien l'on aime, quelle immense tendresse l'on a au cœur pour la femme qui est devenue la compagne de notre vie, la moitié de nous-mêmes qui est la mère de ces chérubins, sang de notre sang, chair de notre chair ; c'est alors que l'on sent vraiment la signification profonde de ce mot : mon enfant ! Mais que je suis heureux de songer encore, ma Ririke bien aimée, de ce que tu n'as pas dû, toi si impressionnable, subir cette douleur de me voir emporter comme un malfaiteur vers la prison, d'assister à cette perquisition qui a probablement eu lieu après mon départ. Je de-

mandais aux policiers s'ils me donneraient l'occasion de te faire prévenir avec les ménagements nécessaires et ils me répondirent qu'ils s'en chargeraient eux-mêmes. Comme ils avaient l'air très comme il faut et d'avoir du cœur, j'ai le consolant espoir qu'ils auront rempli leur promesse.

Je fus donc conduit d'abord au corps de garde, chez Binje, mais comme il n'y avait pas là de cellule libre — je devais être enfermé absolument seul — l'on m'achemina vers la gendarmerie. Là les policiers, après m'avoir dit que je serais transporté à Bruxelles à midi, me remirent entre les mains du gardien et depuis lors je ne les ai plus revus. Quelle brute, ce gardien ! le vrai type du garde-chiourme dépeint par Sylvio Pellico. Avec un grognement rauque il m'enleva les allumettes que j'avais en poche et me conduisit à ma cellule. Séjour peu agréable, je vous assure : murs et parquets crasseux, atmosphère fétide ; comme mobilier une table boiteuse, un agencement de morceaux de bois qui, jadis ont dû constituer une chaise et un lit, ou plutôt un grabat, que j'ai examiné de loin craignant qu'en m'approchant imprudemment j'aurais reçu la visite de certains compagnons de voyage. En montant sur la table, je pouvais voir au dehors ; je me trouvais à l'étage sur le devant.

Mercredi, 3 octobre. — Je continue mon

récit que j'ai dû interrompre hier à cause de l'obscurité. Vers 8 heures, je vis les femmes prisonnières venir faire leur promenade dans la cour de la gendarmerie : je remarquai immédiatement Leentje Jongen qui, de son côté, ne tarda pas à m'apercevoir et, toute paf, m'envoya un amical salut.

La nouvelle de mon arrestation devait s'être répandue rapidement en ville car je vis bientôt défiler devant la gendarmerie toute une série d'amis et connaissances qui, je pouvais aisément le lire sur leur figure, se demandaient tous quel crime je pouvais bien avoir commis. Vers 11 heures et demie je vis des enfants revenir de l'école gardienne. N'aurai-je pas le bonheur d'apercevoir aussi ma petite Alice ! Oh ! minute pleine d'émotion. Je vois M^{me} Diris qui soulève le petit ange et essaye de la faire regarder dans ma direction mais j'ai beau me démener et faire des gestes, le soleil frappant ses chers yeux l'empêche de distinguer. Et voilà la douce apparition disparaît...

On m'apporte la soupe ; je n'y touche guère ; je mangerai dans le train les tartines qu'Anna a préparées dans ma valise.

Un peu avant midi deux soldats en armes, mon escorte, viennent me prendre pour me conduire à la gare. Sur tout le parcours sont postés des amis et connaissances qui me crient un compatissant et amical « Au revoir

et à bientôt » qui dénote leur ferme espoir de me revoir dans un bref délai. Devant ma porte tout le voisinage et parmi eux, sur les bras de la brave moeder Neel, mon cher trésor qui, la pauvre petite, ne se rend pas compte des raisons de ce mouvement inaccoutumé et des larmes qui coulent de bien des yeux. Je puis l'embrasser et la serrer bien fort sur mon cœur, m'efforçant de me créer l'illusion que j'embrasse en même temps son cher petit frère et sa maman adorée... Oh ! ce moment-là était cruel, allez. Jusqu'à la gare, j'ai toute une escorte. La famille Merten m'apporte une bouteille de vin et des cigares ainsi qu'un demi qui était le très bien venu, j'avais une soif par suite de toutes ces émotions !

Enfin, le train se met en marche. C'est pour moi un réel soulagement, vu que j'approche davantage du moment où je serai entendu et que mon innocence pourra être établie. Les soldats me disent qu'à défaut de correspondance de Hasselt à Bruxelles par la voie directe, nous devons faire le tour par Liège et que nous n'arriverons à destination qu'à minuit. A Hasselt, nous n'avons que le temps de changer de train mais à Liège nous avons trois heures d'attente ; on m'introduit dans une espèce de baraque, réservée aux prisonniers qui doivent s'arrêter en gare. J'y rencontre deux frères du couvent de Hamont

ainsi que le directeur du Collège de Neerpelt qui sont conduits en Allemagne pour ne pas avoir empêché que leurs élèves passent le fil pour aller s'engager dans l'armée belge ; ils seront internés dans le camp d'officiers de Celle près Hanovre. Nous quittons Liège à 10 heures et demie par un train militaire bondé : ce n'est qu'à grand'peine que je parviens à me caser debout dans un couloir. Ce sont tous soldats allant au front. Je ne me sens pas heureux, certes, d'être arraché ainsi aux miens pour des jours, des semaines peut-être, durant lesquels ils passeront par les pires angoisses de l'incertitude. Mais j'estime mon sort plus enviable quand même que le leur, à eux qui s'en vont au combat, à la mort peut-être et ont laissé au foyer parents, femmes et enfants dans la cruelle incertitude s'ils les reverront encore jamais. Le voyage dans ces conditions peu commodes, surtout pendant la nuit, est rudement pénible ; je peux à peine me bouger tellement nous sommes serrés ; je dors debout.

Enfin Bruxelles ! Deux agents de la police nous attendent en gare. Après la remise des papiers, les soldats me quittent pour rentrer à Maeseyck le lendemain. Les heureux. Nous sortons par une issue particulière où une auto nous attend : une très jolie voiture de maître, vraiment trop luxueuse pour conduire un prisonnier.

En route pour la prison de Saint-Gilles... C'est une construction imposante toute moderne, dont l'accès n'a rien de trop rébarbatif. C'est un portier belge qui nous ouvre; en effet les prisonniers allemands n'occupent qu'une partie de l'établissement, le restant continuant à servir à l'usage habituel. Je suis introduit dans l'aile allemande où je suis remis entre les mains d'un gardien, un soldat qui, après avoir visité mes bagages et pris en dépôt mon canif, mon porte-plume et la partie de mon argent excédant 20 marks, me conduit à ma cellule, le n° 52.

Ma cellule ! Je dois dire que ce n'est pas aussi lugubre que je ne me l'étais représenté; elle n'a vraiment guère de ressemblance avec le cachot de Graux. C'est une petite salle propre, mesurant 4 mètres sur 2 m. 50 et haute d'environ 3 mètres; les murs blanchis en teinte jaunâtre, il y a un beau dallage en chêne; chauffage central au moyen de quatre tuyaux traversant la place. Comme mobilier un petit crucifix appendu au mur, une cassette à provision, une chaise, un bassin adapté sous un robinet, un seau avec couvercle... à tout faire, mais que l'on place, après usage, dans une armoire fermée adaptée dans le mur, à l'effet déviter les odeurs, puis une assiette, un verre, un bol à soupe, une cuillère et une fourchette, un bec à gaz et enfin un appareil assez ingénieusement composé

servant à l'usage de lit, pendant la nuit et de table, le jour. Comme literie : un matelas en crin marin, un traversin idem, une paire de draps de lit en grosse toile et deux couvertures de coton, le tout fort propre. La fenêtre, percée à une hauteur de 2 mètres est en verre strié qui ne permet pas de distinguer au dehors ; elle a environ 1 m. 20 sur 70 centimètres. La porte est en fer et très épaisse ; elle est pourvue d'un judas par lequel on peut voir de l'extérieur dans la cellule mais pas de la cellule vers l'extérieur, et d'un guichet pour passer la nourriture.

Après avoir passé en revue ma provisoire demeure, dit ma prière du soir et vous avoir envoyé à tous trois, mes chéris, ma bénédiction de tous les soirs, je me suis mis au lit. Il était 2 heures du matin. Bien que je fusse fort fatigué, j'eus quelque peine à m'endormir : je te cherchais, ma bonne Ririke, j'attendais ton bonsoir...

En commençant d'écrire ces lignes, je ne savais pas pourquoi je le faisais : histoire de passer le temps plutôt. Mais je constate que naturellement je m'adresse à toi ma Femmeke lief et à nos petits chéris. Eh oui, pourquoi ne continuerais-je pas à vous écrire au jour le jour pendant le temps que durera ma détention, à m'entretenir ainsi continuelle-

ment avec vous quoique de loin, oh, de si loin malheureusement !

Il est 7 heures et demie du soir. Où êtes-vous, que faites-vous tous trois ? Les petits sont couchés, sans doute, mais toi, ma Femmeke zoet, à quoi penses-tu pour l'instant ? Oh, ne pleure pas, sais-tu, sois courageuse, je te reviendrai bientôt va ! J'avais espéré que je serais entendu hier, mais rien ; je pensais certainement que ce serait aujourd'hui mais voilà de nouveau la journée passée. Demain donc, espérons-le.

J'écris maintenant à la lumière de mon bec de gaz, mais comme c'est un bec à papillon, c'est une lumière dansante qui fait mal aux yeux. Or, il faut que je les conserve en bon état, hein Poeske, pour pouvoir bien te regarder à mon retour et te montrer dans leur flamme l'immensité de mon amour pour toi. Oh ! que je sens maintenant combien je t'aime Ririke ! Je vais donc cesser pour aujourd'hui en vous embrassant bien fort, mes adorés, et en vous envoyant ma bénédiction : Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Jeudi, 4 octobre. — Bonjour Femmeke, dag Louke, dag me kindje. Good braaf zeen in de schoel waor. Je me suis arrêté dans mon récit à la nuit de lundi à mardi. Le gardien m'avait dit qu'on se lève à 7 heures. J'étais debout à 6 h. $\frac{3}{4}$. Il s'agit alors de

replier draps de lit et couverture et de reformer la table; chacun nettoie sa cellule au moyen d'une brosse à main, puis on remet son seau en échange d'un nouveau. Vers 7 heures et demie on apporte le déjeuner : café, pain (sec naturellement). Jusqu'à présent j'ai déjeuné avec les tartines qu'Anna avait mises dans ma valise ; elle y avait également mis un pain, mais comme je constate que le pain que je reçois de la prison me suffit amplement je l'ai remis au gardien qui le donnera à deux pauvres gens, mari et femme, grands mangeurs qui ne parviennent pas à se rassasier avec le menu de l'établissement. La ration de pain que nous recevons représente trois tranches et une croûte de notre pain; il est bon, sensiblement de même qualité que le nôtre. Anna m'a mis dans la valise un morceau de beurre qui me suffira pour plusieurs jours.

Puisque j'en suis au chapitre nourriture, continuons sur ce sujet. C'est l'Administration belge de la prison qui ravitaille les prisonniers ; c'est également un personnel belge qui nous apporte nos repas au guichet, toujours évidemment accompagné d'un gardien allemand. La nourriture est abondante et très convenable. Mardi nous avons eu pour dîner : une soupe aux fèves noires, puis une boulette avec ratatouille de pommes de terre, carottes et rutabaga, pas mauvais du

tout ; avec cela, un verre de bière. Le souper se sert à 6 heures. Ce même jour, nous avions : fèves noires, carottes et rutabaga avec une tranche de pain, de viande et du café. Menu d'hier, mercredi : dîner : bouillon, pommes de terre aux choux et rutabaga avec bouilli, puis un verre de bière. Souper : ratatouille avec un œuf et café. Tu vois, Femmeke, que pour une prison ce n'est pas trop mal. A part le pain sec du matin je saurais parfaitement m'en contenter ; du reste sans fatigue et sans beaucoup d'air, l'estomac ne réclame pas une nourriture si riche ; pour ma part, petit mangeur comme tu me connais, je ne parviens pas à manger plus de la moitié de ma ration de rata du midi et du soir. Il est vrai qu'hier soir j'ai pris comme dessert une tartine (pain du matin avec mon beurre) avec un morceau du fromage que j'avais également dans ma valise ; mais cela est plutôt difficile : comme nous n'avons ni couteau ni canif, il faut mordre à même le morceau : heureusement que j'ai de bonnes dents... Avant de me mettre au lit j'ai pu, ces trois soirs, boire une gorgée de la bouteille qui m'avait été remise à la gare par Dorine Martin ; j'en ai encore pour ce soir. Voici maintenant comment je passe ma journée : après ma toilette, fort sommaire, je dis ma prière du matin, beaucoup plus longue que chez nous : ici j'ai tant

de temps et chez nous j'en avais si peu ! En vérité, le Bon Dieu n'y perdra rien, à mon emprisonnement ! Puis je déjeune. Alors on apporte le journal pour ceux qui le désirent. C'est *La Belgique*. Tu comprends, Poeske, que je suis bien content de l'avoir ; mais je ne puis pas lire tout à la fois ; je partage pour l'avant-midi un peu, et le reste pour l'après-midi ; car c'est l'après-midi qui paraît le plus long. Et puis ici la lecture va vite, je ne suis dérangé par personne ; je ne dois pas même me réfugier au cabinet pour lire à l'aise !... Méchant que je suis, hein dis, Ririke !

Vers 9 heures, promenade d'une demi-heure environ dans les préaux. C'est le plus beau moment de la journée. Le préau est une espèce de couloir à ciel ouvert, long de 15 mètres, large de 1 mètre à l'entrée et de 4 mètres au fond, entouré de murs de 2 m. 50 sauf au fond où il est clôturé par une grille donnant sur les jardins potagers de la prison. Au milieu du préau est aménagé un petit parterre de fleurs. C'est en somme une cellule en plein air. C'est là que je fume ma première pipe et je vous assure qu'elle me goûte ainsi en plein air.

Rentré de ma promenade en cage, je continue un peu la lecture de mon journal, puis je me mets à écrire, m'interrompant de temps à autre pour faire les cent pas dans ma cel-

lule, histoire de me dégourdir les jambes. Et puis je réfléchis, je me demande où vous êtes mes chéris, ce que vous faites. Vers 11 heures et demie, c'est l'heure de l'apéritif : où irai-je le prendre ? chez Theunissen ou chez Strijkers ? Je me borne à me poser la question et je cherche le moyen de remplacer cette demi-heure de distraction. Au fait, puisque je ne travaille pas, je n'ai pas besoin de me distraire. C'est sans doute ce que se disent aussi les Allemands qui me détiennent. Eh bien, c'est le mois d'octobre, je prendrai l'habitude de dire mon chapelet à cette heure-là, ce sera une consolation dans ma solitude. Après dîner, je fume un cigare en continuant la lecture de mon journal. Puis je fais ma vaisselle : c'est un travail assez compliqué attendu qu'il doit se faire à l'eau froide ; mais on frotte un peu plus longtemps et cela va quand même. Par ces temps de cherté du charbon c'est un avantage de ne pas devoir chauffer de l'eau. Je t'apprendrai cela, Poeske.

On vient de me changer de cellule ; je vais au n° 529 avec un autre détenu : M. X..., avocat à Liège, accusé de propagande du journal prohibé *La Libre Belgique*. Au moins on peut causer, ce sera toujours plus agréable. Bonsoir, mes chéris ! Je vous embrasse avec effusion en vous bénissant.

Vendredi, 5 octobre. — Bonjour, Fem-

meke, bonjour Louke, dag me lief kindje ! Enfin, j'ai été appelé devant le juge. Je suis accusé de recrutement, en même temps que ma belle-sœur Maria ! On m'a parlé aussi de toi, Femmeke zoet, me demandant si toi non plus tu ne t'en occupais pas. Bon Dieu, serais-tu arrêtée aussi ! Mais alors, nos chers petits trésors, que sont-ils devenus ! Ah, misère ! Et Dieu sait combien de temps cette instruction va durer ! Est-ce que Maria aurait fait quelque chose ? On m'a parlé de la fameuse bande Pollet, d'Ophoven et d'un Dekkers, de Bruxelles, que je n'ai jamais vu de ma vie ! Je n'y comprends rien, mais rien. Et M. X... me dit que ces instructions traînent et traînent ; il est ici depuis trois mois, lui ! Enfin, attendons les prochains interrogatoires. Ah ! alors je demanderai où tu es, toi, ma pauvre petite chérie...

Avant de me mettre au lit je vous envoie à tous trois, où que vous soyez, mes plus doux baisers et ma bénédiction.

Samedi, 6 octobre. — Bonjour, mes chéris ! J'ai réfléchi longuement à ce qui a été dit au cours de mon interrogatoire d'hier, et je suis plus tranquille : en effet, le juge ne m'a parlé de toi que d'une façon tout à fait accessoire, tandis que pour Maria il a dit ouvertement qu'elle était accusée. D'autre part, lorsque je lui demandai si je pouvais recevoir des colis il m'a répondu : « mais

oui, certainement, écrivez chez vous qu'on vous envoie ». Comme il connaît exactement la composition de ma famille, il semble certain qu'il n'aurait pas parlé ainsi si tu n'étais pas en liberté. Plaise au Bon Dieu que tu sois en ce moment auprès de nos chers petits. Je vais dire un bon chapelet à cette intention.

Cet après-midi j'ai fait la causette avec mon compagnon de cellule, j'ai lu le restant de mon journal et, sur les conseils de M. X..., j'ai écrit une carte à l'avocat Sadi Kirschen, rue aux Laines, 12, pour le prier de soigner à ce que le « Comité de Défense gratuite des Belges devant les tribunaux allemands » dont il est un des membres, s'occupe de mes intérêts.

Maintenant je vais vous quitter, mes chéris, pour bientôt me mettre au lit. A tous trois une grosse, tendre baise et ma bénédiction.

Dimanche, 7 octobre. — Bonjour, mes amours. Je me suis levé le cœur gros, ce matin; c'est dimanche, le jour de notre messe de 11 heures ensemble, Femme; le jour de notre promenade d'après-midi en famille; la journée s'annonce si belle pour la promenade; l'air était si bon ce matin au préau. Et me voici, hélas, loin de vous tous! Ici les prévenus ne peuvent pas assister à la messe; comme mon compagnon a un livre de prières, j'ai lu ma messe dans ma cellule et, franchement, avec une ferveur plus grande que

d'ordinaire à l'église : la prière console tant dans la tristesse et les adversités de la vie !

J'en étais arrivé là, lorsque, mon compagnon était parti depuis quelques instants pour l'instruction, on vient m'annoncer que je change de nouveau de cellule. Ramassons valise, pardessus, etc., etc., et en avant ! Qu'ont-ils dans le corps donc ! Je vais au n° 548 cette fois et de nouveau seul!::: Rejeté dans ma solitude, je sens pénétrer en moi une langueur et une tristesse infinies ; j'éprouve le besoin de relire les pages qui précèdent et... je ne peux plus retenir mes larmes. Oh, mes chéris, que je vous aime ! Que je souffre de la séparation ! Non pas de la prison, non pas des ennuis et des tracas qui m'attendent au cours de l'instruction, mais avant tout de vous savoir souffrir et puis aussi de cette incertitude qui me reste toujours si toi, ma Femmeke lief, tu ne seras pas également arrêtée. Oh, qui sait, tu pleures peut-être dans une cellule tout près de moi. Mais comment toi, si sensible, pourrais-tu résister à cette solitude ? As-tu eu l'occasion de prendre de l'argent pour pouvoir te prendre tes suppléments nécessaires ici. As-tu... mais non ce n'est pas possible ! Le Bon Dieu ne permettrait pas cela ! Et les Allemands non plus ne peuvent vouloir pareille cruauté ; s'ils veulent t'interroger ils peuvent aussi bien le faire à la maison ! Non, je te vois chez nous, le soir commence à tomber, caressant

tour à tour nos petits chérubins en leur disant : « Papa reviendra bientôt » ! Et puis ils retournent tous deux dans le canapé et ils babillent et malgré ta grande douleur tu leur souris et tu cours les embrasser encore. Oh ! que n'en suis-je de cette douce scène de vie familiale.

Je n'ai plus de papier à lettres et j'éprouve cependant le besoin d'écrire encore; j'utiliserai une enveloppe. Je me suis levé ce matin avec un bon rhume de cerveau, ce qui, ici, m'est d'autant plus désagréable que le nombre de mouchoirs de poche dont je dispose est très limité. J'en ai lavé un tantôt pour voir si je parviendrais à le sécher; mais je constate que cela va très lentement. J'espère bien recevoir un colis bientôt, car tout commence à manquer : mouchoirs, essuie-mains, beurre, tabac. Enfin tout cela n'est que de l'accessoire. L'essentiel c'est que vous vous portiez bien, mes trois chéris, et que vous ne vous fassiez pas trop de chagrin pour moi.

Je vais maintenant préparer mon lit et me mettre au repos en rêvant à vous, ma Ririke zoet, et mes petits chéris que je serre bien ardemment sur mon cœur en pensée. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Lundi, 8 octobre. — Bonjour Femmeke, bonjour mon fils, bonjour ma petite Alice. Voilà une nouvelle semaine qui commence : une triste, sombre journée d'automne ; je

reviens du préau ; il faisait frais, humide ; mais qu'importe, je suis heureux chaque jour de voir arriver ce moment pour avoir au moins un peu de grand air. Et puis là, on se sent moins prisonnier : on voit quelque chose de la vie du dehors ; des choux, des poireaux et, de temps à autre, dans le lointain, des prisonniers du régime belge travaillant au jardin. Tantôt un couple de moineaux est venu tout près de ma grille, becqueter un morceau de pain jeté là, dans les poireaux ; ils sont bien impertinents de s'approcher ainsi, mais ils semblent se rendre compte de ce que c'est moi qui suis en cage tandis qu'eux jouissent de la belle liberté dans le grand ciel du Bon Dieu. Je pense à M^{me} Van Puymbroeck et j'envie sa science d'appriivoiser les oiseaux. Ah, si je pouvais faire venir à moi un de ces moineaux et l'emporter dans ma cellule, j'aurais au moins la société d'un être vivant et, qui sait si, à force de patience, je ne parviendrais pas à lui faire comprendre mes peines, à lui apprendre le chemin de mon foyer, à l'initier aux fonctions de messenger entre ma prison et le canapé familial, là-bas, bien, bien loin... chez nous ! Je rêvais ainsi en observant les petits oiseaux, lorsque le passage d'une sentinelle les mit en fuite et je me mis à chantonner l'air de l'hirondelle « Captif au rivage » mais seul, tout seul sans ton accompagnement au piano, ma douce petite Valérie !

4 heures. — Bon Dieu que la journée est longue : après mon dîner j'ai fumé un cigare en lisant mon journal, annonces comprises, j'ai fait ma vaisselle ; j'ai balayé ma cellule ce qui m'a fait ramasser environ trois dés de poussière, qui la salirait?... et me voici de nouveau maintenant à griffonner quelques lignes. J'avais bien espéré que je serais appelé à l'instruction cet avant-midi, mais rien encore. Qu'attendent-ils donc? Combien de temps cela va-t-il durer? Le temps me paraît long aussi de recevoir de vos nouvelles, mes chéris. En faisant la part de la lenteur de la censure il me semble que j'aurais bien pu cependant recevoir déjà quelque chose. Enfin, patience! Je prie pour en avoir beaucoup. Et le paquet, je n'en reçois pas non plus. Je n'ai qu'un seul essuie-mains, de beurre il ne m'en reste que pour demain matin; pour être sûr de ne pas devoir manger mon pain sec, j'ai commandé à la cantine un flacon de marmelade ; je ne sais ce que cela coûte; je suppose qu'ils ne vendent pas cela au prix de revient, mais soit, il faut bien manger quelque chose ; j'ai commandé également du papier, si possible un carnet pour continuer mes humbles mémoires, et des allumettes. Je recevrai le tout demain. Je t'annonce, ma Femmeke, que ma lessive d'hier soir a bien réussi; mon mouchoir était bien sec ce matin et je l'ai repassé en m'asseyant dessus; sous ce rapport je suis sauvé.

Du reste, mon rhume va déjà beaucoup mieux : l'on dit toujours que le meilleur remède pour en être vite débarrassé, c'est de garder la chambre... ou, à défaut, la cellule.

7 heures. — J'ai soupé et en fumant une pipe j'ai mesuré quelques centaines de fois les 4 mètres de ma cellule pour remplacer, ma femme chérie, notre bonne promenade du soir. Oh que nous goûterons mieux encore ce charme de la vie de famille quand nous aurons le bonheur d'être de nouveau réunis ! Dieu veuille que ce soit bientôt. A cette intention, je vais encore dire un bon chapelet pour demander l'intervention de la Sainte Vierge, convaincu que tu t'unis avec moi dans la prière et que tu fais prier également nos petits anges dont les lèvres pures ne sauraient rien demander au Bon Dieu qui ne leur soit accordé. Bonsoir donc, mes bien aimés, je vous embrasse et je vous bénis.

Mardi, 9 octobre. — Bonjour Femmeke, dag men lievekes. Le facteur est passé et rien encore pour moi. Je commence à m'impatienter vraiment. Je sais bien, cependant, qu'il n'y a pas de ta faute, Poeske, que tu te seras empressée de répondre à ma carte du 2 ; mais c'est la censure, sans doute, qui retient si longtemps les correspondances. J'ai passé une bonne nuit ; je me suis mis au lit à 8 heures ; j'ai encore lu un peu, un bout de journal que j'avais réservé, j'ai le gaz au-dessus de mon lit jusque 9 heures ; voilà ce qu'il me

faudrait chez nous, hein dis, ma Femmeke. J'étais éveillé vers 6 heures ; durant cette heure qui me séparait du lever, je me suis transporté en pensée dans notre chambre, j'y ai vu notre petit Loulou me remplaçant auprès de toi, couché tout en travers du lit suivant son habitude. Toi, ma tendre épouse, tu dormais, mais d'un sommeil agité, troublé sans doute par des visions de prison, de cellule, de sombres cachots ; tu auras eu de la peine à t'endormir hier soir, tes pensées errant vers ton hommeke, vers sa prison, sa cellule, de l'inconnu pour toi. Puis je me suis transporté en imagination vers la couchette de notre petite Alice ; elle dormait comme le matin de mon arrestation, inconsciente et heureuse malgré tout dans son innocence ; et, en pensée, j'ai déposé sur son front aimé un tendre baiser paternel. Et puis je suis revenu auprès de toi et de notre fils, je me suis étendu entre vous deux, vous prenant chacun dans un bras, regardant tour à tour tes traits marqués d'inquiétude et d'agitation et la peine à t'endormir hier soir, tes pensées errant. Puis... le son de la cloche me rappelant à la réalité : c'est l'heure du lever.

9 octobre (suite), 4 heures .— Je viens de recevoir ma commande de la cantine : confiture ou plutôt marmelade, papier et enveloppes, allumettes. Mais ce qui me fait le plus de plaisir, c'est le présent cahier qui me

permettra de continuer à l'aise mes petits mémoires.

Voici de nouveau la journée qui va à sa fin sans instruction Si, comme je le suppose, la pauvre Maria est également ici, je la plains bien amèrement, elle si nerveuse et si difficile pour la nourriture. Heureusement, il y a moyen de se procurer des œufs et du lait à la cantine, quoiqu'à des prix très élevés, cela va de soi. Que peut-elle avoir dit ou fait pour être accusée de « recrutement », elle au caractère si pratique ?

On est venu m'apporter un seau d'eau, une brosse et une espèce de torchon. « Schrubben » me dit le soldat. Il s'agit de récurer ma cellule. Pantalon et manches de chemises retroussées, et, en avant le frottage. Heureusement que la place n'est pas bien grande : au bout d'une petite demi-heure le travail est terminé. Franchement cela fait du bien, ce rafraîchissement. Tu sauras bien te représenter comment je m'y suis pris, n'est-ce pas, Femmeke, rappelle-toi le 22 août 1914, jour du baptême d'Aliceke. M^{me} Claessens s'en souviendra bien également.

Je vais maintenant, mes chéris, dire mon chapelet en formant l'intention que tu aies beaucoup de courage, ma Ririke, et que les enfants soient bien sages. Bonsoir donc, trésors, je vous embrasse avec effusion. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Mercredi, 10 octobre. — Bonjour, mes adorés. Ce matin j'ai suivi le mouvement de la petite famille incomplète, hélas ! à partir du lever. D'abord le déjeuner des petits, en robe de chambre, agenouillés tous deux dans le canapé, après avoir bien dit leur prière « met de oogjes toe ». Puis le lever de maman qui embrasse chacun et pour elle et pour papa également. Je les vois partir en classe, Loulou, grand écolier déjà, son beau « kal-lebas » de Bonneke sur le dos ; la douce petite Alice trotinant à côté de M^{me} Diris, tenant amicalement par la main son bon gros camarade Mathieu. Et à propos de Loulou, je me suis déjà demandé combien de lettres il connaît déjà à l'heure actuelle : il pourrait peut-être déjà écrire à son papa. Mais est-il bien vrai, comme Milleke était venu l'annoncer — tout fier, le rapporteur — qu'il a perdu des points de « verdrag » ? Ah ! quel plaisir j'aurais eu de signer son premier bulletin ! Et notre Lilieke, la sage des sages, je suis convaincu qu'elle est la petite choyée de la « Zuster » et qu'elle rentre fréquemment avec une « ster » ou une croix. La petite radoteuse, ne crois-tu pas, Maman, que nous en ferons une avocate ? Elle saurait, en tout cas, se faire entendre avec sa voix à percer tous les tympans.

Mais revenons un instant à ma prison. Le facteur est encore passé sans rien m'apporter. Bon Dieu, qu'il me tarde d'avoir de vos nou-

velles. Tu dois certainement m'avoir écrit, Poeske ; il n'y a pas de doute, on retient tes correspondances. Et rien à faire : on ne voit personne ici que toujours la même tête d'Allemand préposé à notre garde et encore ne fait-il que de rares apparitions dans la cellule soit pour recevoir ou apporter la commande de la cantine, trois fois par semaine, soit, chaque jour, pour voir si le matériel est propre et en ordre. Quant à l'instruction, l'on dirait qu'elle n'avance guère : je désespère encore d'être appelé aujourd'hui. Ne font-ils cela que de huit en huit jours ? Ils ont bien le temps, eux, mais ne semblent pas se rendre compte de ce que leurs prévenus attendent avec impatience, coupables ou non, que leur affaire se termine.

On vient de m'apporter, pour signer, un avis d'arrivée d'un colis ; l'adresse est écrite par Paul qui figure également comme expéditeur. Mais j'espère bien, toutefois y trouver des traces de toi, ma Femmeke ; attendons patiemment qu'on m'apporte le paquet.

Au lieu d'un paquet on m'en a apporté deux : l'un remis à la prison par Henriette Picquet et venant de Saint-Trond, d'après ce que je puis voir aux essuie-mains qu'il contenait ; le second expédié par la poste de Maeseyck ; c'est Paul qui a écrit l'adresse et figure comme expéditeur. Tous deux font suite à ma première carte, celle du 2 octobre, attendu qu'ils renferment les objets que je

demandais. Mais nulle part je ne vois de trace de toi, Femmeke ; l'adresse sur le colis de Saint-Trond était écrite d'une main inconnue. Quant au paquet de Maeseyck il ne semble pas avoir été composé par toi non plus : en effet, il y avait un col rabattu mais pas de nœud s'y adaptant. Alors, où es-tu ? A Maeseyck ou à Saint-Trond... ou ici, Grand Dieu ! Dans cette terrible incertitude je vais m'efforcer de passer la nuit le mieux possible, dans l'espoir que, puisque ces colis me sont parvenus comme suite à ma première carte, le facteur m'apportera également demain matin une réponse. Bonsoir, mes chéris, je vous embrasse et je vous bénis.

Jeudi, 11 octobre. — Bonjour, mes chers trois ! Le facteur est passé et rien encore !

Et la journée est passée, sans aucune nouvelle de toi, Femmeke. Je n'ai fait qu'y songer tout le long de cette interminable journée et sans avoir le courage de me mettre à écrire. J'ai peur, oh ! si peur qu'on t'ait prise également ! Je vais encore prier pour avoir des nouvelles, de bonnes nouvelles demain matin et dans cet espoir je vous envoie, ma bonne Ririke et mes deux chérubins, mes plus tendres baisers et vous bénis. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Vendredi, 12 octobre. — En même temps que je vous adresse le plus affectueux bonjour, je ne puis qu'exprimer ma désolation

de n'avoir rien reçu encore. Je t'ai donc écrit trois fois, Femmeke lief, et pas de réponse. Aujourd'hui, jour autorisé de correspondance, je viens d'écrire à maman, la suppliant de me répondre de suite, de me donner des nouvelles de toi, des enfants, de tous. Oh! cette incertitude! Que le temps me semble long! Il est des moments, cependant, que le courage me revient, que je me dis que tu es chez nous, auprès de nos chers petits, qu'au moment où ma première carte est arrivée à Maeseyck tu étais partie pour Saint-Trond, où on l'a fait suivre, que, néanmoins, la fille s'est empressée de remettre à Paul ce que je demandais pour me l'expédier, qu'à la réception de ma carte à Saint-Trond tu étais retournée à Maeseyck et que Bonneke, en envoyant un colis à Maria, m'aura également fait remettre ce que je demandais. C'est très possible. Mais ici, séparé du restant du monde, on ne sait rien et on ne peut rien savoir; abattu par la solitude, on se laisse aller à voir tout en noir, à se représenter le pire, alors que peut-être, en réalité, la situation est au plus favorable qu'elle puisse être. Dieu veuille qu'il en soit ainsi.

Dans le colis que j'ai reçu de Saint-Trond il y avait du bon beurre, du sucre et des pommes; dans celui de Maeseyck également des pommes et même deux sachets de boules de chez Delhaize. Je puis donc m'en donner à

cœur joie : tu sais, Poeske, que j'aime les pommes comme tous les fruits d'ailleurs. Une pomme à mon déjeuner, une comme dessert au dîner et une le soir, après le souper, avec une tartine que je conserve du matin. C'est excellent. Mais que je voudrais me priver de tout cela, oui, que je voudrais de tout cœur rester sans manger deux, trois jours, pour avoir le bonheur de vous embrasser tous trois, mes adorés, ne fût-ce qu'une fois, deux secondes seulement ! Mais non, les cruels ! J'ai demandé au juge, lorsque j'ai été interrogé, si je pouvais recevoir des visites ; il m'a répondu que non, pas encore. Mais quand ? Dieu le sait. Pas avant que l'instruction soit terminée... en ce qui me concerne, sans doute. Et du train que cela marche, il en faudra du temps, je le crains.

Hier j'ai eu pour la première fois la visite du coiffeur. En entrant ici, j'avais pris la résolution de laisser pousser ma barbe. Mais j'ai trouvé dans le colis de Maeseyck le petit miroir de poche que j'avais demandé et, pour la première fois depuis mon arrivée, j'ai pu me mirer. Non, vraiment, j'avais l'air absolument trop vieux ; il y avait trop de blancs. Aussi me suis-je empressé de me faire raser et je suis de nouveau un chic type qui pourra décemment se promener au bras de sa petite femme si jeunette encore... Je ne voudrais pas, sais-tu, que tu sois gênée de ton mari lorsqu'il te reviendra ; et puis, si je rentrais

avec une barbe, c'est pour le coup que notre Aliceke aurait peur de m'embrasser.

5 heures. — J'ai tué le temps comme j'ai pu, lisant ce qui me restait de mon journal, faisant les cent pas dans ma cellule, pensant, rêvant beaucoup. Un souvenir me poursuit sans cesse, Femmeke, et m'attriste profondément, depuis ma captivité davantage, certes, mais aussi déjà avant, depuis le samedi 29 septembre à 10 heures et quart. Je n'en avais pas encore parlé jusqu'à présent, le sujet me paraissant si douloureux à aborder. Tu l'auras deviné, Ririke, il s'agit de la façon dont nous nous sommes quittés au moment de ton départ pour Saint-Trond. Nous qui à chacun de nos voyages, quelque courte fût sa durée, nous nous embrassions toujours avec tant d'effusion, comme si nous nous séparions pour des semaines et des mois, voilà que, cette fois, alors que nous aurions dû plus que jamais faire provision de tendresse et d'amour, voilà que, sans même savoir pourquoi, dans un moment d'énerve-ment, nous nous quittions si froidement, avec un semblant de baiser du bout des lèvres... Oh ! que je l'ai déjà regretté ce moment ! Que je me suis déjà reproché de ne pas t'avoir prise dans mes bras en te serrant bien fort et en te couvrant de baisers sans fin, dissipant ainsi toute ombre de mauvaise humeur, te prouvant à ne jamais l'oublier un instant l'immensité de mon amour d'époux.

Aussi, à peine le tram fut-il en route, que je fus envahi d'une grande tristesse, me promettant bien de nous revaloir à ta rentrée ce que nous avons perdu au départ. Tu sais combien étaient douces nos effusions de tendresse à chacun de tes retours de voyage. Eh bien, cette fois elles auraient dû être plus ardentes encore. Et maintenant, hélas ! nous voilà séparés sans seulement nous être revus, oui, sans que je sache même où tu es ! Mais, courage, malgré tout ! Des jours meilleurs viendront et alors, ma tendre chérie, nous aurons à nous rattraper non pas de deux ou trois jours, mais de semaines de mois peut-être et, dans les transports de joie et de bonheur de la réunion, nos peines passées seront vite oubliées. Le Bon Dieu arrange toutes choses au mieux : ayons confiance en Lui. Bonsoir Ririke, Loulouke et Lilieke, mes trois trésors, je vous embrasse et je vous envoie ma bénédiction de chaque soir.

Samedi, 13 octobre. — Bonjour mes chéris. Encore une nouvelle journée qui commence. Ici les jours se suivent et se ressemblent, à l'encontre de ce que dit le dicton. Encore pas de nouvelles et nous sommes le 13^e jour de mon arrestation. Il n'y a plus de doute mes correspondances sont retenues : trop longues, pas claires peut-être ?

Un événement qui, ici, je pense, peut être nommé extraordinaire : j'ai vu une connaissance ! Au préau, par hasard, par l'interstice

du rideau imparfaitement fermé, j'ai aperçu Edouard Schoofs, de Kinroy, qui fut arrêté il y a quelques semaines en même temps que sa sœur, ainsi que le fils et la fille du maréchal ferrant de la même localité. D'après mes calculs il doit se trouver au n° 556, 557 ou 558. C'est comme un soulagement de savoir qu'il y a une personne de connaissance dans le voisinage, on semble être moins seul. Ce n'est pas qu'on ne soit pas assez nombreux ici ; il paraît, d'après mon compagnon de cellule du 529, que le compartiment allemand abriterait environ 600 prisonniers, hommes et femmes... Et Maria, où peut-elle nicher dans cet immense bâtiment ? Une seule fois j'ai aperçu des femmes aux préaux en regardant par la fenêtre au 529 ; je ne parvenais pas à distinguer les personnes, mais j'aurais néanmoins reconnu Maria à son allure si ç'avait été elle. Je me demande bien comment elle se fait à cette vie, la pauvre fille, et à cette solitude ; si encore elle était avec une compagne convenable avec qui elle pourrait causer. Car c'est cet isolement qui est pénible et démoralisant ; il arrive des moments où j'éprouve un besoin irrésistible de causer à quelqu'un et alors, sous n'importe quel prétexte, au risque de recevoir des observations, je sonne le gardien, uniquement pour voir un être humain, pour avoir l'occasion de lui dire deux mots et de l'entendre

causer, ne fût-ce que par un bref « ja » ou « nein ».

Mon gaz est détraqué ; je l'ai signalé, mais je constate qu'on ne viendra pas encore le réparer aujourd'hui ; il ne donne qu'une très faible lumière qui permet à peine de distinguer dans la cellule ; il ne me restera qu'à me coucher dès que j'aurai soupé et dit ma prière du soir. Bonsoir, mes aimés, je vous embrasse et vous bénis.

Dimanche, 14 octobre. — Dag me lief vrouwke ! Dag men lieve kindjes ! 't Is vandaag Zondag ; es ger good braaf zeet goan ver nademiddag na Lanker, waor Make ? Et j'entends le petit : « Och, ja, Pake » » Et j'entends la petite : « Ich auch, waer Pake ! » Eh ! oui, où sont ces beaux dimanches et quand reviendront-ils ? Voilà le second que je vais passer dans cette boîte, et je ne suis pas plus avancé que le premier jour. Est-ce donc à dessein, en vue de faire souffrir, de démoraliser leurs prisonniers qu'ils les laissent ainsi languir dans l'attente ? Il est des moments où l'on réclamerait le juge pour s'accuser d'un tas de méfaits que l'on n'a pas commis, rien que pour arriver à quelque chose, pour en finir !

Et toujours sans nouvelles ! Oh ! aujourd'hui même je vais écrire au juge d'instruction pour le supplier de me dire où tu es, Femmeke, où sont nos chers petits. S'il a un cœur de père et d'époux, si même il n'a

qu'un cœur quelconque, cela au moins il ne pourra pas me le refuser. Eh, oui, je vais lui écrire sur-le-champ.

J'ai fait remettre ma lettre au juge d'instruction faisant appel à ses sentiments d'humanité et le suppliant de me donner de vos nouvelles.

Il est 5 heures : ce long dimanche, enfin, est à son déclin : heureusement j'avais aujourd'hui un peu plus à lire : outre *La Belgique* et *Le Bruxellois*, le facteur m'avait apporté aujourd'hui une illustration *L'Événement illustré*, pas très intéressant mais précieux quand même pour aider à tuer le temps. Oh, si j'avais de quoi lire toute la journée les heures passeraient plus aisément, mais ici il n'y a pas possibilité de se procurer de la lecture. Dans ma carte de vendredi j'ai prié Maman de m'envoyer quelques livres, qu'elle pourrait demander au docteur Herman qui possède bien, sans doute, une petite bibliothèque. J'ai reçu hier la visite de l'aumônier auquel j'avais également demandé de la lecture, mais il m'a répondu qu'il ne pouvait pas m'en fournir, se trouvant dans l'impossibilité de satisfaire tous les prisonniers sous ce rapport; il m'a conseillé d'en demander à ma famille... Ses visites sont, du reste, bien courtes: il se borne à dire bonjour et à exprimer l'espoir que mon séjour ne sera pas de longue durée. C'est la seconde fois que je le vois : il est encore

venu, rapidement, me demander mon nom le mercredi après mon arrivée. Voilà donc deux dimanches que je n'assiste pas à la messe ; la fréquentation de l'église n'est autorisée qu'aux prisonniers condamnés. Je m'y suis donc encore rendu en pensée, à 11 heures, à ton bras, Femmeke lief. Puis, en pensée aussi, j'ai fait notre promenade à Lanklaer avec nos chers petits, me représentant une excursion en barquette, leurs évolutions à l'escarpolette leur examen attentif des bateaux au passage. Les doux souvenirs ! Et maintenant j'ai soif. Ah, si je pouvais aller prendre mon bon demi chez Strijkers ! Mais oui, da ! Le robinet à eau claire se trouve là, dans le coin de ma cellule, et « prisonnier » voilà la consigne. Je puis évoluer librement, mais l'espace des 30 mètres cubes de ma boîte. Cela me rappelle une inscription que je remarquais parmi quantités d'autres, apposées sur les murs de la cellule où j'ai passé six heures à Maeseyck ; elle était conçue comme suit : « J'étais venu pour aller au soleil et me voici à l'ombre... du violon de Maeseyck », signé Georges Thiry. L'auteur de cette réflexion doit être ce pauvre jeune homme de Pecq qui est venu voir son père à l'hôpital de Maeseyck et, le lendemain de son enterrement, était lui-même pris au fil et emprisonné. D'après les listes communiquées par la succursale de l'agence belge des prisonniers, à Liège, il a été conduit en

Allemagne, au camp de Senne, au commencement du mois de septembre.

Je vais déposer mon crayon pour aujourd'hui : l'obscurité commence à tomber et mon gaz n'est pas encore réparé. Bonsoir, mes bien-aimés. Je vous envoie mes bons baisers des dimanches et je vous bénis. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Lundi, 15 octobre. — Bonjour Make. Dag Louke. Dag Aliceke. Encore une nouvelle journée qui commence et avec elle une nouvelle semaine. Et toujours pas de nouvelles. Encore patience. J'ai assez bien à lire aujourd'hui : comme nous recevons toujours les journaux de la veille, j'ai aujourd'hui ceux d'hier, dimanche dont le format est plus grand. J'ai également acheté une carte du théâtre de la guerre que j'étudie — j'ai bien le temps — au moyen des communiqués... On ne signale guère d'avance. Les Anglais cependant semblent à tout prix vouloir atteindre la côte belge, base des sous-marins allemands. S'ils réussissent à avancer, de nombreuses localités de la Flandre Occidentale devront être évacuées. C'est ce que j'avais espéré depuis longtemps : l'évacuation de Bruges et l'arrivée à Maeseyck de ma chère Maman et de Bonne-Maman, si elles vivent encore... quelle situation ! Voilà donc de treize mois que datent les dernières nouvelles que j'ai d'elles. Pauvre mère ! Après s'être

tant sacrifiée pour nous élever, s'être imposé des privations même pour nous donner l'éducation qu'avec mon regretté père elle voulait pour nous, au moment où elle entrevoyait après la tâche accomplie des années de repos aux côtés de son mari, ce travailleur infatigable, le Bon Dieu juge bon de lui enlever le compagnon de sa vie de labeur. Il l'éprouve par un autre coup cruel : la mort, à l'âge de vingt-deux ans, de son fils cadet dont l'avenir était plein de promesses. Et voilà que maintenant cette terrible guerre la sépare, depuis plus de trois ans, de ses deux autres enfants, la prive du bonheur de voir naître et grandir ses petits-enfants, empêche, depuis plus d'un an, même tout rapport écrit entre eux ! Ah ! si elle savait, la pauvre chère mère, que son aîné écrit ses plaintes sur son sort entre les quatre murs d'une cellule de prison !

5 heures. — Ne recevant aucune nouvelle ni de Maeseyck ni de Saint-Trond, j'ai décidé d'écrire demain à Jacques Peeters ; j'essaierai de toutes façons pour obtenir des renseignements, car le juge, non plus, ne donne signe de vie. N'ont-ils donc pas de cœur, ces gens-là ? On est venu réparer mon gaz, mais il ne va guère mieux qu'auparavant. Ce travail se fait par un prisonnier régime belge; habillé en toile de sac, la tête recouverte d'une cagoule de même tissu, qui ne laisse apercevoir que les yeux, il est intro-

duit dans ma cellule par un gardien belge accompagné — cela va de soi — d'un soldat allemand. Par surcroît de précautions, néanmoins, on me fait sortir de ma cellule et l'on m'installe dans une autre durant les cinq minutes que prend l'opération. Que nous sommes donc de bien dangereux malfaiteurs !

Dormez bien, mes chéris, embrassons-nous bien tendrement. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Mardi, 16 octobre. — Bonjour, mes trois trésors. J'ai expédié ma carte à Jacques Peeters, lui demandant instamment une réponse immédiate. Une correspondance à lui passera peut-être.

En rentrant du préau, je trouve devant ma porte, seau, brosse et torchon, « Schrubben » ! A peine cette opération terminée on me dit que j'ai à descendre. Je supposais que c'était pour me rendre à l'instruction, mais il s'agissait simplement de prendre un signalement détaillé de ma personne : taille, couleur des yeux, cheveux, barbe, etc., complété par l'apposition d'une signature et la prise d'une empreinte du pouce droit. J'aurais préféré de loin avoir eu à subir, enfin, un sérieux interrogatoire, car du train dont cela marche, Dieu sait quand cette instruction sera terminée.

Pendant les quelques instants que j'eus à attendre mon entrée dans le cabinet des

signalements, je fus, tout d'un coup, comme frappé par la foudre. Dans le lointain, au fond d'un long couloir, j'aperçus trois femmes et, dans l'une d'elles, un moment je crus te reconnaître, ma Femmeke zoet ! C'était ta fourrure, ton paletot noir, un peu ta démarche aussi... Je voulus crier !... Heureusement, le raisonnement me revint à temps. Et quand je voulus regarder encore, plus fort... la vision, aux côtés d'une religieuse, disparaissait au tournant du couloir... Mais non, ce n'est pas possible. D'ailleurs, il y a tant de fourrures comme la tienne, et puis, de si loin, toutes les démarches de femmes se ressemblent et enfin, c'est Georgette qui a ton paletot noir. Mais non, c'est l'imagination qui travaille, par ces incessantes réflexions dans la solitude, et toujours sur le même objet : toi, ma chérie et nos chers petits bébés ; c'est cette crainte atroce qui, malgré tout, et plus encore en l'absence de toute nouvelle, me harcèle sans cesse : serais-tu arrêtée également ? C'est tout cela qui me tourne la tête, qui, à la première silhouette de femme aperçue depuis dix jours, me fait une si profonde impression, fait dire à mon cœur débordant de tendre affection mais aussi de cruelle inquiétude : c'est elle, c'est elle !

8 heures du soir. — Enfin, j'ai été à l'instruction, de 5 heures jusqu'à présent. Ils savent tout. Je me suis confessé au diable

en la personne de mon compagnon du 529. Depuis qu'on m'a séparé de lui je suis hanté de cette crainte et je soupirais avec la plus vive impatience après le moment de l'interrogatoire préférant voir clairement la catastrophe que de vivre ainsi dans l'incertitude et l'ignorance de tout... Je me sens comme soulagé.

Mais je sais aussi maintenant que toi également, ma pauvre petite Femmeke chérie, tu es ici en prison... Je le craignais va, mais je n'osais me l'avouer... Le juge m'a dit que tu te portes bien et, oh ! bonheur, que je pourrai te voir demain ! Ah que cette nuit va être longue ! On m'a dit que dorénavant aussi je recevrai ma correspondance ! j'aurais donc aussi des nouvelles des petits chéris. J'en aurai peut-être déjà demain par toi qui as peut-être reçu tes correspondances. Je suppose qu'ils sont chez Bonneke, donc en bonnes mains. Mais qu'ils vont réclamer leur papa et surtout leur maman ! Et quelle sera l'issue de l'affaire : je prévois, d'après l'instruction, que tu seras remise en liberté dès que l'instruction sera terminée et je crois que maintenant cela marchera rapidement. Voilà l'essentiel, que tu sois rendue à nos petits chérubins que tu sois libre, que tu aies les soins et les ménagements dont tu as besoin. Quant à moi, j'irai en Allemagne jusqu'à la conclusion de la paix, sans doute. Oh ! la séparation sera terrible certes ; mais heureu-

sement tu auras ta bonne mère et Maria et nos deux petits trésors pour te consoler et ce sera pour moi aussi une consolation de te savoir ainsi entourée ! Pour le restant, tu sais, ma Ririke, que je suis dur à toute privation physique : froid, faim, manque d'égards, tout cela ne m'effraie pas. Je n'aurai qu'une souffrance, celle d'être séparé de vous, mes adorés, qui êtes tout au monde pour moi ! Mais le Bon Dieu, certes, a des grâces spéciales pour les prisonniers qui n'ont commis d'autre crime que d'avoir servi leur Patrie et j'ai la ferme confiance qu'Il m'aidera puissamment à porter le fardeau de ma captivité comme Il te protégera avec nos chers enfants durant mon éloignement de vous. Il est temps de finir. Bonsoir, mes aimés. Je vous embrasse et vous bénis.

Mercredi, 17 octobre. — Bonjour, mes chéris ! C'est donc aujourd'hui, Femmeke, que je vais te voir. Quel bonheur dans notre malheur ! J'espère qu'on nous laissera longtemps ensemble et que nous pourrons nous causer longuement et intimement.

Je reviens du préau où j'ai découvert quelques petites pensées que j'ai cueillies pour toi. Ce sera quelque chose de moi que tu auras dans ta cellule pour les jours, peu nombreux, j'en ai la conviction, que tu auras encore à y passer.

A ma demande au juge d'instruction, j'ai obtenu un compagnon de cellule : M. l'abbé

Walravens, vicaire d'Arendonck, ex-aumônier du navire-école belge, inculpé comme moi, d'espionnage. J'en suis très content : je trouve en lui une société fort agréable : bon causeur, qui a beaucoup vu et appris au cours de ses voyages durant quatre années, par le monde entier. Je vois que nous nous entendrons très bien...

A 11 heures, j'ai été appelé encore à l'instruction pour être confronté avec le directeur des Frères de Maeseyck. C'est bien malheureux d'être cause de l'implication de ce brave homme. Mais enfin, ma bonne foi a été surprise, je n'en puis rien. J'expliquerai ultérieurement comment je me suis laissé prendre dans ce guet-apens... Le juge m'a dit que je te verrai dans l'après-midi, mais qu'au préalable il veillerait à ce que le coiffeur vienne me raser, pour me présenter à ma femme avec une figure fraîche. C'est une délicate attention de sa part pour laquelle je lui suis franchement reconnaissant.

7 heures. — A 5 heures, je suis de nouveau appelé à l'instruction. Le coiffeur n'est pas encore venu; mais je m'empresse de donner un pli gaillard à ma moustache et je m'empare de mon petit bouquet de pensées, car cette fois je crois bien que je pourrai te voir. Hélas, ce n'est pas encore pour aujourd'hui. Je devrai, me dit-on, attendre encore jusque demain. J'ai été confronté (ou plutôt j'ai assisté, sans être vu, à son interrogatoire)

avec l'avocat Croonenberghs que j'avais également, toujours bien involontairement, impliqué dans l'affaire. Mais, après son départ, j'ai obtenu du juge la promesse qu'il serait incessamment remis en liberté. Attendons donc patiemment mais fébrilement la journée de demain. On ne continuera pas, sans doute, à me leurrer par la belle promesse de te voir ?

Bonsoir, ma bonne Ririke, si près de moi... et pourtant... si loin ! Bonsoir, mes petits anges. Recevez mes plus doux baisers et ma bénédiction d'époux et de père.

Jeudi, 18 octobre. — Après avoir envoyé mon bonjour à travers l'espace à nos deux chérubins, je te crie bien fort, Femmeke, pour que tu l'entendes à travers les couloirs de notre prison commune : Bonjour, mon trésor ! A bientôt ! Oh ! que je vais t'embrasser, que je vais te serrer bien fort sur mon cœur car je crains — il faut bien se rendre à la réalité — que nous n'en aurons plus guère l'occasion avant mon départ en Allemagne.

En ce qui te concerne il ne m'étonnerait pas que tu sois remise en liberté dans quelques jours : en effet, ton intervention a été absolument la même que celle de l'avocat Croonenberghs qui d'après la promesse du juge, sera relâché incessamment. Je pense qu'il prendra la même décision en ce qui te concerne dès que tu auras été entendue.

A 11 heures, nouvel appel chez le juge : j'y cours de nouveau, portant précieusement en poche mon petit bouquet que je m'évertue à conserver le plus frais possible dans l'eau, ainsi qu'un sachet de bonbons que j'ai reçu de Maeseyck. Pas encore toi, cette fois, Confrontation avec Jean Reumers et le professeur Cresens. Tu vas en ouvrir des yeux, n'est-ce pas Valérie, lorsque tu apprendras toute cette affaire, et tu t'expliqueras alors certaines de mes façons d'agir qui t'ont peut-être parues étranges.

Ce soir, nouvel interrogatoire avec Vanden Branden, de Bree et Verhooghe, de Mechelen S/M. Le premier sera relâché demain. Mais notre entrevue est encore remise, Poeske.

Bonsoir, mes aimés. Grosses baisers. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Vendredi, 19 octobre. — Bonjour, mes chéris. Enfin, le facteur m'a remis ma correspondance. Une carte d'Anna du 7 ; une d'Henriette Piquet, du 12, et une de Michel, écrite ici à Bruxelles le 13... Anna est toujours à Maeseyck avec Aliceke qui se porte bien, mais réclame sa maman et son papa. Pauvre cher ange ! Louke est donc resté à Saint-Trond. Michel demande ce qui doit être fait à Maeseyck : fermer la maison ou y laisser Anna avec la petite. Je viens de répondre que, puisque j'ai la conviction que tu

seras remise en liberté bientôt, il vaut mieux d'attendre les événements. Nous verrons la tournure qu'ils prendront. En tout cas, je prévois que je serai déporté en Allemagne jusqu'à la fin de la guerre au moins. Lorsque tu seras rentrée, le meilleur parti à prendre serait donc d'aller à Saint-Trond avec les enfants et ou bien de mettre quelqu'un dans la maison qui paierait une partie du loyer ou bien de déménager tout le bazar à Saint-Trond. Je pense même que la dernière solution serait la meilleure : tu trouverais bien à caser notre mobilier chez Maman et, au besoin, chez Michel.

La journée s'est passée sans que j'aie été appelé au cabinet du juge : ils ont donc encore remis notre entrevue. Ils sont, sans doute, partisans du principe que « l'espoir fait vivre » ; mais ils ne sentent pas que « l'attente fait mourir ». Attendons donc encore patiemment la journée de demain. Bonsoir, mes chéris. Je vous envoie un million de baisers avec ma plus fervente bénédiction.

Samedi, 20 octobre. — Bonjour, Femmeke lief ! L'entends-tu, je le crie bien fort ! Bonjour, lieve kindjes.

Je reçois une carte d'Anna, du 16 : la petite chérie se porte bien ; également une carte de Michel datée du 17 et par laquelle il me demande ce qu'il doit m'apporter mercredi. Je vais lui écrire et prier l'adjoint du

juge de laisser passer cette correspondance supplémentaïrement.

Mes journées se passent maintenant très rapidement ; je m'entends très bien avec mon compagnon qui est fort gentil et particulièïrement gai, quoique son cas soit encore plus grave que le mien : il a ici deux sœurs et un frère également incarcérés. Nous avons commandé un jeu de cartes. Il possède également une petite cafetièïre et du délicieux café qu'il a lui-même rapporté du Brésil ; après le dîner nous faisons un extra que nous dégustons en fumant de ses cigares, car les miens sont épuisés ; j'espère bien que j'en recevrai un de ces jours, en ayant demandé à Jacques Peeters... Je vais tâcher d'obtenir l'autorisation de servir sa messe chaque matin ; j'espère bien l'obtenir : le juge est fort gentil avec moi, parce que je lui facilite l'instruction autant que je peux ; je n'avais, du reste, plus rien à cacher, mon faux compagnon du 529 m'ayant soutiré ma confession complète.

Comme je désespère d'être admis encore à te voir aujourd'hui (il est déjà 4 heures) je me suis enhardi à emballer mon petit bouquet et à l'adresser à l'adjoint du juge avec prière de te le faire remettre. Qu'il te parvienne bien vite et te serve de gage de mon profond amour et de ma préoccupation continuelle à ton sujet, ma Ririke chérie.

Encore une fois, bonsoir, mes aimés, en

vous embrassant bien tendrement et en vous bénissant.

Dimanche, 21 octobre. — Bonjour, mes chéris. Voici donc le troisième dimanche. Que le temps doit te sembler long, ma Femmeke lief; pourvu que tu ne sois pas seule en cellule. Ah, si on t'avait laissée avec Maria. Mais cela je n'ose pas l'espérer : ils sont trop sévères pour l'instruction. Qu'on t'ait au moins donné une compagne qui te comprenne, qui puisse te consoler, avec laquelle tu puisses causer de nos chers petits et un peu aussi de ton Emile. Pour le restant, Bonneke aura bien soigné à ce que tu aies ton nécessaire; je lui ai encore recommandé dans ma dernière carte de ne pas te laisser manquer de vêtements chauds, de beurre, de viande fumée : car le déjeuner de la maison est maigre, n'est-ce pas Poeske ? Je leur ai demandé également de t'envoyer de l'ouate pour ton pauvre dos. Le juge m'a assuré, du reste, que les dames sont l'objet de plus de soins que nous, et il m'a promis qu'il t'accorderait toutes les facilités possibles. La pauvre Maria avec son estomac délicat doit bien souffrir aussi sans doute ; heureusement qu'elle peut recevoir du lait et des œufs. Mon compagnon prend du lait et je constate qu'il est bon.

Après le dîner nous avons fait une excellente tasse de moka. Le vicaire me disait : « Si nous pouvions maintenant inviter Ma-

dame à venir prendre une tasse avec nous, n'est-ce pas ! » Ah! oui, si on nous donnait seulement cette consolation de pouvoir passer ensemble, ne fût-ce qu'une couple d'heures par jour! Mais ils promettent mais nous laissent attendre. Voilà depuis mercredi qu'ils remettent notre entrevue. En tout cas, demain je vais encore le redemander : be-lofte maakt schuld.

Dans les premiers jours de ma captivité je ne parvenais pas à manger tout ce que l'on me servait : je donnais même de mon pain au gardien pour le remettre à des prisonniers pauvres qui n'avaient pas assez. Or, actuellement je dévore tout ce qu'on me donne et je suis content lorsque l'heure du repas approche : ainsi il n'est que 5 heures et je me réjouis de voir arriver mon assiette de haricots, navets, carottes. Je me demande bien comment cela te goûte à toi, ma chérie. Ce ne sont pas des bifteaks au filet, mais enfin c'est en tout cas une nourriture saine. Franchement, si ce n'était le chagrin que j'éprouve de te savoir ici et d'être séparé de toi et de nos petits trésors, je crois que je grossirais rapidement. Tu me disais si souvent qu'il me faudrait quelques semaines de repos. Eh bien me voilà en repos... forcé, mais malheureusement il durera plus que quelques semaines.

Je vais de nouveau vous quitter, mes bien-aimés, en vous envoyant mes plus doux bai-

sers à travers l'espace, vers trois coins différents du pays, toi, ma Femmeke, ici, si près de moi, Louke à Saint-Trond et la chère petite Alice, seule là-bas chez nous... Bonsoir, tous trois. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit Ainsi soit-il.

Lundi, 22 octobre. — Bonjour, mes aimés... Nous commençons donc notre quatrième semaine de captivité. Pour moi, franchement, maintenant que je l'ai derrière le dos, le temps me paraît avoir passé encore rapidement surtout cette dernière semaine que j'ai passée dans l'espoir continu d'être, d'un moment à l'autre, admis à te voir, ma Ririke. Si même, en me le promettant, ils n'avaient pas l'intention de me l'accorder, ils m'ont, en tout cas, rendu service et procuré une réelle consolation rien que par l'espoir. Sera-ce pour aujourd'hui ? Ce qui me raccourcit sensiblement le temps aussi et m'allège le fardeau de la captivité, c'est la société, fort agréable, de mon compagnon de cellule. Déjà les quelques jours que j'ai passés avec le faux compagnon du 529 ne ressemblaient en rien aux journées de solitude qui ont précédé et suivi ceux-là. Mais le vicaire Walravens est devenu pour moi un véritable ami, comme moi pour lui. C'est un prêtre aux idées larges et l'intimité de la vie commune en cellule ne nous dérange nullement ni l'un ni l'autre. Nous radotons comme de vieilles femmes et nous formons

les projets les plus réjouissants pour l'avenir, après notre retour d'Allemagne, car lui comme moi avons acquis la conviction que nous ne serons pas condamnés à mort. Quelques années d'Allemagne ne sont pas mortelles. Du reste, tout présage que la guerre ne durera plus bien longtemps et alors, nous avons du moins tout lieu de l'espérer, notre peine prendra fin par la signature de la paix. Je clos ma journée, mes aimés, en vous embrassant bien tendrement et en vous envoyant ma bénédiction.

Mardi, 23 octobre. — Bonjour, chéris de mon cœur. Hier soir, l'adjoint du juge, qui semble nous porter beaucoup d'intérêt à mon compagnon et à moi ainsi qu'à toi, Femmeke, est venu nous rendre visite dans notre cellule pour nous dire qu'il avait prévenu notre famille que nous pourrions recevoir des visites cette semaine; il m'a dit également que tu avais reçu les fleurs que je t'ai adressées et, à ma demande, il m'a dit que tu as une bonne compagne de cellule. J'ai encore insisté pour te voir et il m'a assuré que la marche de l'instruction le permettrait incessamment. Je lui demandai aussi, incidemment, quelle punition il prévoyait pour moi; il me répondit que très probablement l'on demanderait la peine de mort, ajoutant, toutefois, que dans mon cas elle était rarement prononcée et qu'alors même qu'elle serait appliquée, la grâce accordée presque certai-

nement. A la grâce de Dieu, mais, quoique — tu le sais, Femmeke — la mort ne m'a jamais effrayé, je voudrais cependant vivre encore, et longtemps pour toi et nos petits anges d'enfants. Quant à toi, je pus comprendre que tu seras vraisemblablement condamnée à trois mois de prison qui seront, si pas en entier du moins en bonne partie, accomplis par la détention préventive lorsque le jugement sera prononcé. C'est long, certes, ma pauvre chérie, pour le peu que tu as fait et, encore, inconsciemment, mais nous savons que leurs jugements sont sévères. En tout cas, je me suis efforcé de leur faire bien comprendre que tu as agi avec inconscience et avec le seul mobile d'avoir l'occasion d'aller passer une couple de jours à Saint-Trond, les suppliant de vouloir bien envisager que toute la faute est à moi seul. Je ne manquerai pas d'insister encore sur ce point devant le tribunal.

Dans l'attente fiévreuse de la journée de demain, qui me donnera peut-être le grand bonheur de te voir avec Michel, puisque c'est le mercredi qu'il vient à Bruxelles, je vais me mettre au repos en vous embrassant tous trois avec effusion et en vous bénissant.

Mercredi, 24 octobre. — Bonjour, Ririke lief. Bonjour, mes petits enfants chéris. Je suis énervé dans l'attente de l'après-midi. La matinée me paraît démesurément longue, mais je ne sais qu'écrire. J'attendrai 5 heures

et demie. Je viens de recevoir la grande valise en osier avec des effets et du linge, du beurre, du tabac et des cigares et une paire de pantoufles neuves en feutre ; cela vient de Maeseyck. Mais de Saint-Trond aucune nouvelle, ni visite, ni colis. Mon compagnon vient de sortir : il a de la visite. Quant à te voir, Femmeke, rien non plus. Bonsoir donc, mes chéris. Patience ! Je vous bénis avec ferveur.

Bonjour, mes aimés. L'adjoint du juge a dit à mon compagnon que tu n'avais pas encore pu être interrogée, Femmeke lief, parce que, arrivée en leur présence tu étais chaque fois atteinte de crises qui rendaient l'interrogatoire impossible. Je vais m'empresser de demander à pouvoir te causer pour te ramener au calme. Pauvre chérie, va. Et tout cela j'en suis convaincu, de peur de me compromettre... Je t'ai donc vue, ma pauvre Ririke ! Mais quel soulagement de te savoir maintenant calmée. Je ne saurais exprimer par quels sentiments, quelles impressions, quelles émotions j'ai passé... Ah ! tu me trouvais vieilli ! Mais non sais-tu, c'était ma barbe de huit jours que tu n'as pas vue depuis si longtemps. Mais lorsque je te reverrai, tantôt peut-être, le coiffeur aura bien passé, et alors tu retrouveras ton Emile tel qu'il était avant, car je me porte très bien, sais-tu, et ne souffre nullement de ma captivité : toi seule m'inquiétais, et maintenant je suis

tranquille : tu parleras bien calmement au juge et il verra bien que tu n'as agi que par inconscience.

Mercredi, 5 décembre. — Depuis notre première entrevue, ma Ririke bien-aimée, j'ai suspendu ce petit mémoire, n'éprouvant plus autant le besoin d'écrire mes impressions, maintenant que je te sens plus près de moi et que je vis continuellement dans l'espoir de te revoir et de pouvoir te causer longuement. Nous avons eu ce bonheur de nous voir quatre fois jusqu'à présent ; franchement dans la représentation que je m'étais faite du régime d'une prison cellulaire sous les Allemands je n'aurais pas osé espérer la possibilité de pareilles entrevues. Quelque courtes qu'elles aient été, elles m'ont, néanmoins, et à toi également, je n'en doute pas, n'est-ce pas, Femmeke lief, procuré énormément de consolation et renforcé ma résignation et mon courage.

Grâce à mon bon compagnon, excessivement gentil et affectueux en même temps que très jovial et d'un commerce fort intéressant, ces dernières semaines de ma détention préventive coupées par nos quatre entrevues et par mes préoccupations de te faire parvenir l'une ou l'autre chose, ont passé rapidement et je dirai même agréablement. Causant, lisant, fumant, riant et priant à nos heures, nous arrivons à la fin de chaque journée sans le savoir.

Voilà donc que j'apprends que c'est demain le grand jour. En ce qui me concerne personnellement j'aurais désiré qu'il fût retardé encore, le plus possible, car je préférerais évidemment passer l'hiver ici qu'en Allemagne. Mais d'un autre côté je salue son avènement avec une grande joie et un profond soulagement, dans le ferme espoir qu'il marquera, par ton acquittement, ta libération et ton retour auprès de notre pauvre Bonneke et de nos petits chéris ! Hier encore j'ai adressé une longue lettre à l'auditeur militaire dans laquelle j'expose que tu as agi en pleine inconscience et invoquant, d'autre part, ton état de santé pour implorer la clémence du tribunal. Quant à moi, je prévois que je serai condamné à mort ou aux travaux forcés à perpétuité. Dans la première alternative, comme on ne fusille plus que dans les cas exceptionnellement graves, ce qui n'est pas pour moi, il est certain que je serai grâcié et que ma peine sera changée en travaux forcés à perpétuité. Mais « travaux forcés » n'est qu'un mot : on n'y travaille pas ou seulement si l'on veut et encore à des travaux légers qui sont plutôt un passe-temps. Puis, la peine, évidemment, prend fin à la conclusion de la paix. Or, tout fait prévoir que celle-ci n'est plus très éloignée : j'arrive donc à un moment favorable. Quelques mois, un an même, au pis-aller, sont vite passés. Et alors,

nous aurons devant nous de bien beaux jours à vivre en récoltant le fruit du sacrifice que j'ai fait à la Patrie. La privation de la liberté, surtout la séparation de vous trois, mes tendrement aimés, seront durs, sans doute. Mais te sachant auprès de notre bonne Maman, de notre chère petite sœur dont la libération ne tardera pas, auprès de nos chers anges Loulou et Lili, je le supporterai avec patience, courage et résignation, dans la conscience de ton profond amour pour ton hommeke, et la certitude que tes pensées les plus affectueuses me suivront dans ma captivité.

Je vais donc terminer cette première partie de mes petits mémoires, dans l'espoir que je pourrai te les passer demain et qu'en mon absence tu les reliras de temps en temps pour vivre plus étroitement en pensée avec moi.

Demain matin l'abbé m'apportera la Sainte-Communion en revenant de dire sa messe ! Je l'offrirai, ma Ririke chérie, pour que le Bon Dieu donne ton acquittement. Chaque jour, depuis ma détention matin et soir, je vous ai envoyé en pensée mes plus tendres baisers et ma bénédiction d'époux et de père. Aujourd'hui je vous embrasse tous trois et vous bénis avec plus de ferveur encore. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Jeudi, 6 décembre. — 1 heure après-

midi. — Salle des séances de la Chambre. J'occupe le fauteuil du député Féron. Quel bonheur! Déjà, en ne te voyant pas dans le camion qui nous amenait ici Ririke, ni toi, ni Croonenberghs, ni Crevens, ni Van den Branden, ni Goué, j'en concluais que vous ne devriez pas comparaître. Cela n'empêche qu'au cours de ma déposition qui dura une grosse heure, arrivant à ce qui te concernait, je me mis à m'étendre longuement pour bien faire ressortir au tribunal que tu avais agi avec une complète inconscience, lorsque le président, m'interrompant, me dit de passer outre, attendu que tu seras libérée. Cela me suffisait! C'est pour notre Saint-Nicolas. Il y a suspension d'audience de 1 à 3 h. 1/4, on nous a servi un bol de soupe au chou avec viande, mais je n'avais déjà plus fort faim : le brave abbé, qui avait reçu son paquet hier, et croyant comme moi que nous ne recevrons rien ici, m'avait remis deux bonnes tartines de pain blanc pour toi avec un quart de poulet et trois morceaux de chocolat; moi aussi, j'avais ma part. Mais voilà, j'ai préféré manger ta part et ne pas te voir!

J'ai l'impression que les juges, ou tout au moins le président, ne me sont pas trop favorables; il revient toujours sur la déclaration de loyauté que nous avons signée comme fonctionnaire, laquelle n'a cependant rien à voir dans les questions militaires. J'espère

que l'avocat rencontrera efficacement ce point, sinon je pense bien que je pourrai moi-même y revenir.

Le président a prononcé son réquisitoire. Il exige pour moi LA PEINE DE MORT ⁽¹⁾ pour espionnage et 10 ans de travaux forcés pour recrutement. A la grâce de Dieu ! L'avocat m'a bien défendu, mais par la réplique du président je puis remarquer que le plaidoyer ne l'a guère fait changer d'avis.

Requis contre :

M. Maurissen . . .	la peine de mort.
M ^m Maurissen . . .	10 ans de trav. forc.
MM. Verhooghe . . .	15 ans »
Danckaert . . .	10 ans »
Jean Reumers . . .	10 ans »
Paul Boonen . . .	10 ans »
Vancleef . . .	10 ans »
La femme Vandeninden	3 ans de prison.

Le jugement sera prononcé demain, après délibéré des juges et nous sera notifié samedi.

M. Fritz et l'avocat Kirschen sont venus me recommander d'avoir courage et confiance. Tous deux m'ont promis que je te verrais incessamment.

La mort ne m'effraie pas. J'offre volontiers ma vie pour ma Patrie. Mais, en même

(1) Les mots « la peine de mort » sont écrits en caractères plus grands dans le texte original.

temps que ma vie, je dois offrir ton immense chagrin, ton veuvage et l'orphelinat de mes petits enfants, de mes pauvres chéris ! Cela, c'est plus cruel ! Enfin, le Bon Dieu est juste : c'est en Lui que je mets toute ma confiance tout en me résignant à sa Sainte Volonté.

Mardi, 11 décembre. — Le jugement a été prononcé ce matin dans la salle du prétoire de la prison. Je suis condamné à mort pour espionnage et à 5 ans de travaux forcés pour recrutement. Je m'y attendais après le réquisitoire chargé de l'auditeur militaire et sa réplique acerbe après le plaidoyer de mon avocat. Je n'ai donc plus à compter que sur le recours en grâce ; j'attends l'avocat pour le rédiger.

A peine étais-je rentré dans ma cellule, qu'on m'apporte ton petit paquet, ma Ririke chérie, avec l'heureuse nouvelle que tu es libérée ! Quel soulagement ! La joie que j'en éprouve me fait presque oublier le souci au sujet du sort qui m'est réservé. Tu peux donc aller embrasser nos petits enfants chéris la pauvre Bonneke qui doit avoir tant souffert et que tu pourras maintenant consoler en attendant le retour de notre petite sœur Maria. Oh ! embrasse-les bien pour moi avec, sais-tu, Femmeke, car Dieu seul sait si je pourrai les revoir jamais ! On m'a dit aussi que tu viendrais me voir jeudi. Oh ! que ce soit vrai seulement ! On m'a

tant de fois promis que je pourrais te voir sans que ce bonheur me fût donné. Mais je sais que tu feras l'impossible pour cela !

Mercredi, 12 décembre. — Midi, et je n'ai encore aucune nouvelle de l'avocat. J'ignore absolument à qui ou de quelle façon doit être présenté le recours en grâce. J'ai envoyé un mot à M. Fritz pour être renseigné à ce sujet, mais également sans résultat. Je ne puis donc faire autre chose que d'attendre, car je ne suppose pas qu'on me laissera ainsi abandonné à moi-même dans ces moments décisifs de vie ou de mort. Malgré tout je suis d'un calme qui m'étonne moi-même. Le Bon Dieu m'aide visiblement. J'ai reçu la Sainte Communion chaque jour depuis jeudi dernier et j'y puise le courage et la résignation. Que la Sainte Volonté du Seigneur s'accomplisse ! Je prie aussi beaucoup, ma Ririke bien-aimée, pour que de ton côté tu sois calme et courageuse, soumise aux desseins de Dieu qui sont impénétrables mais toujours dirigés vers le bien.

7 heures et demie du soir. — Je te quitte, mon épouse tendrement aimée, en sachant que te j'ai embrassée, que je t'ai serrée sur mon cœur pour la dernière fois. Mon recours est rejeté : je dois mourir. Oh ! la punition n'est pas pour moi. Je quitte cette vie de misère, j'entre dans la vie éternelle qui est le but pour lequel Dieu nous a créés. Mais c'est toi, ma pauvre Ririke, c'est vous,

mes petits chérubins qui êtes punis, vous, trois innocentes créatures ! Ah ! que je suis coupable, coupable envers toi et nos chéris ! Mais tu m'as pardonné tantôt dans une sincère étreinte, n'est-ce pas, mon trésor. Et Dieu aussi me pardonnera. A côté de mon amour conjugal et de mon amour paternel, si grand, si profond, j'avais et j'ai au cœur l'amour de ma Patrie ! Par milliers nos braves dans les tranchées, pères et époux comme moi, exposent chaque jour leur vie pour nous tous. Eh bien, j'ai exposé la mienne à mon tour et le Bon Dieu, dans ses desseins insondables mais justes, a voulu que je sois victime. Je meurs donc avec la conscience du devoir accompli mais avec un immense chagrin de devoir vous abandonner au milieu de la vie, à un moment où j'allais avoir à remplir mes fonctions de père, à un moment où tu avais surtout besoin de moi, ma Valérie, pour l'éducation de nos enfants. Te voilà donc seule devant cette lourde tâche. Je te sais trop pénétrée des sentiments de tes devoirs de mère et de chrétienne pour devoir te recommander d'élever Louis et Alice dans la crainte du Seigneur. Je suis convaincu que s'ils suivent tes préceptes ils deviendront de bons chrétiens et d'honnêtes citoyens. Quant à moi, quand je serai là-haut, ce que j'espère de la bonté de Dieu, je veillerai sur eux et sur toi.

Au point de vue matériel, mes trésors, je ne puis plus rien pour vous. Je ne puis que supplier le Bon Dieu des Veuves et des Orphelins de veiller sur vous. Je vous confie à Lui et sous cette puissante protection je vous quitterai tranquille.

Je sais, ma Ririke chérie, que tu m'aimes de tout ton cœur, d'un amour conjugal sans partage, que jamais tu n'as manqué un seul instant à cet amour. Mais en te quittant je te rends ta liberté, sachant bien que tu n'en profiteras qu'à bon escient, en ayant toujours devant les yeux le bien de nos enfants bien-aimés et en conservant le souvenir fidèle de ton Emile qui t'a tant aimée.

A vous, mes enfants bien-aimés, en vous adressant mon suprême au revoir, je vous dis : aimez beaucoup votre bonne mère, soyez sa consolation, ne lui faites jamais le moindre chagrin. Par votre conduite et vos vertus, soyez sa joie sur cette terre. Aimez-vous bien l'un l'autre : toi, Louis chéri, sois plus tard un frère affectueux, un guide pour ta sœur ; toi, ma tendre Alice, sois aimante et douce pour ton frère. Entendez-vous bien pour rendre maman heureuse et lui faire oublier ses chagrins passés. Craignez le Seigneur et servez-Le fidèlement. N'oubliez jamais qu'ici-bas nous ne faisons que passer, mais que là-haut est le but pour lequel nous sommes créés. Votre maman vous ap-

prendra à prier pour moi ; continuez à le faire.

Et vous qui, en me donnant votre fille, votre trésor, êtes devenue ma seconde mère, je remets ma bonne, douce, tendre Valérie en vos mains et sous votre maternelle protection en même temps que les chérubins que le Bon Dieu nous a donnés. Je meurs en paix en les sachant sous votre garde et prie le Très-Haut de vous conserver longtemps à leur profonde affection. Adieu, Bonneke, ou plutôt au revoir, dans l'autre vie !

Et toi, mon cher Michel, merci pour ta profonde affection pour moi, merci pour tout ce que tu as fait pour moi. Puisque c'est toi qui dois remplacer dans la famille notre papa à peine enlevé, je mets aussi sous ta protection les trois êtres adorés que je dois abandonner sur cette terre. Et je prie le Seigneur pour que tu reçoives comme récompense de ton labeur de voir se réaliser la plus étroite union entre les trois sœurs : Valérie, Maria et Louise.

Ma petite sœur Maria, je prie pour que tu sois bientôt rendue à notre chère Bonneke. Console bien notre tendre Valérie, aime-la toujours beaucoup ainsi que nos chers enfants. Que le Bon Dieu te guide dans la vie et te donne la prudence et la clairvoyance.

J'ai le bonheur de pouvoir passer mes dernières heures avec mon compagnon de cellule, prêtre du Seigneur, qui m'a témoi-

gné tant d'affection et de dévouement durant notre commune captivité et surtout pendant ces derniers jours. Je vais faire une confession générale et, avant de me rendre au lieu d'exécution, je recevrai le Saint Viatique pour paraître devant le Tribunal de Dieu, l'infiniment Juste.

J'ai préparé tous mes objets que je confie à mon dévoué abbé Ghislain Walravens.

J'emporte avec moi mon alliance et les trois photos que je possède. Mon alliance restera à mon doigt à mes derniers moments en témoignage de mon immense amour conjugal. Les photos, les chères images de mes bien-aimés, je les serrerais sur mon cœur en rendant le dernier soupir.

11 heures. — J'ai fait ma confession générale. Je suis prêt à comparaître devant le Tribunal de Dieu. Je continue à prier avant d'affronter ce moment solennel.

Chaque soir, depuis mon incarcération, je terminais ma prière par cette offrande : « O Heer Jezus, ik offer U, door de handen van Maria, al mijn lijden en leed van dezen dag en van de volgende dagen mijner gevangenschap, tot uwe meerdere eer en glorie, tot uitboeting mijner zonden, tot geestelijk en lichamelijk welzijn mijner geliefde vrouw en kinderen en tot bevrijding van mijn dierbaar Vaderland ». En ce dernier soir, je fais le sacrifice de ma vie en adressant à Jésus le même acte d'offrande.

Puise le courage dans la prière, ma Valérie bien-aimée. Sois courageuse et forte : tu as devant toi une rude tâche à accomplir : l'éducation de nos enfants dans les vues de Dieu en nous les donnant.

Mes petits enfants chéris, je dois donc vous quitter sans même vous revoir, sans vous serrer une dernière fois sur mon cœur. Je fais encore le sacrifice de cette privation si cruelle en union avec les souffrances de Jésus-Christ.

Jeudi, 6 heures du matin. — J'ai passé la nuit en prières et méditations et en tendres pensées à mes trois trésors ! Mon heure approche !

Ma mère chérie, adieu.

Ma dernière heure a sonné ! Ma Ririke tant aimée, mes petits Louis et Alice chéris, je vous quitte ici-bas. Nous nous reverrons là-haut. Une dernière fois je vous serre en pensée sur mon cœur en vous bénissant. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.



